

TRAVAUX
DU
CERCLE LINGUISTIQUE
DE COPENHAGUE

VOL. XIII

JACOB LOUIS MEY

La catégorie du nombre en
finnois moderne

NATURMETODENS SPROGINSTITUT

Nordisk Sprog- og Kulturforlag

COPENHAGUE

1960



<i>Page</i>	<i>Ligne</i>		
14	18		
24	11		
70	13		
»	1	du	bas
72	7	»	»
88	16	»	»
110	4	»	»
139	9	»	»

ERRATA

<i>Au lieu de</i>	<i>Lire</i>
juhannen	tuhannen
réponse	obstacle
irllawit	irllawiit
erdlavit	erdlavit
Karaosmanoglu	Karaosmanoglu
üçü	üç
V	IV
expansif	extensif



LA CATÉGORIE DU NOMBRE
EN FINNOIS MODERNE

TRAVAUX
DU
CERCLE LINGUISTIQUE
DE COPENHAGUE

VOL. XIII

JACOB LOUIS MEY

*La catégorie du nombre en
finnois moderne*

NATURMETODENS SPROGINSTITUT

Nordisk Sprog- og Kulturforlag

COPENHAGUE

1960

LA CATÉGORIE
DU NOMBRE EN FINNOIS
MODERNE

par

JACOB LOUIS MEY

NATURMETODENS SPROGINSTITUT

Nordisk Sprog- og Kulturforlag

COPENHAGUE

1960

Copyright 1960 by Lingvistikredsen i København

Printed in Denmark by
Det Berlinske Bogtrykkeri
Copenhagen

Avant-Propos

Le présent travail s'occupe d'un problème central de la grammaire finnoise: la catégorie du nombre et sa place dans le système de la langue.

Bien que de nombreux auteurs (surtout finnois) se soient occupés, de façon plus ou moins directe, du nombre finnois (et ouralien en général), jusqu'ici aucun effort n'a été fait, que nous sachions, de confronter les résultats de la grammaire « classique » avec les méthodes nouvelles de description, notamment celles de l'école appelée souvent « de Copenhague » ou « glossématique ».

Sans vouloir prétendre, ni posséder la méthode glossématique, ni être au courant de tous les résultats des recherches faites par les savants finnois, nous espérons pourtant que notre modeste tentative pourra être utile, et aux « structuralistes », en leur fournissant une tête de pont dans un domaine jusqu'ici presque vierge, et aux linguistes s'occupant de l'histoire des langues ouraliennes, en leur offrant des faits connus sous un biais nouveau. Nous voulons, à cet endroit, remercier MM. les professeurs Louis Hjelmslev, de Copenhague, qui a inspiré et surveillé notre travail aux diverses étapes de son développement, et Knut Bergsland, d'Oslo, qui a bien voulu nous soumettre des remarques critiques très utiles et éclaircir nombre de points obscurs; il y a, dans notre exposé, beaucoup qui se doit directement à eux, même si nous ne pouvons pas toujours le dire expressément.

Nous remercions aussi nos amis finnois de l'École Vétérinaire Supérieure d'Oslo, dont la collaboration patiente nous a préservé de maints faux pas dans la description du finnois moderne. Nous pensons ici en premier lieu à nos « informants », Mlle Anneli Karlsson, native de Viipuri, maintenant résidant à Lahti, et au dr. Aimo J. Isotupa, natif de Toijala (Häme), maintenant résidant à Helsinki. Mme G. Burjam, native de Helsinki, maintenant à Copenhague, a bien voulu contrôler tous nos exemples finnois non pas directement extraits de la littérature parcourue.

Pour la première rédaction (danoise) de notre travail, nous avons beaucoup profité des critiques bienveillantes de Mme Meg Suenson, de Copenhague. Pour nombre de détails théoriques nous avons tiré grand profit de discussions avec Mlle Eli Fischer-Jørgensen, également de Copenhague.

En dernier lieu, nous tenons à exprimer ici notre reconnaissance envers M. Arthur Jensen, directeur du Nordisk Sprog- og Kulturforlag à Copenhague, pour l'intérêt avec lequel il a suivi et la naissance et le développement de notre travail, et envers le Service Culturel du Ministère Royal Norvégien de l'Éducation, qui deux fois a facilité nos études à Oslo au moyen d'une bourse.

Oslo, août 1957.

LA CATÉGORIE DU NOMBRE EN FINNOIS MODERNE

o. L'OPPOSITION DE NOMBRE EN FINNOIS

En parcourant un texte finnois (par « finnois » on entend ici la langue finnoise moderne, cultivée, dite « *yleiskieli* »), on rencontre des oppositions morphématiques du type suivant :

poika tuli sairaksi 'le garçon tomba malade'

pojat tulivat sairaksi 'les garçons tombèrent malades'.

Cette opposition permet d'établir les paradigmes suivants :

poika : *pojat*

tuli : *tulivat*

sairaksi : *sairaksi*.

Dans chacun de ces paradigmes les membres sont commutables, c.-à.-d. si l'on échange les grandeurs d'expression *poika* et *pojat*, on obtient un changement de contenu 'garçon' : 'garçons' (plus exactement : '*poika*' et '*pojat*', puisqu'il s'agit d'une opposition entre des grandeurs finnoises). Inversement, lorsqu'on échange les grandeurs de contenu '*poika*' et '*pojat*', il en résulte un changement dans le plan d'expression : *poika*, resp. *pojat*.

Cette fonction entre les deux plans de la langue, appelée par M. Louis Hjelmslev « commutation »¹, donne lieu aux questions suivantes :

1. Comment la distinction entre les membres de ces paradigmes (plus généralement : entre les membres de la catégorie morphématique du nombre) s'agence-t-elle au point de vue de l'expression ?

2. Quels sont les rapports des divers paradigmes : de nombre, de cas, etc., donc : rapports *paradigmatiques* (par ex. syncrétismes, déféctivations etc.) ?

3. Quels sont les rapports entre les parties (chainons, *OSG*, 28) du processus linguistique : rapports *syntagmatiques* (par ex. la fonction appelée « rection » en grammaire traditionnelle) ?

¹ Voir *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* (Copenhague 1943, abr. *OSG*), p. 66. (Nous donnons les citations de *OSG* d'après les épreuves corrigées de la traduction française (*Prolégomènes à une théorie du langage*, à paraître), que nous avons pu consulter grâce à la bienveillance de M. Hjelmslev).

4. Pourra-t-on, en vertu des résultats obtenus, donner une définition de la catégorie finnoise du nombre, et en déterminer fonctionnellement les membres?

Ce sont ces quatre questions qui serviront de points de repère à notre investigation et en marqueront les étapes successives.

1. LES MORPHÈMES DE NOMBRE ET LEURS FORMANTS

A titre provisoire on peut distinguer entre morphèmes de nombre s'associant aux morphèmes de cas (morphèmes de nombre *casuels*, ou nominaux en grammaire traditionnelle), et morphèmes de nombre s'associant principalement aux morphèmes de personne (morphèmes de nombre *personnels*, grossièrement: verbaux).

1.1. MORPHÈMES CASUELS DE NOMBRE

On peut distinguer deux groupes de formants:

groupe *-t-* (par ex. dans *poika*
poja-t)

groupe *-i-* (par ex. dans *sairaaksi*
saira-i-ksi).

En outre, la distinction entre les membres d'un paradigme de nombre peut s'effectuer par l'emploi simultané des deux formants *-t-* et *-i-*.

On traitera d'abord des thèmes nominaux proprement dits; les thèmes pronominaux feront l'objet d'une analyse spéciale.

1.11. THÈMES NOMINAUX

1.111. FORMANT T

Dans notre paradigme *poika*: *pojat* il faut distinguer entre l'alternance purement mécanique du thème (*poik-*: *poi-*) et l'alternance distinctive du pluriel (zéro: *-t-*). Quant à la première, on peut facilement constater qu'elle est dominée par des lois phonétiques, dont le mécanisme n'affecte qu'indirectement le jeu des oppositions de nombre. Les grammairiens finnois appellent ce phénomène *astevaihtelu* (littér. 'changement de degré', alternance entre le degré faible et le degré fort du consonantisme d'un thème finnois); nous nous bornerons ici à en constater l'existence.

La seconde alternance, au contraire, sert à marquer la différence entre le singulier et le pluriel. Nous pouvons la symboliser par Z (Zéro): T,

en réservant les majuscules pour les alternances « morphématiques » (c.-à.-d. relevant du plan du contenu). Les minuscules indiqueront les alternances « non morphématiques », comme par ex. *-k- : z* (zéro) dans *poik- : poi-*. Pour plus de clarté, on supprimera les symboles *Z, z* partout où l'omission ne prête pas à l'équivoque.

Le formant *T* (avec ses variantes d'expression) se rencontre dans les cas suivants :

Nominatif.

L'affixation de l'élément *T* se présente sous deux aspects, suivant que le nom. sing. se termine par voyelle (*-v*) ou par consonne (*-c*).

Nom. sing. en -v.

Le *T* s'ajoute immédiatement à la voyelle finale du nom. sing. :

poika : poja-T 'garçon' (pour le degré faible de *pojat*, voir p. 8)

pala : pala-T 'morceau'.

Lorsque le nom. sing. finit par *-i*, on a parfois l'alternance *-i- : -e-* devant *T*, par ex. *puoli : puole-T*. Sur cette alternance, voir ci-dessous p. 12.

Les nom. sing. en *-e* présentent un problème spécial (consonne « latente », voir sous le groupe suivant).

Nom. sing. en -c.

Devant *T* s'intercale une voyelle (*e* dans la plupart des cas, mais quelquefois *a*):

sisar : sisar-e-T 'sœur'

alaston : alastom-a-T 'nu' (sur *-n : -m-*, voir p. 10).

La consonne finale peut être *latente* (plus exactement: *facultative*, voir *OSG*, 83), c.-à.-d. qu'en des conditions déterminées elle est (ou peut être) absente. C'est ce que l'on rencontre dans presque tous les cas où le nom. sing. se termine par *-e*.

Cette consonne facultative (souvent appelée, d'un terme peu heureux, *aspiraatio*¹ et symbolisée par ?) se manifeste par ex. devant consonne comme une reduplication (facultative):

terve tuloa (littér. 'la bienvenue') se prononce *tervettuloa*, parce que le mot *terve* 'sain, santé' se termine par ? : *terve?*; l'expression signifie: 'sois le (la) bienvenu(e), soyez les bienvenu(e)s'.

Tandis que cette « reduplication » s'explique aisément comme une implication facultative: $\text{?} \text{ } \text{?}$ consonne (identique à la consonne suivante),

¹ Ainsi M. Lauri Hakulinen dans son important travail *Suomen kielen rakenne ja kehitys* (abr. *SKRK*, deux volumes, Helsinki 1941 et 1946), vol. I, p. 46.

l'implication¹ devant T, par contre, est obligatoire: $\wp \supset e$, ou, en des termes plus conventionnels, \wp provoque l'intercalation d'une voyelle de liaison devant T, tout à fait comme si \wp était une consonne.

On peut donc généraliser en postulant que la finale *-e* du nom. sing., même dans les cas où elle est facultative, entraîne l'insertion d'une voyelle de liaison devant T. Puisque cette voyelle est solidaire (OSG, 23) avec la relation établie entre la consonne finale et T, elle peut être définie comme un *connectif*, c.-à.-d. un « fonctif solidaire, dans des conditions données, de la relation qui établit des unités complexes d'un degré donné » (OSG, 65).

Le pluriel des thèmes en *-e* s'analyse donc comme suit:

perhe (- \wp): *perhe*-(\wp)-*e*-T 'famille',
présentant une parfaite analogie avec
sisar: *sisar*-*e*-T 'sœur'

et avec les autres thèmes à consonne finale (font exception seulement quelques thèmes en *-e*, comme *kolme* 'trois', *nukke* 'poupée', *Kalle* (nom propre), dont les nom. plur. se terminent par T sans intercalation du connectif *e*, donc *kolmet* etc.).

Les terminaisons des thèmes du groupe consonantique sont d'ailleurs souvent sujets à d'autres implications. On se bornera à citer quelques exemples:

$m \supset n$: *pubelin*: *pubelim*-*e*-T 'téléphone'
alaston: *alastom*-*a*-T 'nu'
 $h \supset s$: *mies*: *mieh*-*e*-T 'homme'
 $t/d \supset s$: *rakkaus*: *rakkaud*-*e*-T 'amour'
 $ks \supset s$ (ou plutôt $k \supset z$ devant *s*): *hius*: *hiuks*-*e*-T 'cheveu'
 $z \supset s$: *armas*: *arma*-*a*-T 'cher'
 $z \supset t$: *ohut*: *ohu*-*e*-T 'mince'
 $nt/nm \supset t$ (ou $n \supset z$ devant *t*): *tubat*: *tuhann*-*e*-T 'mille'.

Les thèmes participiaux en *-ut*, plur. *-eet* (par ex. *oppinut*: *oppineet* 'instruit, savant') restent difficiles à expliquer. À côté de l'implication $z \supset t$ (comme dans *ohut*: *ohuet* 'mince') il faut admettre l'implication $u \supset e$, pré-supposant (sélectionnant) l'implication $z \supset$ consonne (en termes conventionnels: *u* « devient » *e* devant consonne facultative).

¹ c.-à.-d. « la manifestation d'un syncrétisme qui au point de vue hiérarchie de la substance... est identique à la manifestation d'un ou de plusieurs fonctifs qui entrent dans le syncrétisme, mais non de tous » (OSG, 81).

L'implication $u \supset e$ n'a pénétré dans le domaine de l'*yleiskieli* qu'assez récemment: les dialectes conservent encore la forme ancienne *oppinuet* pour *oppineet*. Selon l'hypothèse de M. Hakulinen (*SKRK* I, 187) la forme *oppinuet* remonterait à un *oppinu-δ-et* original, le δ (degré faible de t) ayant disparu entre voyelles. Il y a parallélisme exact entre l'hypothèse diachronique de M. Hakulinen et l'analyse synchronique des thèmes à consonne facultative que nous venons de proposer.

Les thèmes en $-n$ offrent souvent une opposition sing. : plur. dont le jeu ne se laisse pas expliquer par une simple implication. Ainsi on a le type – très commun, surtout comme adjectif – en $(-i-)nen$:

valkoinen : *valkoiset* 'blanc'

hevonen : *bevoset* 'cheval'.

Et, moins fréquemment, un autre type:

kahdeksan : *kahdeksat* 'huit'.

On pourrait y ajouter

suinen : *suitset* 'mors de cheval' qui est tout à fait irrégulier; il se remplace presque toujours par le type normal *suitsi* : *suitset*, voir K.

Cannelin, *Suomalais-ruotsalainen sanakirja*, Helsinki 1951, 9^e éd., s. v.

Pour rapprocher les alternances qu'on vient d'énumérer de celles analysées plus haut, on considérera le $-t$ final des formes du plur. comme l'expression du morphème de nombre, et la voyelle qui le précède immédiatement comme connectif (« voyelle de liaison ») s'insérant entre le thème et le formant T. Ce thème ne peut pas être identifié en partant du nom. sing. seul: il faut supposer la coexistence de deux thèmes différents dans un même paradigme, l'un employé (et identique) au nom. sing., l'autre employé dans tous les autres cas du sing. et au pluriel. Pour nos exemples, les thèmes supplétifs sont:

valkoinen|*valkois-*

hevonen|*bevos-*

kahdeksan|*kahdeks-*

(*suinen*|*suits-*).

L'admission de thèmes supplétifs peut avoir l'air d'un pis-aller: toutefois elle s'impose pour une description qui vise au maximum de simplicité. Une solution basée sur la théorie des implications entraînerait une foule de difficultés: d'abord les implications seraient malaisées à définir d'une façon épuisante; puis, leur nombre (deux ou même trois au minimum) les rendrait difficiles à manier; enfin, dans plusieurs cas le génitif sing., identique au nominatif, resterait inexpliqué (voir ci-dessous).

Les thèmes en *-i* (du type *puoli* : *puolet* 'moitié') présentent une alternance *i* : *e*, dont l'interprétation n'est pas sans difficultés. Il ne s'agit pas simplement d'une implication mécanique *e* \supset *i* en fin de mot (comme le ferait croire, par ex., le cas analogue du translatif, dont la désinence *-ksi* devient automatiquement *-kse-* en position non-finale). C'est qu'à côté de *puoli* : *puolet* on rencontre un autre type sans alternances : *kolme* : *kolmet* (voir ci-dessus, p. 10). Nous proposons donc de traiter les thèmes en *-i* de ce type comme des thèmes supplétifs : thème consonantique (*puol-*) d'une part, thème vocalique (*puoli*) de l'autre. Comme on verra plus loin, cette solution est la seule qui permette une explication naturelle des formes telles que *puolta* (partitif sing.) et *puolten* (gén. plur.).

Devant *i* final de ce type il y a l'implication *t/d* \supset *s* :
vesi : *vedet* 'eau' et, en outre, devant celle-ci, *h* \supset *k* :
kaksi : *kahdet* 'deux'.

La voyelle finale du thème isolé *veli* : *veljet* 'frère' peut facilement induire en erreur : en réalité il ne s'agit pas d'une voyelle, mais d'une variante (plus exactement : d'une variété, OSG, 74) d'expression de la consonne finale du thème : *veli* doit se lire comme *velj-Z*, le pluriel comme *velj-e-T* (avec le connectif ordinaire *e* du type consonantique).

En parcourant les divers sous-types du groupe *-e* on aura noté que le connectif, qui s'intercale entre le thème consonantique et le formant T, est le plus souvent la voyelle *e*. Seuls font exception deux types (fort répandus, du reste) : les adjectifs dits « caritatifs » en *-ton* (par ex. *alaston* 'nu') et les comparatifs en *-mpi* (par ex. *suurempi* 'plus grand'), dont le connectif est *a* : cf. les nom. plur. *alastomat*, *suuremmat* (dans le cas de *suurempi* il y a en outre supplétivisme, et changement de degré à la fin du thème consonantique : *mp|mm*, voir ci-dessous).

Les noms propres non-finnois à terminaison consonantique se servent de la voyelle *i* comme connectif. La plupart de ces noms ne figurent qu'au sing. (sauf le cas de par ex. *Edenit* 'les Eden', c.-à.-d. la famille Eden, y compris M. Eden lui-même ; voir p. 72).

Génitif.

Dans un paradigme comme le suivant

hevosen : *hevosten* 'du cheval' : 'des chevaux',

la commutation sing. : plur. se base sur l'opposition des formants Z : T, tout comme au nom. Le plur. *hevosten* s'analyse donc *hevos-T-e-n*, ou :

thème (consonantique) *bevos-* + formant T + connectif *e* + désinence du gén. *-n*.

Au sing., on a de même le connectif *e* + désinence casuelle *-n*, mais sans T, ce qui se symbolise comme suit : *bevos-Z-e-n*.

L'opposition Z : T se rencontre au gén. de tous les thèmes à nominatif en consonne (groupe *-c* ou groupe consonantique, voir ci-dessus). S'il y a supplétivisme, on rencontre le plus souvent deux formes du gén. plur. (ou même plusieurs, pp. 33 ss.) : l'une construite sur le thème consonantique, l'autre sur le thème vocalique (seule exception : les comparatifs en *-mpi*, voir ci-dessus p. 12) ; s'il n'y a qu'une seule forme du gén. plur., celle-ci n'est jamais basée sur le thème consonantique. Les grammairiens finnois distinguent entre les formes différentes du gén. plur. à l'aide des appellations « génitif I » et « génitif II », termes mal définis et prêtant à l'équivoque : non seulement la distinction entre « gén. I » et « gén. II » est d'une toute autre nature que, par ex., celle entre « accusatif I » et « accusatif II » qui, à en croire la grammaire finnoise reçue, sont eux-mêmes des cas, et non pas des variantes d'expression d'un même cas¹, mais, qui pis est, la distinction « gén. I » : « gén. II » n'a aucune signification fonctionnelle : elle se fonde sur le seul rapport qui joint ces deux « génitifs » aux partitifs sing. et plur., respectivement (voir par ex., Arvid Rosenqvist, *Lehr- und Lesebuch der finnischen Sprache*, Leipzig 1934, 2^e éd. (abr. *Ros.*), p. 18).

Ci-dessous (voir p. 113) nous nous efforcerons de donner une distinction plus adéquate des variantes du génitif pluriel ; en attendant, on appellera le type étudié ici « génitif consonantique ».

Un trait typique du génitif consonantique est que le connectif qui s'insère devant le formant casuel *-n* se réalise toujours comme *e*, même là où le génitif sing. présente un connectif à vocalisme différent :

alastom-a-n : *alaston-T-e-n* 'nu'².

On notera aussi l'implication *m > n* devant T, connue en phonétique sous le nom d'articulation homorganique de la nasale.

Les thèmes consonantiques qui sont sujets au changement de degré (alternance consonantique) figurent toujours au degré fort devant T au gén. plur. :

¹ Selon nous, il n'y a qu'un seul accusatif en finnois ; voir ci-dessous, pp. 66 ss.

² Afin de ne pas alourdir notre exposé, nous donnons la traduction des mots finnois sous la forme « lexicale », sans tenir compte des significations spéciales des cas, temps etc.

kuuden : *kuut-T-en* 'six'.

Mais il n'y a jamais plus d'une consonne devant T :

vastuksen : *vastus-T-en* 'obstacle'

lapsen : *las-T-en* 'enfant'

veitsen : *veis-T-en* 'couteau'.

Cénématiquement, ce phénomène se laisse interpréter comme une implication $c \supset z$ devant T.

Dans *miehen* : *mies-T-en* 'homme' l'implication est la même devant T qu'en fin de mot, à savoir $h \supset s$ (voir ci-dessus, p. 10). Une implication $z \supset c$ se constate chez les types à consonne facultative :

perheen : *perhet-T-en* 'famille'

ohueen : *ohut-T-en* 'mince'.

Ce qui se produit ici est exactement le même qu'au nominatif. Aussi le type *oppineet* : *oppinut-T-en* n'étonne-t-il pas : l'implication de la consonne par zéro est présupposée (sélectionnée) par l'implication de *e* par *u*, en formule : $(u \supset e) \rightarrow (z \supset c)$.

Le cas – isolé d'ailleurs – de

iuhannen : *tubanten*

tubatten 'mille'

appelle un exposé spécial, parce qu'il s'agit ici de deux formes s'appuyant l'une et l'autre sur le thème consonantique *tubant-* (degré faible *tubann-*).

Pour l'analyse de ces formes on recourra à la règle formulée plus haut (p. 13), selon laquelle il y a degré fort devant le formant du pluriel T, donc, pour le thème *tubant-*, *-nt-T-*. Puis, le groupe de consonnes devant T doit être réduit conformément à la règle qui restreint le nombre de consonnes dans une pareille configuration au maximum de deux, y compris T.¹ Il ressort de ces faits que le groupe *-nt-T-* pourra se réduire de deux façons :

ou bien on supprime le *-n-*, d'où il résulte *-t-T-*, donc *tubat-T-en*,

ou bien on supprime le *-t-*, de sorte que le résultat est *-n-T-*, donc *tuban-T-en*.

Le génitif consonantique a d'autres représentants (type *palain*), dont il faut cependant remettre le traitement à une étape plus avancée de notre travail. La raison en est que ces formes ne se laissent pas analyser correctement à moins qu'on ne tienne compte de l'autre élément d'expression du pluriel : le formant I.

¹ Cette règle ne fait que refléter une tendance générale de la langue finnoise à réduire, autant qu'il est possible, les groupes de consonnes.

1.112. FORMANT I

Translatif etc.

Comme on l'a déjà vu ci-dessus (p. 8), le singulier peut s'opposer au pluriel moyennant un élément *-i-*, d'où le paradigme

sairaaksi : *sairaksi* 'malade'.

L'opposition en question peut être symbolisée par Z : I, où Z et I servent d'expression aux morphèmes de nombre 'sg.' et 'pl.'.

La fusion de I avec une voyelle précédente résulte en une diphtongue (comme par ex. *-ai-* dans *sairaksi*). Cette diphtongue s'accompagne du degré faible dans la consonne (le groupe de consonnes) qui précède. Ainsi on a par ex. *katoiksi*, translatif plur. de *katto* 'toit, plafond', où *-t-* alterne avec *-tt-*. Il va de soi que la consonne (le groupe de consonnes) doit être susceptible de l'alternance consonantique; ainsi on n'a pas de changement de degré dans *sairaksi* (nom. sing. *sairas*): le *-r-* ne peut pas alterner.

L'affaiblissement de *-tt-* devant *-oi-* de *katoiksi* n'est pas normal. Les lois gouvernant la répartition des degrés forts et faibles exigent le degré faible devant voyelle suivie de deux ou plusieurs consonnes non finales (en fin de mot il suffit d'une seule consonne). Le degré fort apparaît devant plusieurs voyelles et devant une voyelle suivie d'une consonne non finale.

Le traitement faible *t* de *tt* dans *katoiksi* échappe évidemment à ces règles: devant *-oi-* on attendrait le degré fort, donc *tt*. Ce fait, qui a été vu depuis longtemps par les grammairiens finnois, comme E. N. Setälä (dans ses ouvrages *Suomen kielioppi*, Helsinki 1948, 14^e éd. (abr. *SK*) et *Suomen kielen lauseoppi*, Helsinki 1952, 13^e éd. revue par M. Sadeniemi (abr. *SKL*)) et A. Rosenqvist (*o. c.*), a donné lieu à la distinction entre diphtongues « fortes » ou « de contraction » (en finnois: *vahvat, supistumadiftongit*) et diphtongues « faibles » ou « originales » (*beikot, alkuperäiset diftongit*, *SK*, 28); la grande majorité des diphtongues ayant I comme élément final se rangent dans le second groupe¹, et ne sont jamais

¹ Font exception les cas où I cause la simplification d'un groupe de voyelles précédent. C'est en effet l'amuissement du dernier élément de pareils groupes qui explique l'origine du terme « diphtongue de contraction ». Voir *SK*, 28 et pp. 23-24 du présent travail.

précédées du degré fort¹; les autres suivent les règles données ci-dessus. Ainsi M. A. Rosenqvist peut établir la règle pratique suivante: « Das Einschalten von *i* hat keine Einwirkung auf den Stufenwechsel. Die Pluralformen weisen dieselbe Konsonantenstufe auf wie die entsprechenden Singularformen, auch wenn das *i* mit dem vorangehenden Vokal einen Diphthong bildet » (*Ros.*, 17; voir cependant ci-dessous p. 23 sur le partitif). Inversement, on pourra utiliser la différence entre les deux groupes de diphtongues pour déterminer la nature d'un *i* final de diphtongue: *i* exprimant le morphème du pluriel (donc I en notre notation) provoque l'affaiblissement – *ceteris paribus* – de la consonne précédente (ou du groupe de consonnes précédentes). Le caractère anomal de cet *i* nous servira ainsi de critérium pour I, formant du pluriel.

En outre, l'addition de I au thème entraîne de nombreuses implications, tant vocaliques que consonantiques. On en énumérera ici les principales:

a ◊ *o* (et *ä* ◊ *ö*; lorsqu'une voyelle finnoise a deux variétés, dont la distribution dépend de la loi de l'« harmonie vocalique », on se contentera d'indiquer l'une d'elles):

pada-ksi : *pado-I-ksi* 'casserolle'

tekijä-ksi : *tekijö-I-ksi* 'auteur, créateur'.

D'autres thèmes en *-a* remplacent l'implication *a* ◊ *o* par *a* ◊ *z*:

poja-ksi : *poj-I-ksi* 'garçon'

pöydä-ksi : *pöyd-I-ksi* 'table'.

Il n'est pas toujours possible d'établir des règles absolument éanches pour la répartition de ces deux types (et d'autres semblables: voir la systématisation, fort compliquée, mais pas toujours satisfaisante à tous les besoins, chez M. Rosenqvist (*Ros.*, Appendice, pp. 26–28)). Parfois le même suffixe est frappé d'implications différentes, comme par ex. *-ja*, suffixe de l'agent, dans les deux mots *tupakoitsija* 'fumeur' et *pubuja* 'orateur, sujet parlant': *tupakoitsijaille* 'fumeurs' (litt. 'pour fumeurs'), mais *yleiskielen puhujille* 'pour ceux qui parlent l'yleiskieli'.

e ◊ *z*: *nuke-ksi* : *nuk-I-ksi* 'poupée'.

Dans beaucoup de cas, cette implication n'est guère inattendue: il s'agit en réalité d'une suppression de la relation de solidarité entre le con-

¹ Sur l'influence du consonantisme désinentiel, voir p. 18, note, et p. 24, note.

nectif et la consonne finale d'un thème consonantique: autrement dit, le connectif est suspendu devant voyelle (ici I):

sisar-e-ksi : *sisar-I-ksi* 'sœur'

kād-e-ksi : *kās-I-ksi* 'main' (avec, en outre, l'implication de *s* par *d* devant *i*: (*d* \supset *s* *i*)).

i \supset *e*: *talli-ksi* : *talle-I-ksi* 'écurie'.

Cette implication vient à jouer un rôle important pour l'analyse des formes du gén. plur., voir ci-dessous, pp. 28 ss.

Devant I, la première de deux voyelles contiguës terminant un thème monosyllabique implique zéro: *cvv-I-* \supset *cv-I-*.

Exemples:

tie-ksi : *te-I-ksi* 'chemin'

työ-ksi : *tö-I-ksi* 'travail'.

De même (deux voyelles identiques):

pää-ksi : *pä-I-ksi* 'tête'

puu-ksi : *pu-I-ksi* 'arbre'.

Dans les thèmes polysyllabiques, c'est la seconde voyelle qui implique zéro:

tiistai-ksi : *tiista-I-ksi* 'mardi'

ehtoo-ksi : *ehto-I-ksi* 'soir(ée)'.

Dans le cas de *tiistai-ksi* l'implication *v* \supset *z* entraîne le *synchrétisme* (plus exactement: la *fusion*¹) des deux nombres (symbole: sing./plur.). Nous renvoyons aux pp. 50 ss., où les synchrétismes seront examinés explicitement. Les thèmes polysyllabiques, dont les deux voyelles finales sont séparées par une frontière de syllabe, hésitent entre les implications *v* \supset *z* et *v* \supset *v'*:

korkea-ksi : *korke-I-ksi*

ou *korkeo-I-ksi* 'haut'

sileä-ksi : *sile-I-ksi*

ou *sileö-I-ksi* 'lisse'.

Il est difficile de déterminer, de façon univoque, la différence – d'ailleurs peu importante pour notre but – entre les formes à implication zéro et celles à implication vocalique. Au point de vue de l'expression les thèmes à plusieurs voyelles finales hétérosyllabiques ne se distinguent pas des

¹ « Par *fusion* nous comprenons la manifestation d'un synchrétisme qui, au point de vue hiérarchie de la substance, est identique à la manifestation ou de tous ou d'aucun des fonctifs qui entrent dans le synchrétisme » (OSG, 80). Voir aussi p. 118 du présent travail.

thèmes à voyelle finale simple: seule la dernière voyelle du groupe entre en compte pour les implications. De même, une voyelle non-alternante à l'état isolé n'est pas non plus susceptible d'implications lorsqu'elle figure à la fin d'un groupe hétérosyllabique:

ilmiö-ksi : *ilmiö-I-ksi* 'phénomène'.

Les thèmes à consonne facultative (type *perhe* 'famille', voir ci-dessus, p. 10) pourraient, à la rigueur, être considérés comme appartenant au type *-vv-I-*:

perhee-ksi : *perhe-I-ksi*

avec implication zéro de la seconde voyelle.

Mais le second *-e-* est en réalité un connectif, s'intercalant entre le thème consonantique *perhe-* et la consonne initiale de la désinence *-ksi*; selon la règle énoncée plus haut (p. 16), le connectif est rendu superflu devant I, donc: *perhe-e-ksi*, mais: *perhe-I-ksi*. Et de même: *obu-e-ksi* : *obu-I-ksi* 'mince'.

Les cas suivants marquent, comme le translatif, le pluriel à l'aide du formant I:

Cas	Désinence	sing.	plur.
essif	<i>-na</i>	<i>katto-na</i>	<i>katto-I-na</i> ¹
inessif	<i>-ssa</i>	<i>kato-ssa</i>	<i>kato-I-ssa</i>
élatif	<i>-sta</i>	<i>kato-sta</i>	<i>kato-I-sta</i>
adessif	<i>-lla</i>	<i>kato-lla</i>	<i>kato-I-lla</i>
ablatif	<i>-lta</i>	<i>kato-lta</i>	<i>kato-I-lta</i>
allatif	<i>-lle</i>	<i>kato-lle</i>	<i>kato-I-lle</i>
abessif	<i>-tta</i>	<i>kato-tta</i>	<i>kato-I-tta</i>

Tous ces cas offrent les mêmes implications devant I que celles qui ont été signalées pour le translatif.

Restent quelques cas, dont les désinences, malaisées à dégager du thème, obscurcissent parfois l'analyse de l'opposition numérique.

Illatif.

La désinence de l'illatif est le résultat, pour ainsi dire, d'une double tendance: d'abord, le besoin de la distinguer de celle du génitif; ensuite, la force de l'analogie, tendant à rapprocher les unes des autres les diverses formes de la désinence.

L'aperçu suivant présente les variantes les plus communes (on notera

¹ Degré fort devant consonne simple initiale de la désinence.

que le thème figure partout – s'il y a lieu – au degré fort, puisque la désinence ne commence jamais par plus d'une consonne):

1°. *-vvn*: après consonne non-initiale, suivie de voyelle (formule *-cv-*; la voyelle de la désinence s'assimile à la voyelle finale du thème).

Exemple: *pata-an* 'casserole' (sing.).

2°. *-hvn*: après consonne initiale suivie de plusieurs voyelles (donc *cvv-*; au plur. aussi après consonne non-initiale: *-cvv-*; assimilation vocalique comme sous 1°).

Exemples: *maa-han* 'terre' (sing.)

patoi-hin 'casserole' (plur.).

3°. *-svvn*: après consonne non-initiale suivie de plusieurs voyelles (*-cvv-*). Vocalisme désinentiel: au sing. *e*, au plur. *i*.

Exemples: *perhee-seen*: *perhei-siin* 'famille'

(mais au plur. aussi, selon 2, *perheihin*).

4°. *-ivvn*: après consonne (initiale ou non, donc *(-)c-*; vocalisme de la désinence comme sous 3). Exemples:

taipal-een: *taipal-iin* 'trajet'.

Les thèmes consonantiques hésitent parfois entre 3 et 4: cfr. *taipal-een* (thème *taipal-*), mais *askelee-seen* (comme d'un thème *askele-* 'pas', mais cfr. nom. sg. *askel*). Dans les thèmes à consonne facultative il y a la même hésitation: *ohu-een* 'mince' (4), mais *perhee-seen* (3); sans doute on a voulu éviter la forme **perhe-een*, que donnerait 4.

Ces quelques divergences mises à part, les désinences de l'illatif se laissent ramener à deux types principaux, dont la confusion est assez rare. Au dedans des deux groupes la répartition a lieu conformément aux règles formulées ci-dessous; d'ordinaire, la même variante s'emploie au singulier et au pluriel d'un même thème.

Groupe I (1 + 2): *-Hvn* (H = *h* ou zéro)

Groupe II (3 + 4): *-Svvn* (S = *s* ou zéro).

Le départ une fois fait entre ce qui est désinence et ce qui appartient au thème, on peut ramener les autres alternances entre le sing. et le plur. à des implications analogues à celles qui ont été signalées pour les autres cas dont le plur. a I. Nous en citerons quelques-unes à titre d'exemples:

Groupe I (*-Hvn*)

a o o: *pata-Hvn* = *pataan* (1): *pato-I-Hvn* = *patoihin* (2) 'casserole'

i ∩ *e*: *talli-Hvn* = *talliin* (1): *talle-Hvn* = *talleihin* (2) 'écurie'

a ∩ *z*: *pula-Hvn* = *pulaan* (1): *pul-I-Hvn* = *puliin* (1) 'crise, embarras'

v (-*v*) ∩ *z* (-*v*): *maa-Hvn* = *maahan* (2): *ma-I-Hvn* = *maihin* (2) 'terre'

Groupe II (-*Svvn*)

v (-*v*) ∩ *z* (-*v*): *vapaa-Svvn* = *vapaaseen* (3): *vapa-I-Svvn* = *vapaisiin* (3) ou

vapa-I-Hvn = *vapaihin* (2) 'libre'

perhee-Svvn = *perbeeseen* (3): *perhe-I-Svvn* = *perheisiin* ou

perhe-I-Hvn = *perbeihin* 'famille'

ehtoo-Svvn = *ehtooseen* (3): *ehto-I-Svvn* = *ehtoisiin* (3) ou

ehto-I-Hvn = *ehtoihin* (2) 'soir'.

Comme on voit par ces exemples, le sous-type 3 est très proche de ne comprendre que des thèmes à consonne facultative (le type *ehtoo-* fait exception). *Grosso modo*, on peut donc caractériser les désinences du groupe I comme postvocaliques, et celles du groupe II comme postconsonantiques. Après consonne manifestée (c.-à.-d. non latente) la désinence *-Svvn* de ce groupe a la variante initiale zéro; naturellement, il n'y a pas d'implications: *ilois-Svvn* = *iloiseen* (4): *ilois-I-Svvn* = *iloisiin* (4) 'joyeux'.

Remarque.

La langue du Kalevala et maints dialectes n'ont pas la variante zéro dans le groupe I; ils la remplacent par la variante *b*: *kätehen* au lieu de *käteen* 'main', etc.

De même on trouve dans le Kalevala les formes *-sen*, *-sin* au lieu de *-seen*, *-siin* (Setälä, *SK*, 70). Donc *vapaasen*, *perbeesen* au lieu de *vapaaseen*, *perbeeseen*. Cette variante, qu'on peut symboliser par *-svn*, fait pendant aux formes *-hvn* du groupe I, et constitue ainsi un trait d'union entre les deux groupes. Elle ne se trouve plus en finnois moderne. (Encore dans les premières éditions de *SK* l'auteur les passait sous silence; la dernière édition de *SK* remarque, que l'on *écrivait* ces formes jusqu'au tournant du siècle, mais qu'elles sont tombées en désuétude depuis là. S'agissait-il vraiment d'une simple variante d'orthographe? Nous croyons que non.)

Partitif.

Les désinences du partitif, quoique moins variées que celles de l'illatif, sont pourtant plus difficiles à ramener à une formule générale et exhaustive. La raison en est que les désinences du part. sont plus libres dans le choix de leurs thèmes: dans plusieurs cas, il faut se borner à constater des formes parallèles, que seul l'usage sépare (voir l'article de Mlle Taina Hurme, *Monikon partitiivimme rinnakkaismuotoisuudesta*, dans la revue

Virittäjä (abr. *Vir.*), 57 (1953), pp. 191-197, auquel nous devons quelques-uns de nos exemples).

Tandis que les désinences de l'illatif sont les mêmes au sing. et au plur. des divers (groupes de) thèmes, au partitif, au contraire, le choix d'un membre de la catégorie n'engage pas toujours l'autre. En revanche, il est possible de trouver des critères cénématiques¹ plus rigoureux: les deux variantes du part., *-ta* et *-a* (ou *-tä*, *-ä*, selon les exigences de l'harmonie vocalique) se répartissent selon des règles assez fixes, dont voici le tableau:

1. *-ta*: après consonne et après plusieurs voyelles; en formule: $\left. \begin{array}{l} -t- \\ -v- \end{array} \right\} -ta$
2. *-a*: après simple voyelle: *-v-a*.

On pourra noter la désinence comme *-Ta*, où $T = t$ ou zéro.

Exemples:

1. *-Ta = -ta*. Cette variante s'emploie au sing. des thèmes dits « consonantiques » (voir p. 9 ci-dessus):

askel-Ta = askelta 'pas'

perhet-Ta = perhettä 'famille' (consonne facultative devant *-Ta*, cfr. gén. pl. *perbetten*, p. 14).

De même après deux ou plusieurs voyelles, qui – pour que la règle soit sans exceptions – ne doivent pas être séparées par une frontière syllabique:

ehtoo-Ta = ehtoota 'soir'

puu-Ta = puuta 'arbre'.

Mais: *korkea-Ta = korkeata* ou *korkeaa* 'haut'

et, de même, *asiaa* ou *asiata* 'chose'

sileää ou *sileätä* 'lisse'.

Comme on voit par ces exemples, les formes parallèles *-Ta = -ta* et *-Ta = -a* se rencontrent surtout après *a* (*ä*) finale du thème. Aussi le thème *ilmiö-* 'phénomène' n'a que la forme en *-ta*: *ilmiötä*.

Le type *-v-Ta* se rencontre naturellement souvent au plur., où le formant *I* fait naître des groupes vocaliques (nous faisons maintenant abstraction des implications possibles, qui sont les mêmes que celles décrites plus haut, p. 16):

¹ *Cénématique*: relevant (du plan) de l'expression (par opp. à *plérimatique*: relevant du contenu). Voir: Louis Hjelmslev, *Essai d'une théorie des morphèmes* (Actes du IV^e Congrès international de linguistes, Copenhague 1936), Copenhague 1938, pp. 140-151 (abr. *Essai*), p. 140.

asio-I-Ta = *asioita* 'affaire' (sur la forme parallèle *asioja*, voir 2)

ehto-I-Ta = *ehtoita* 'soir'

pu-I-Ta = *puita* 'arbre'.

2. *-Ta* = *-a*.

Cette variante s'emploie au sing., comme par ex. dans :

pula-Ta = *pulaa* 'embarras'

halu-Ta = *halua* 'désir',

mais aussi au plur., notamment là où le formant I figure « seul », c.-à.-d. sans voyelle précédente :

askel-I-Ta = *askelia* 'pas'.

L'emploi de la variante *-a* est de rigueur pour les thèmes à sing. *-c-ta* (par ex. *askelta*), à condition toutefois que la consonne finale du thème se maintienne au plur. On a donc, en dépit du sing. *perhettä* 'famille', au plur. *perhe-I-Tā* = *perheitā* : la chute de la consonne facultative fait rentrer ce type dans le groupe 1 :

-vv-Ta = *ta*.

Dans d'autres cas, l'emploi irrégulier de *-a* après I engendre des formes parallèles, comme *asioja* (à côté de la forme normale *asioita*, groupe 1). On notera que le formant I apparaît comme *j* en position intervocalique, ce qui permet d'interpréter la forme théorique *asio-I-Ta* comme *-c-Ta*, donc *asioja*. Le caractère ambivalent du phonème *i* (moitié voyelle, moitié consonne) rend possibles les deux solutions *-ta* et *-a* ; mais ce n'est qu'une possibilité, non pas une obligation, et les formes parallèles sont rares. (Pour plus de détails, voir l'article cité de Mlle Hurme).¹

Comme l'on s'y attend, la variante zéro est obligatoire après zéro impliqué par voyelle : *pul-I-Ta* = *pulia* 'embarras'. L'implication *a* \supset *z* rend ici impossible le traitement *j* de I.

Le flottement des désinences du partitif complique en quelque mesure le jeu des implications cénématiques devant I, formant du pluriel ; mais à part cela, elles sont les mêmes que celles qui ont été signalées pour les autres cas.

Exemples :

(implications vocaliques)

a \supset *o* : *pala-Ta* = *palaa* (2) : *palo-I-Ta* = *paloja* (*-vIv-* = *-vjv-*, 2)
'morceau'

¹ Y a-t-il une divergence dialectale dans l'emploi des variantes *-ta* et *-a* ? Telles formes du Kalevala (dialecte oriental ; par ex. I, 52 : *ongelmoita* au lieu de *ongelmia* 'question, problème') pourraient le faire croire, ainsi que des formes comme *maailmoita*, *ibanoita*, qu'on rencontre chez le poète carélien Eino Leino (p. ex. *Sua lemmin*).

- i* > *e*: *talli-Ta* = *tallia* (2): *talle-I-Ta* = *talleja* (-*vIv* = -*vjv*-, 2)
 'écurie'
- v* > *z*: *sota-Ta* = *sotaa* (2): *sot-I-Ta* = *sotia* (2) 'guerre'
nukke-Ta = *nukeea* (2): *nukk-I-Ta* = *nukkia* (2) 'poupée'
- v(v)* > *z(v)*: *tie-Ta* = *tietä* (1): *te-I-Ta* = *teitä* (1) 'chemin'
työ-Ta = *työtä* (1): *tö-I-Ta* = *töitä* (1) 'travail',
 mais:
tiistai-Ta = *tiistaita* (1): *tiista-I-Ta* = *tiistaita* (1) 'mardi'
 (avec fusion sing./plur.)
 ct:
korkea-Ta = *korkeata* (1), *korkeaa* (2): *korkeo-I-Ta* = *korkeoita* (1) ou *korke-I-Ta* = *korkeita* (1) 'haut'.
- (implications consonantiques):
t > *s* devant I: *kät-Ta* = *kättä* (1): *kät-I-Ta* = *käsiä* (2) 'main'
c > *z*: *kaunis-Ta* = *kaunista* (1): *kauni-I-Ta* = *kauniita* (ou bien,
 avec *i* > *e* devant I, *kauneita* (1)) 'beau'.

Remarque.

La désinence du part. est normalement accompagnée du degré fort dans la consonne (le groupe de consonnes) qui précède. Ainsi, par ex., le thème *mansikka-* 'fraise' présente au part. les formes *mansikkaa* (2, et, irrégulièrement, *mansikkata* (1)): *mansikkoja* (1) ou *mansikoita* (2). Dans la dernière forme l'insertion de I devant la variante *-ta* du formant *-Ta* « ferme » la syllabe; conformément à la règle énoncée plus haut (voir p. 15), la consonne précédente répond par le degré faible: *-t-* au lieu de *-tt-*. Il y a tout de même une exception: zéro (impliquant consonne) devant I se fait précéder du degré fort: ainsi du thème *hammas-* 'dent' on a sing. *hammas-Ta* = *hammasta* (1): plur. *hampa-I-Ta* = *hampaita* (1). Cela veut dire que la consonne facultative *-s-* du sing. se maintient en réalité au plur., sous la forme zéro: ce zéro n'est pas un rien, puisqu'il provoque l'exception signalée. Il s'ensuit qu'on ne saurait considérer le groupe de voyelles *-ai-* de *hampaita* comme simple groupe *-vv-*: de nouveau on se heurte à la distinction entre diphtongues « fortes » et « faibles » (voir ci-dessus, p. 15). Peut-être serait-il mieux de ne pas appeler « diphtongues » ces groupes vocaliques, qui doivent leur existence à une consonne facultative « tombée »: on rencontrera le même problème lors du traitement du « gén. II ». Dans le cas présent, la variante *-ta* se laisse aussi bien expliquer comme dépendante d'une consonne (manifestée

comme z) que d'un groupe de voyelles (voir les règles données ci-dessous). Quelle que soit la solution qu'on préfère, il faut tenir compte de ce phénomène (degré fort devant I), lorsqu'il s'agit de déterminer si une diphtongue à second élément *-i-* dissimule le formant du pluriel I (voir ci-dessus, p. 16).¹

Pour le type irrégulier

rikkautta: *rikkauksia* 'richesse' il faut admettre les thèmes supplétifs *rikkaut-* (avec *t/d* \circ *s* en fin de mot) et *rikkauks-*.

L'implication *t* \circ *s* à la finale fait que le nom. sing. du thème se termine en *-s*: *rikkauks*; d'où l'analogie avec les thèmes, également à nominatif sing. en *-s*, du type *vastus* 'réponse'. La différence est que le *-s* final de *vastus* cache une implication *k* \circ *z* devant *s* final ou préconsonantique: *vastusta*: *vastuksia* (part.). (Cfr. au gén.: *vastuksen*: *vastusten* mais: *rikkauden*: *rikkautten*).

Sur *tubatta*: *tubansia* 'mille', voir l'exposé donné ci-dessous (génitif, p. 14); en outre, il y a implication *t* \circ *d* devant I.

Abstraction faite des divergences signalées, les variantes d'expression du formant *-Ta* sont définies par le tableau suivant:

$\frac{vv}{c}$	}	<i>-ta</i>	:	-	}	$\frac{zv}{vz}$	}	<i>-ta</i>
$\frac{z}{c}$	}		:	-	}	$\frac{z}{v}$	}	
<i>v</i>		<i>-a</i>	:	-	}	$\frac{z}{v}$	}	<i>-a</i>
			:	-	}		}	<i>-I-</i>

Comme on voit par ce tableau, seule l'implication *c* \circ *z* est pertinente pour la répartition des variantes. Il s'ensuit que, même au partitif, le

¹ Le raisonnement se laisse peut-être renverser: alors c'est *bampaita* qui est normal, comme l'est, à l'essif, *bampaina*: degré fort devant consonne simple de la désinence. Mais alors il reste à expliquer pourquoi on a *mansikkoina*, mais *mansikoita*: la désinence du part. s'accompagne, à ce qu'il paraît, « normalement » du degré faible.

choix des formants casuels au sing. et au plur. n'est pas si arbitraire qu'on ne le croirait au premier abord.

Pour des règles plus détaillées, voir *SK*, 68.

Instructif.¹

Ce cas est le plus souvent muni de la marque du pluriel I. Il est donc difficile de démontrer l'opposition sing. : plur. pour un même thème.

Ainsi, les deux nexus

mies veti kahden käden et

mies veti molemmin käsin

(E. N. Setälä, *Suomen kielen oppikirja*, 8^e éd. revue par K. Nieminen, Helsinki 1954 (abr. *SKO*), p. 48) signifient à peu près la même chose: 'l'homme tira des deux mains'. L'opposition dans le plan de l'expression *käden* : *käsin* n'est pas liée (comme dans les autres cas) à une différence de contenu tout court: d'abord, le choix du sing. *käden* dépend du nom de nombre *kahden* (voir ci-dessous, p. 86); ensuite, le plur. de l'instr. s'emploie assez librement au lieu du sing., comme nous allons le voir (cfr. l'exemple classique *ukko seisoi pihalla paljain päin* 'le vieillard était (debout) dans la cour, la tête nue', ci-dessous p. 51).

La désinence de l'instructif est *-n* (tout comme au gén.), et il y a les implications cénématiques ordinaires sous l'influence de I, formant du pluriel:

a > *o*: *jala-n* : *jalo-I-n* 'jambe'

i > *e*: *papi-n* : *pape-I-n* 'prêtre, pasteur' et ainsi de suite, comme pour les autres cas.

Au sing. il n'y a pas de différence morphologique entre le gén. et l'instr.: ainsi *käden* représente un syncrétisme gén./instr. On pourrait être tenté de concevoir l'instructif comme une variante du génitif: au sing. il y a syncrétisme, tandis qu'au pluriel la forme de l'instr. est celle qu'on attendrait pour le génitif, selon la formule générale de la plupart des cas du plur.: thème + formant du plur. + désinence casuelle; donc par ex. du thème *jalka-* 'jambe':

jalo-I-n.

Toutefois, *jaloin* n'est qu'instructif: le génitif a d'autres formes, à savoir

¹ Le nom *instructif* est celui qu'emploient les théoriciens des langues finno-ougriennes et les Finnois eux-mêmes (*instruktiivi*). En linguistique indo-européenne et générale le cas s'appelle traditionnellement *instrumental*.

jalkain et *jalkojen*. C'est la commutation qu'on peut constater entre ces formes d'une part, et l'instr. de l'autre, qui empêche de regarder l'instructif comme variante du génitif: malgré le syncrétisme au sing., il s'agit de deux cas indépendants, puisque commutables.

Il est intéressant de constater à quel point la langue économise ses ressources d'expression. Théoriquement, en disposant des deux formants T et I pour marquer le pluriel, le gén. plur. peut se réaliser comme l'une ou plusieurs des trois possibilités suivantes:

thème + T + -n

thème + I + -n

thème + I + T + -n.

Évidemment, il est rare qu'on trouve toutes ces possibilités réalisées pour un même thème; mais ce qui est vraiment intéressant, c'est que la seconde possibilité n'est jamais réalisée: la forme *jalkain* qu'on rencontre, appartient réellement au type -T + -n, et *jalojn* représente bien le type -I + -n, mais il est instructif, non pas génitif. On voit comment le vide créé par l'absence du type 2 (ci-dessus) est comblé par l'emploi de ce type comme instructif: économie caractéristique du système d'expression finnois, dont nous aurons l'occasion de donner plusieurs exemples.

Sur la forme du gén. plur. *jalkain*, voir ci-dessous, pp. 31 ss.

Comitatif.

Au comitatif (désinence -ne) l'opposition numérique s'est tout à fait effacée, comme on peut le voir par l'exemple suivant:

Siellä oli hänen appensa perheineen Joensuusta, hänen setänsä perheineen Raabesta, hänen lankonsa perheineen Kuopiosta... 'Là étaient son beau-père de Joensuu avec famille, son oncle de Raabe avec famille, son beau-frère de Kuopio avec famille...'

(Olli, *Hyvää, sanoj mustapartainen mies, päivää*, Helsinki 1954 (abr. MP), p. 30).

En dépit de la forme du pluriel (*perhe-I-ne-en*, voir ci-dessous), le sens sing. des *perheineen* réitérés est garanti par le contexte: c'est que le comitatif se présente toujours sous la forme du pluriel, indépendamment du contenu numérique qu'il exprime. La forme – théoriquement possible ou du moins imaginable – du singulier sans I (**perheeneen*) ne se rencontre jamais; si le contexte n'enseignait rien, *perheineen* pourrait signifier 'avec sa famille' ou 'avec ses familles' indifféremment.

La formation du « pluriel » s'effectue, ici comme ailleurs, à l'aide d'un *-i-* offrant les mêmes caractéristiques que I, formant du pluriel (implications, degré faible du consonantisme etc., voir p. 15) auquel il se laisse par conséquent identifier. Comme désinence du com. il faut admettre *-ne*. Elle est toujours accompagnée du « suffixe personnel » (ici de la 3^e pers. : *-nsa*, variante postvocalique (*-v*)-*vn*; voir ci-dessous, p. 48).

Selon M. Hakulinen (*SKRK* I, 93), la désinence du com. serait *-ine*, non pas *-ne*; le *i* initial de la désinence expliquerait l'identité entre les formes du sing. et du plur. Toutefois, en admettant *-ine* comme désinence, on ne s'explique pas l'absence des formes du pluriel théoriques à formant I (donc par ex. **perhe-I-ine*). De plus, l'analogie parfaite de *-i-*, initiale de la désinence, avec I, formant du pluriel, resterait mal fondée. L'introduction d'une désinence casuelle *-ine* au com. n'élimine donc point le problème: nous sommes ici en présence d'un syncrétisme entre le sing. et le plur. (plus exactement: une implication du plur. par le sing. : sg. \supset pl.) sous la dominance du comitatif¹: les faits de l'expression, comme tels, n'y sont pour rien.

Remarque.

La désinence *-ne* du com. peut se concevoir comme une variante (conditionnée, ou *variété*, voir *OSG*, 74) de l'instructif; la variété se trouve dominée à la fois par l'I précédent et par le suffixe personnel suivant: le comitatif ne se rencontre jamais sans formant du plur. I, ni sans suffixe personnel. L'instructif, au contraire, n'a que très rarement ce suffixe (cfr. des expressions toutes faites comme *se ei käy päinsä* 'ça ne va pas', et les exemples *SKL*, 78). Dans une jonction, il suffit que le syntagme sélectionné (voir *OSG*, 27) soit muni du suffixe:

bän tuli pienine lapsineen (lapsinensa) 'il venait avec son petit enfant/ses petits enfants',

d'accord avec la règle, qui défend aux syntagmes sélectionnants d'une jonction (par ex. les « adjectifs » de la grammaire traditionnelle) de recevoir les suffixes personnels. Il faut donc donner un sens plus étendu au mot « devant » dans la définition de la variante (voir ci-dessus).

La langue du Kalevala connaît encore des jonctions du type *järvet saoin saarinensa* 'les lacs avec leurs centaines d'îlots' (24:459; cité *SKL*, 77),

¹ c.-à.-d. la présence du morphème du com. est la condition nécessaire au syncrétisme, ou: le com. domine le syncrétisme (voir *OSG*, 79).

où l'instr. *saoin* (de *sata* 'cent', langue moderne *sadoin*) va de pair avec le comitatif *saarine-*. On devine derrière l'état actuel une période où la langue ne séparait pas encore l'instructif de sa variante.

Le comitatif (ou: variante comitative de l'instructif) est le dernier des cas dont le pluriel est marqué à l'aide du seul formant I.

Il y a cependant un type de génitif plur. qui, de prime abord, semble appartenir à ce groupe: nous voulons dire les « génitifs II » du type *jalkain*.

Considérées isolément, les formes du gén.

palan: *palain* 'morceau'

permettraient de construire une opposition du même genre comme ailleurs dans le groupe I (zéro: I). La forme du plur. *palain* se résoudreait alors en

thème (*pala-*) + marque du plur. (*-i-*) + désinence casuelle (*-n*).

Il y a toutefois deux circonstances qui rendent illicite une pareille supposition. D'abord la voyelle finale du thème n'offre pas l'implication ordinaire devant I: *a* > *o* (resp. *z*): cfr. translatif *palo-I-ksi* etc. Ensuite, le consonantisme de la dernière syllabe du thème présente le degré fort, ce qu'on peut constater en comparant le génitif d'un thème soumis à l'alternance consonantique (par ex. *jalkain*, de *jalka* 'jambe') au translatif du même thème: *jaloiksi*. Il s'ensuit que l'identification de l'*i* de *jalkain* avec I formant du plur. nous engagerait dans des fâcheuses contradictions (cfr. nos critères pour la détermination de I, ci-dessus p. 16); il faut donc rebrousser chemin et chercher une autre solution. On peut dès lors envisager les possibilités suivantes:

1°. *-i-* dans *jalkain* etc. ne serait pas le formant ordinaire du plur. I, mais un autre (qu'on pourrait symboliser par I'). I' est caractérisé par l'absence de toutes les propriétés spécifiques à I, et ne se rencontre point en dehors du gén. plur. D'autre part il est impossible de considérer I' comme une variante conditionnée de I, puisqu'il n'existe pas de conditions mutuellement exclusives pour l'emploi de I et de I'.

2°. Les formes du plur. *jalkain* etc. différeraient de celles du sing. sans permettre de donner une précision morphologique de cette différence (donc comparables aux pluriels « anomaux » d'autres langues).

3°. Le pluriel dans *jalkain* etc. s'exprimerait au moyen d'un élément atent (voir ci-dessus p. 9).

De ces trois solutions la première présente l'inconvénient de compliquer la description. De plus, l'introduction d'un formant I' pour ce cas spécial ouvre le passage à une foule de « formants », aucun desquels ne se laisse définir par rapport au schéma linguistique finnois. Quant à la seconde solution, elle n'est que provisoire: dès qu'on aura commencé l'examen des cas dits « anomaux », il se montrera que le plur. *jalkain* ne diffère du singulier que par le degré fort et la présence d'un *-i-*: nous voilà au rouet! La troisième interprétation est la seule qui puisse accorder l'anomalie apparente du type *jalkain* avec les observations déjà faites. En effet, en admettant un élément consonantique latent comme formant du pluriel dans ces cas, on obtient une analogie parfaite avec les autres génitifs du type consonantique:

cfr. *sisar-T-en* (de *sisar* 'sœur')
perbet-T-en (de *perbe* 'famille')
jalka-Z-in (de *jalka* 'jambe').

Après la variante zéro du formant T le connectif est, comme on voit, *-i-*, non pas *-e-*.

La répartition des variantes *t* et zéro de T s'effectue selon la règle suivante:

$-v-T- + -n = -v-Z-i-n$
 $-c-T- + -n = -c-T-e-n$.

La classification ainsi obtenue satisfait mieux aux exigences d'une analyse exhaustive que ne le font les règles données par la grammaire traditionnelle. En s'appuyant, comme le fait par ex. la grammaire de M. Rosenqvist, sur les formes du partitif pour expliquer les différents génitifs au plur. (part. sg. donne « gén. I », part. pl. « gén. II »), on ne parvient pas à classer les variantes d'une façon rigoureuse, ce qui n'étonne pas, puisque la répartition des formes du part. elles-mêmes n'est pas toujours conséquente (voir ci-dessus, p. 22).

Notre solution présente en outre l'avantage de s'accorder avec l'usage (voir *OSG*, 94): le type *jalkain* se range du côté des types consonantiques, non seulement pour ce qui est de l'expression: la distinction établie peut aussi servir de base à un classement d'usage des deux types (voir ci-dessous, p. 115).

Encore, il importe de noter le parallélisme entre les interprétations synchronique et diachronique: selon l'hypothèse de M.L. Hakulinen (*SKRK* I, 59), la forme *jalkain* remonte, par l'ancien *jalkaen*, à un **jalka-δ-en* originel, dont le δ représente le degré faible d'un *t*, que rien ne défend d'identifier avec notre T, formant du pluriel.

Autres représentants du type $-v-T = Z$:

auringon : *aurinko-Z-in* 'soleil'

balun : *halu-Z-in* 'désir'

suurimman : *suurimpa-Z-in* 'le plus grand'.

A côté de *suurimpain*, on trouve aussi la variante $-T-$: *suurinten*. C'est là la seule exception à la règle suivant laquelle les variantes zéro et $-t-$ du formant T ne se trouvent jamais réalisées dans un même thème; autrement dit, les deux variantes ont une répartition complémentaire. On peut éliminer l'exception en admettant, outre le thème *suurimp-/-mm-* (gén. pl. *suurinten*, part. sg. *suurinta*), un thème en $-a$: *suurimpa-/-mma-*, qui est à la base des formes *suurimman* : *suurimpain*.

Les thèmes en $-i-$ appellent un examen spécial.

Tandis que les thèmes en $-e$ et celles à implication $i \supset e$ suivent le schéma normal $-v-T = Z$:

nuken : *nukkein* 'poupée'

joen : *jokein* 'fleuve'

(les formes *nukkien*, *jokien* seront étudiées ci-dessous), le traitement des thèmes en $-i$ non-impliquants est irrégulier:

papin : *pappein* 'prêtre'.

On attendrait, d'après la formule $-v-T = Z$ (avec connectif $-i-$), une forme *pappi-Z-in*, ou *pappiin*: la forme se trouve, mais c'est un illatif sing., non pas un gén. plur. La langue remplace-t-elle **pappiin* par *pappein* pour éviter une homonymie ill.sg.-gén.pl. ? En tout cas, la forme *pappein*, calquée sur le gén. plur. des thèmes en $(-i- \supset) -e$ (cfr. *jokein*), est irrégulière: l'implication $i \supset e$ ne se rencontre normalement pas dans le paradigme des thèmes en $-i$ (sauf devant I, formant du plur.: cfr. l'instr. plur. *papein*, dont le consonantisme faible trahit la présence d'un I, à l'encontre du degré fort dans *pappein*).¹

1.113. GÉNITIF PLUR. « MIXTE » (FORMANTS I + T)

Toutes les formes étudiées jusqu'ici n'ont qu'un seul formant (I ou T) comme expression du morphème du plur. Il y a cependant un autre type, qui emploie les deux formants concurremment: I + T.

Soit le génitif du thème *maa* 'terre, pays': *maan* : *maiden* ou *maitten*;

¹ Voir aussi notre Post-Scriptum, pp. 141 ss.

de même de *perbe-* (?-) 'famille': *perbeen*: *perbeiden* ou *perbeitten* ;
et de *lukija-* 'lecteur': *lukijan*: *lukijoiden* ou *lukijoitten*.

Comme on voit par ces exemples, l'élément *i* des formes plur. cause des implications semblables à celles qui résultent de l'addition du formant I :

-*v*-(-*v*)- ɔ -*z*-(-*v*)- (*maiden*, cfr. transl. *ma-I-ksi* = *maiksi*)

-*v*- ɔ -*v*'- (*lukijoiden*, cfr. *lukijo-I-ksi* = *lukijoiksi*).

Les exemples de ce genre pourraient se multiplier.

Comme devant I, la consonne (le groupe de consonnes) qui précède figure au degré faible :

mansikan: *mansikoiden*

mansikoitten (de *mansikka* 'fraise'; cfr. le gén. plur. consonantique *mansikkain*).

La consonne facultative de certains types de thèmes reste également à l'état facultatif, comme on peut le noter dans l'exemple *perbeiden*/*perbeitten* (à l'encontre du gén. consonantique *perbetten*¹, forme consonantique à consonne facultative actualisée *t*).

Les faits signalés permettent d'identifier *i* de *maiden* etc. avec I formant du pluriel.

Encore, on peut interpréter l'élément final *-n* des formes *maiden* etc. comme l'expression du morphème casuel de génitif, devant lequel figure un connectif (*-e-*), tout comme nous l'avons fait plus haut pour les formes consonantiques du génitif.

Reste à déterminer l'élément *-d-*, subsidiairement *-tt-*, des formes du gén. plur. Dès l'abord, il faut constater qu'il y a variation libre entre les formes à *-d-* et celles à *-tt-* (M. A. Sauvageot dans son *Esquisse de la langue finnoise*, Paris 1946 (abr. *Saw.*), p. 152, note pourtant que la forme en *-tten* est « la moins employée », voir nos remarques à ce sujet ci-dessous, p. 115) : les grandeurs d'expression *-d-* et *-tt-* sont donc des *variations*.²

Quant à la grandeur linguistique à laquelle appartiennent les deux variations, rien ne défend de la concevoir comme le formant du plur. T. Les deux variations ne font ainsi qu'une seule variété (voir p. 27) de l'invariante T; l'autre invariante qu'elles présupposent est le formant du pluriel I : elles ne se trouvent jamais qu'après I. Le choix de *-d-* ou

¹ La forme est rare en finnois moderne, bien que Setälä (*SK*, 83) et Cannelin (*Ruotsalais-suomalainen sanakirja*, Helsinki 1953, 7^e éd., p. 1091) la donnent sans commentaire. Cfr., de l'autre côté, Kal. 23:168 *peitteen sisässä* 'sous les couvertures' (de *peite*? 'couverture').

² « Les *variations* sont définies comme variantes combinées, car elles ne sont pas présupposées par d'autres grandeurs déterminées coëxistantes dans la chaîne, et elles n'en présupposent pas » (*OSG*, 74).

-tt- dépend de conditions non-linguistiques (et, en quelque mesure, indéterminables: ainsi le même auteur peut utiliser les deux formes à dix pages d'intervalle d'un même livre!).

Il y a cependant des thèmes qui permettent une autre variante de T après I, à savoir zéro. Cette variante n'est pas toujours exclusive des autres: certains thèmes l'admettent à côté de *-d-/tt-*, pour d'autres elle est la seule réalisation de T après I. Dans la plupart des cas, le choix n'est donc pas libre; pour la répartition des variantes, voir le tableau dressé ci-dessous, p. 34.

Nous donnerons quelques exemples:

pulan: *pulien* 'embarras'
palan: *palojen* 'morceau'
halun: *halujen* 'désir'
sisaren: *sisarien* 'sœur'
tuolin: *tuolien* 'chaise'.

Dans toutes les formes du plur. on rencontre un élément *-i-* (subsidièrement *-j-*), qui se laisse identifier avec le formant du plur. I, dont il partage les propriétés (par ex. implications $a \supset \text{zéro}$, $a \supset o$ etc.).

En conformité avec l'analyse des autres formes du génitif, on considérera le *-n* final des formes citées comme désinence casuelle, et *-e-* qui la précède, comme connectif vocalique, s'intercalant entre une consonne (finale du thème ou autre) et la désinence (cfr. *sisar-e-n*: *sisar-T-e-n*). Comme on l'a vu, ce connectif se rencontre aussi là où la consonne finale du thème est facultative ou latente:

perheen = *perhe-?-e-n*
palain = *pala-Z-i-n*.

C'est à ce connectif également que le pluriel doit sa distinction entre gén. et instr.: au gén., la désinence ne s'ajoute jamais directement aux formants du pluriel T ou I+T; à l'instr. le *-n* de la désinence vient immédiatement après le formant I. La règle empirique ainsi formulée s'explique naturellement par l'admission d'un élément consonantique pré-désinentiel (actualisé ou non) dans toutes les formes du gén. plur. Comme partout ailleurs au gén., on désignera cet élément par T (avec les variantes *-tt-/d-* et zéro).

Il ressort de ces réflexions que les formes *pulien* etc. doivent être

¹ Mika Waltari, *Komisario Palmun erehdys*, Porvoo-Helsinki 1954 (abr. KP), p. 18: *portaitten käänteessä oli.. mustaan graniittiin bakaltu tytönbarmo* 'au tournant de l'escalier il y avait une statue d'une jeune fille, sculptée en granit noir', et p. 27: *portaiden vastapäätä oli... kylpyhuoneen ovi* 'vis-à-vis de l'escalier était la porte de la salle de bains'.

analysées comme *pul-I-Z-en* etc., et que là, où il y a les trois variantes de T, la formule *-I-T-en* peut se lire de trois façons différentes :

ainsi du thème *pubelu-* 'entretien' on a *pubelu-I-T-en = pubelwitten | pubeluiden* et *pubelujen*.

La variante zéro est liée à des conditions spéciales, dont l'examen dépasse le cadre de notre travail.

Le maximum absolu des variantes du gén. plur. d'un thème comme *peruna-* 'pomme de terre' est, d'après M. E. A. Saarimaa (*Kielenopas*, Helsinki 1955, 3^e éd. (abr. *Saar.*), p. 35), cinq, à savoir :

perunojen, perunoiden, perunoitten, perunien, perunain.

On aura noté que le gén. consonantique est représenté par *perunain* seulement : la variante z exclut la variante *-t-*, et inversement. Mais cela ne vaut que pour le type consonantique « pur » : le gén. « mixte » (I+T) offre les deux variantes (variétés), dont chacune se scinde en deux variations : *perunojen | perunien* et *perunoiden | perunoitten*, respectivement.

L'énumération de M. Saarimaa ne veut pourtant pas dire que les Finnois emploieraient chacun toutes ces variantes : on peut affirmer que les sujets parlants n'admettent, dans leur parler individuel, que trois formes au maximum, qui diffèrent et selon les thèmes et selon les sujets parlants¹.

Remarque.

Selon M. L. Hakulinen (*SKRK* I, 79), la forme *palojen* remonterait à un ancien **paloi-δ-en*. L'élément consonantique *-δ-* (qui, d'ailleurs, se retrouve dans **mai-δ-en > maiden*, *o.c.*, 59), peut se concevoir comme degré faible de *-t-* ; l'alternance consonantique *t* : **δ > z* est connue ailleurs, cfr. au part. *-ta* : *-a* :

asioita

**asioiδa > asioja* (*SKRK* I, 40).

Ici, de nouveau, on voit comment les hypothèses historiques corroborent l'analyse synchronique.

En résumé, les différentes formes du gén. plur. se résument comme suit :

groupe -I-
-c-T-e-n
-v-Z-i-n

groupe -I-T-
-(z-)v-I-T-e-n
-z-|v-|c-I-Z-e-n

¹ Voir l'article de M. Robert T. Harms *The Finnish Genitive Plural* (*Language* 33 (1957), 533-537), surtout p. 536, et nos remarques ci-dessous (Post-Scriptum).

La répartition sing. : plur. des différentes formes se voit du tableau suivant :

sg.		pl.
-vv-	-# :	-(z) v-I-T-e-
-v-		-v----Z-i- -z/v- I-Z-e-
-c-v-		-c- -c----T-e-

1.12. THÈMES PRONOMINAUX

La flexion pronominale se caractérise par les traits suivants :

1°. Les formes supplétives, rares dans la flexion nominale, se rencontrent dans presque tous les paradigmes pronominaux. Aussi l'opposition entre les deux nombres est-elle marquée non seulement par les formants déjà mentionnés, I et T, mais aussi – dans maints cas même exclusivement – par le jeu de thèmes alternants. Cfr., par ex., au nom. :

se : *ne* 'is'

tämä : *nämä* 'hic'

tuo : *nuo* 'ille'.

Dans la langue ancienne on trouve des formes à formant T : *nämä-T*, *nuo-T*; cfr. l'exemple suivant, pris dans la comédie classique d'Aleksis Kivi : *Nummisuutarit* (abr. *NS*, acte IV) :

nämät ovat hauskat häät 'voilà qui sont des noces joyeuses'.¹

Selon M. Hakulinen (*SKRK* I, 84) ces formes sont à considérer comme des innovations analogiques de date postérieure.

Les exemples cités (*ne*, *nämä*, *nuo*) sont instructifs, parce qu'ils montrent que la notion de supplétivisme peut recevoir diverses nuances d'interprétation. Au sens strict du mot, on parle de supplétivisme là où il est impossible de faire le départ exact entre un thème et ses caractéristiques (par ex. temporelles : lat. *sum* : *fui*). On peut donc à juste titre, avec M. Hakulinen (*SKRK* I, 79 et 83), concevoir *n-* dans *ne* etc.

¹ Voir aussi *SK*, 95 : « *nämä* ou *nämät*, *nuo* ou *nuot*, *ne* (raremt. *net*). »

comme marque du pluriel; toutefois, il faut admettre que l'introduction d'un nouveau « formant » du pluriel *n-* n'est pas nécessaire, et a même l'inconvénient de compliquer l'analyse: le « formant » ne se rencontre pas en dehors des paradigmes *se, tāmā, tuo*; le problème du supplétivisme dans la déclinaison pronominale ne se laisse pas éliminer de cette façon.¹

2°. Les pronoms se composent souvent de plusieurs éléments nettement séparés dans la déclinaison. Ainsi de *jo-kin* 'quelque' seul le premier élément est fléchi (de même *jo-ka* 'qui' (pron. relatif), dont le second terme tombe dans la plupart des formes casuelles); par contre *jo-ku* 'quelque, quelqu'un' fléchit les deux parties. On donnera un exposé plus complet de ces phénomènes ci-dessous.

3°. Comparée avec la flexion nominale proprement dite, la flexion pronominale offre un cas « de plus », à savoir l'accusatif: en dehors de quelques paradigmes pronominaux celui-ci entre toujours dans un syncrétisme avec d'autres cas, comme le gén. ou le nom.

A l'acc., l'opposition sing.: plur. s'opère à l'aide de thèmes supplétifs; la désinence est *-t*, cfr. *hänet: heidät* de *hän*, resp. *he* (pron. pers. de la 3^e pers., voir ci-dessous, p. 38). Matériellement, cette désinence est la même que celle du pluriel dans beaucoup de cas (formant T). Mais l'emploi de *-t* comme désinence de l'acc. ne compromet pas le système: là où *-t* exprime l'acc., le plur. est caractérisé autrement² (seule exception: *kenet*, acc. sg. de *ku-ka* 'qui' (pron. interr.), dont le nom. plur. est *ku-T-ka*, donc basé sur un autre thème que celui de *kenet*). Autrement dit: l'espace vide, créé par l'absence de *t* comme marque du plur., est comblé par l'emploi de *t* comme formant casuel. Qu'on se rappelle ce que nous avons dit plus haut au sujet de l'« économie » du finnois.

L'accusatif des pronoms personnels ne s'est répandu dans le domaine de l'*yleiskieli* qu'assez récemment. Encore Kivi écrivait: *saakeli sun perii vielä...* 'le diable t'emmènera encore' (*NS*, Acte I), avec la forme désuète *sun* (pour *sinun*, gén. du pronom pers. *sinä* 'tu').³ Un écrivain moderne se servirait ici de la forme de l'acc. *sinut*, cfr. l'expression *nyt sinut otti saatana* 'voilà que t'emporta le diable', emprunté au livre de M. Väinö Linna: *Tuntematon sotilas* (Helsinki 1955, (abr. *TS*), p. 75). Toutefois les

¹ Le finnois moderne n'autorise pas non plus à admettre un « formant » *-k* (par ex. dans **me-k* > *me(?)* 'nous'), comme le fait, pour des raisons historiques, M. Hakulinen (*SKRK* I, 83)

² Non seulement au nom., mais aussi aux autres cas à formant T: gén. et acc. plur.; concernant l'élément *-d(ä)-* de *heidän, heidät* etc., voir ci-dessous.

³ La forme s'emploie encore dans les dialectes et dans le langage poétique.

formes en *-t* ne sont pas inconnues du temps de Kivi: lui-même écrit (dans son ouvrage célèbre *Seitsemän veljestä* (abr. *SV*), éd. 1954, p. 205): *tuulispäät tempasivat heidät* [*sc. veljekset*] *helmoihinsa* 'les bourrasques prenaient les frères dans leur sein'. Les divers syncrétismes de l'accusatif, problème central de la morphologie nominale finnoise, appellent d'ailleurs un traitement détaillé. Voir pp. 66 ss.

Pour la classification des pronoms, on se servira des deux critères fournis par l'élargissement et le supplétivisme (ci-dessus, 2° et 1°).

1.121. THÈMES NON ÉLARGIS

1.1211. SANS SUPPLÉTIVISME

Le seul représentant de ce groupe est *joku* 'quelque', qui se fléchit comme un nom « composé » (type *omatunto* 'conscience', gén. *omantunnon* etc.).

A vrai dire, il s'agit ici de deux thèmes se fléchissant indépendamment l'un de l'autre:

nom. *jo-ku* : *jo-T-ku-T*

ads. *jo-lla-ku-lla* : *jo-I-lla-ku-I-lla*

etc.

1.1212. AVEC SUPPLÉTIVISME

1°. Thèmes *tuo-* : *nuo-* 'celui-là'.¹

nom. *tuo* : *nuo*

ads. *tuo-lla* : *no-I-lla*

gén. *tuo-n* : *no-I-T-en* = *noitten* ou *noiden*.

Sur le traitement de voyelle devant I, voir plus haut, p. 16; parmi les réalisations du groupe *-I-T-* la variante zéro fait défaut (cfr. p. 29).

2°. Thèmes *si-* : *ni-* 'ce(lui)',² avec implication « irrégulière » *i* > *e* devant *n* et à la finale:

nom. *se* : *ne*

ads. *si-llä* : *ni-I-llä*

gén. *se-n* : *ni-I-T-en* = *niitten* ou *niiden*.

Au sing., le thème *si-* a les désinences suivantes, tout à fait irrégulières:

ins. *-inä* : *si-inä* (pl. *ni-I-ssä*)

él. *-itä* : *si-itä* (pl. *ni-I-tä*)

ill. *-ihen* : *si-ihen* (pl. *ni-I-hin*).

Sur l'interprétation historique de ces formes, voir *SKRK* I, 89.

¹ Solution alternative (sans supplétivisme), voir plus haut, p. 34 (« formant » *n-*).

² Solution alternative, comme plus haut, 1°.

1.122. THÈMES ÉLARGIS

Les éléments qui se rattachent aux thèmes de ce groupe se répartissent sur deux types: les éléments « libres » (c.-à.-d. indifférents par rapport au nombre grammatical du terme fléchi), et les éléments « liés » (réservés à l'un des nombres seulement). Le fondement théorique de ces notions sera discuté en détail pp. 40-41.

1.1221. ÉLÉMENTS LIBRES

Sans supplétivisme: *joka* 'qui' (relatif)¹; *mikä* 'quel?' (interrogatif), '(ce) qui' (rel.); (*kuka* 'qui?'); *jokin* 'quelque' et les autres pronoms en *-kin*. Avec supplétivisme: *kuka*, (*ken*) 'qui?'; *tämä* 'ce(lui-)(ci)'

A part quelques différences individuelles qu'on notera ci-dessous, les deux types ont le même traitement.

L'élément *-ka* figure dans les paradigmes de ce groupe partout où sans lui on aurait une forme monosyllabique (donc aux nom. sing. et plur., et au gén. sing.). Dans ces cas, comme dans les autres, les désinences s'ajoutent directement au thème fléchi:

nom. *jo-ka* : *jo-T-ka*

gén. *jo-n-ka* : *jo-I-T-en* = *joitten* ou *joiden*,

etc.

Le thème *mi-(kä)* n'admet pas d'autre formant du plur. que T « pur »:

nom. *mi-kä* : *mi-T-kä*.

Dans tous les autres cas, l'opposition numérique est suspendue:

gén. *mi-n-kä* : *mi-n-kä*

ins. *mi-ssä* : *mi-ssä*,

etc.

A l'exception du gén., les formes du plur. se laissent expliquer comme *m-I-ssä* etc., donc avec implication *i* > zéro devant I, mais la solution ne peut pas être généralisée.

Le thème *ku-(ka)* est défectif et se fait suppléer par un autre thème, pareillement défectif: *ke-(n(-))(-kä)*:

nom. *ku-ka* : *ke-T-kä*

gén. *ken-e-n* : *ke-I-T-e-n* = *keitten* ou *keiden*

ads. *ken-e-llä* : *ke-I-llä*,

etc.

¹ Sur *joka*, adjectif indéclinable signifiant 'chaque', voir ci-dessous, p. 70.

Les formes *ken* (nom. sg.), *kutka* (nom. pl.), ainsi que les autres formes à thème *ku-* ne sont plus usitées en finnois moderne. Le thème *ke-(n)-* lui-même est sujet à une alternance *ken- : ke-*, comme l'on voit par l'adessif *kenellä : keillä*.

Au sing., le thème *ke-* est le plus souvent remplacé par *ken-* : la forme *kellä* appartient au langage archaïque et/ou poétique. Sur le *-n* de *ken(-)*, voir ci-dessous.

Dans le paradigme *tämä : nämä* on peut distinguer un élément *-mä*, ayant la même fonction que *-ka* dans les paradigmes mentionnés plus haut. Donc, au gén. sg. on a *tä-mä-n*, mais au plur. :

nä-I-T-en = näitten ou *näiden*, sans l'élément *-mä-*, et ainsi de suite.

L'alternance *tä- : nä-* est semblable à celle déjà signalée pour le type *tuo : nuo*. Le gén. sing. *tämän* fournit un exemple isolé d'une désinence casuelle rattachée à l'élargissement, et non pas directement au thème.

Quant au suffixe *-kin* dans *jokin* etc., il diffère des autres suffixes de ce groupe : *-kin* se combine avec tous les cas, au sing. comme au plur. :

nom. *jo-kin : jo-T-kin*

gén. *jo-n-kin : jo-I-T-en-kin = joittenkin* ou *joidenkin*,

etc.

De même pour les autres thèmes à suffixe *-kin* (et sa variété négative *-kaan/kään*) : par ex. *kukin* 'chaque, chacun' (cfr. *ei kukaan* 'personne').

1.1222. ÉLÉMENTS LIÉS

L'élargissement consiste en un élément *n*, dans certains cas suivi d'une voyelle (*ä, u*). L'élément *n* (que l'on a déjà rencontré dans *ke-n* 'qui', voir plus haut n'apparaît qu'au sing.

Tous les thèmes de ce groupe sont sujets au supplétivisme, les deux nombres ayant chacun son thème spécial (ou bien, si l'on préfère l'autre solution, il y a alternance – vocalique en ce cas – entre le thème du sing. et celui du plur.). Les détails de ce jeu d'opposition ressortiront de l'exposé qu'on va donner ci-dessous.

1°. Thèmes *hä- : he-* 'il' ; élargissement au sing. : *-n(-)*.

nom. *hä-n : he*

ads. *hä-n-e-llä : he-I-llä*

etc.

Au plur., le gén. et l'acc. font difficulté: ci-dessous, ces cas seront soumis à un examen spécial.

Sur la voyelle *-e-* qui s'insère devant désinence casuelle commençant par consonne, voir ci-dessus, p. 10.

2°. Thèmes *mi-*: *me-* 'je'; élargissement au sing.: *-nu-* (avec implication finale *u* \supset *ä*):

nom. *mi-nä*: *me*

ads. *mi-nu-lla*: *me-I-llä*

etc.

Voir aussi les observations faites sous 1°.

3°. Thèmes *si-*: *te-* 'tu'; élargissement au sing.: *-nu-* (avec implication *u* \supset *ä* à la finale):

nom. *si-nä*: *te*

ads. *si-nu-lla*: *te-I-llä*

etc.

Mêmes observations que sous 1°.

En tenant compte de l'implication cénématique bien connue *t* \supset *s* devant *i* (cfr. ci-dessus p. 12), on peut identifier la consonne initiale du thème sing. *si-* avec celle du thème plur. *te-*. Dans ce thème comme dans les autres, il suffit donc de compter avec la seule alternance vocalique *i* \supset *e* comme marque du nombre; parce que la répartition de *-i-* et *-e-* s'effectue mécaniquement selon le nombre grammatical, on peut considérer cette alternance comme une implication *i* \supset *e* sous la dominance du pluriel (ou, ce qui revient au même, *e* \supset *i* sous la dominance du singulier).

Comme nous l'avons déjà annoncé, le gén. et l'acc. plur. de tous ces thèmes sont irréguliers:

gén. *hānen*: *heidān*

minun: *meidān*

sinun: *teidān*;

acc. *hānet*: *heidāt*

minut: *meidāt*

sinut: *teidāt*.

Comme on voit, la forme du plur. offre un élément *-dā-*, qui fait défaut dans le reste du paradigme. La comparaison de ces formes à un gén. plur. tel que *nāiden* fait voir, que l'analyse en *-I-T-en*, que nous avons suggérée pour les gén. plur. de ce type-ci, ne tient pas bon dans le cas de *heidān* etc. D'abord, on ne s'explique pas pourquoi la forme parallèle **beittān* (correspondante à *nāitten*) de *heidān* manque dans le paradigme de *he-* (ainsi que les formes analogues des autres paradigmes); d'ail-

leurs la voyelle *-ä-* après *-d-*, supposé que ce *-d-* soit identique avec T, formant du plur., étonne: on se souvient qu'au pluriel le connectif de T est, sans exceptions, *e*.

D'un point de vue synchronique, l'identification de *-d-* dans *heidän* etc. avec le formant T n'est donc pas permise. Ce résultat négatif est confirmé par les données historiques: le *d* des formes *heidän* etc. provient des partiitifs plur. *heitä* etc. Devant *-n* (désinence du gén.) *-t-* figure naturellement au degré faible: *-d-*.

La description doit donc se borner à constater l'existence d'un élargissement spécial au gén. et à l'acc. plur., s'intercalant entre le formant du plur. I et la désinence casuelle *-n*, resp. *-t-*: *be-I-dā-n* etc.

1.1223. ÉLÉMENTS « LIÉS » ET « LIBRES »

Pour éviter toute équivoque, nous voulons encore une fois préciser que les termes « lié », resp. « libre » définissent les élargissements pronominaux par rapport à la catégorie du nombre. Une description des rapports entre les thèmes pronominaux individuels et leurs affixes n'amènerait pas nécessairement aux mêmes conclusions; employer la même terminologie dans les deux cas est courir le risque de confondre les notions en question.

En effet, un même affixe peut se combiner « librement » avec les thèmes individuels, bien qu'il soit « lié » à l'un des membres de la catégorie du nombre; d'autre part, un affixe « libre » par rapport à la catégorie du nombre peut être « lié » à son thème.

Ainsi l'élément *-n-* qu'offre le paradigme pronominal *bä-|be-* 'il' n'est pas présupposé par son thème (cfr. nom. plur. *be*; le fait que *-n-*, à l'intérieur du paradigme, présuppose son thème, n'est pas pertinent ici). Par contre, *-n-* présuppose l'existence dans la chaîne linguistique d'un morphème du sing.

Inversement, l'élément *-kin* apparaît indifféremment au sing. et au plur. d'un paradigme tel que *jokin* (cfr. plur. *jotkin*), tandis qu'il est présupposé – à l'intérieur du paradigme – par le thème (il n'y a pas de formes sans *-kin*; les formes *jossa, josta* etc. appartiennent à un autre paradigme).

Il importe de noter que les éléments libres (au sens défini plus haut) suivent les désinences casuelles, tandis que les éléments liés les précèdent. Il est permis d'interpréter ce phénomène comme la manifestation d'une union plus intime entre le thème et l'affixe lié: l'élargissement lié fait bloc avec son thème, l'élargissement libre ne le fait pas dans la même

mesure (seule exception: l'affixe *-mä(-)* dans *tämä* etc.; le gén. sing. est *tämä-n*, quoiqu'il s'agisse d'un affixe libre, cfr. le nom. plur. *nämä*).

En résumé: les éléments liés, une fois présents, se soudent plus étroitement à leurs thèmes que les éléments libres. Mais leur présence n'est pas obligatoire, à l'encontre de ce qu'on observe chez quelques-uns des affixes libres: voilà ce qui, de prime abord, a pu paraître paradoxal.

Remarque.

Dans l'analyse de l'opposition numérique nominale, on a mis les pronoms personnels sur la même ligne, par rapport au nombre, que les autres thèmes nominaux et pronominaux. Par cela, nous ne voulons en rien préjuger à notre théorie de cette opposition, dont nous donnerons ailleurs l'exposé.

C'est sous le bénéfice de cette réserve qu'on étudiera le nombre verbal dans le paragraphe suivant.

1.2. MORPHÈMES PERSONNELS DE NOMBRE

Si le jeu des oppositions numériques, au sein de la flexion nominale, présente une structure *grosso modo* régulière, l'expression des morphèmes personnels de nombre, au contraire, est d'une nature plus compliquée.

Le finnois n'offre qu'un seul cas où le sing. se distingue du plur. à l'aide d'une simple opposition zéro: T; ainsi on rencontre encore chez Kivi des formes telles que *tulit* 'ils venaient' (au lieu de *tulivat* moderne), s'opposant à *tuli* 'il venait'; cfr. le type nominal *talo*: *talot* 'maison'.

Le finnois moderne a toutefois abandonné les formes verbales à pluriel en *-t* simple; ici, comme partout ailleurs dans la flexion « personnelle » de nombre, on a introduit des éléments nouveaux, d'origines différentes, pour marquer les oppositions morphématiques (et notamment celle du nombre). Le résultat en est que les formants respectifs se sont enchevêtrés les uns dans les autres, comme par ex. dans

tulin 'je venais'

tulimme 'nous venions',

où chacune des désinences *-n*, *-mme* représente deux morphèmes, appartenant à deux catégories distinctes, celle du nombre et celle de la personne¹. Cet état de choses n'est peut-être pas originel: selon M.L. Hakulinen (*SKRK* I, 83), les formes en *-mme* se termineraient ancienne-

¹ Pour l'analyse détaillée des rapports entre ces morphèmes, voir ci-dessous, p. 116. Cfr. d'ailleurs notre remarque ci-dessus.

ment par *-k*, marque du pluriel maintenant désuète (cfr. plus haut, p. 35, la forme reconstruite du pronom personnel de la 1^e pers. plur. **me-k*).

Seule, la 3^e personne semble avoir ignoré la distinction entre les formants de nombre et ceux de personne (cfr. la forme ancienne *tulit*); c'est que la 3^e personne diffère fonctionnellement des autres, comme on verra par l'exposé que nous donnerons ci-dessous (voir pp. 121 ss.) des rapports entre les catégories morphématiques. Nous nous bornerons ici à noter les alternances provoquées, dans le plan de l'expression, par l'opposition des morphèmes de nombre dans la flexion personnelle.

1.21. FLEXION VERBALE

1^e personne.

-n : *-mme*

Exemples:

tule-n 'je viens' : *tule-mme* 'nous venons'

tuli-n 'je venais' : *tuli-mme* 'nous venions'.

Et ainsi de suite pour tous les autres paradigmes verbaux, à l'exception de l'impératif, où le sing. manque:

— : *tulkaa-mme* 'venons'.

Les formes de l'impératif appellent une analyse spéciale, voir ci-dessous.

2^e personne.

-t : *-tte*

Exemples:

tule-t 'tu viens' : *tule-tte* 'vous venez'

tuli-t 'tu venais' : *tuli-tte* 'vous veniez',

etc.

De nouveau, l'impératif fait exception:

tule(-?) 'viens' : *tulkaa* 'venez'.

Dans la langue ancienne et parfois dans les dialectes on rencontre la forme *tulkaat* (*te*) pour *tulkaa*. La forme du sing. se termine par l'occlusive glottale appelée « *aspiraatio* » par les grammairiens finnois: ainsi *sano-pa(s)* 'dis un peu' se prononce normalement *sanoppas*, forme conservée dans l'orthographe de Kivi (cfr. *NS*, *passim*).

La langue et l'orthographe modernes opposent de même

anna(-?) 'donne' à

anta-kaa 'donnez',

le degré faible du sing. étant dû à l'occlusive glottale, qui « ferme » la

syllabe finale de *anna-*. Du point de vue de l'inventaire cénématique rien ne fait obstacle à une forme sans « *aspiraatio* » (cfr. pour le cas de *anna*, le nom propre *Anna*, se terminant par voyelle simple, sans occlusive glottale). L'occlusive finale est facultative (au même titre que celle de *perhe-?* (p. 10)) et c'est seulement en rapprochant la forme *anna-?*, impér. 2^e pers. sing., à la forme correspondante plur. *antakaa*, qu'on constate l'existence de l'élément occlusif final. Celui-ci se laisse ensuite généraliser sur les formes sans alternance consonantique comme *tule* 'viens', *sano* 'dis' (cfr. aussi *tule tänne*, se prononçant *tulettänne* 'viens ici', et *sanoppas* 'dis un peu'). L'opposition morphématique des 2^e pers. sing. et plur. à l'impératif s'exprime donc par

-? : *-kaa(-t(-te))*.

Remarque.

L'élément *-kaa-*, qui se trouve dans les 1^e et 2^e personnes du plur., renferme, selon M. Hakulinen (*SKRK I*, 217), une marque de l'impératif *-ka-* avec une désinence de personne *-a-* (< **-δ-a-k*, cfr. *me* < **me-k*). Une analyse pareille est interdite en linguistique synchronique; même dans le cas de *älä* : *älkää* (impér. du verbe de négation), où on pourrait être tenté de concevoir *-ä* final de *älä* comme degré faible de *-kä|ka*, marque de l'impér. suivant M. Hakulinen, l'absence d'« *aspiraatio* » dans *älä* fait obstacle¹.

3^e personne.

zéro/*-v* : *-vat*

Au sing., les variétés d'expression se répartissent comme suit :

-vv-zéro

-v- v.

Dans ce dernier cas, la voyelle de la désinence est identique à la voyelle qui la précède.

Au plur., la désinence est sujette à l'harmonie vocalique.

Exemples :

saa 'il reçoit' : *saa-vat* 'ils reçoivent'

tule-e 'il vient' : *tule-vat* 'ils viennent'

mene-e 'il va' : *mene-vät* 'ils vont'.

¹ L'« *aspiraatio* » qui se trouve dans quelques dialectes est sans doute secondaire; une forme **älvä-k* est impossible au point de vue historique (*SKRK I*, 226: *älä?* < **äläk*).

Dans les modes verbaux autres que l'indicatif (et l'impératif, voir ci-dessous), la variété *-v* du sing. est exclue :

tuli 'il venait' : *tulivat* 'ils venaient'

etc.

Ici encore, l'impératif offre des désinences différentes :

tul-koon 'qu'il vienne' : *tul-koot* 'qu'ils viennent'.

Pour l'analyse ultérieure de ces formes, voir ci-dessous.

La langue ancienne connaît encore les désinences *-pi* et *-vi* à la 3^e pers. sing., dont la répartition est essentiellement la même que celle de zéro/*-v* :

-c-/-vv- *-pi*

-v- *-vi*

Exemples : *onpi* 'il est', *saapi* 'il reçoit', *astuvi* 'il marche', *ajattelevi* 'il pense' (exemples choisis par hasard dans le premier chant du Kalevala; équivalents modernes : *on*, *saa*, *astuu*, *ajattelee*).

En finnois moderne, les formes en *-pi/-vi* appartiennent au style élevé ou poétique ; il est donc quelque peu simpliste de constater, comme le fait laconiquement une grammaire d'école moderne : « d'autre part il y a la désinence *-pi* » (SKO, 70).

L'existence des formes en *-pi/-vi* confirme l'hypothèse selon laquelle le contraste sing. : plur. à la 3^e personne se serait autrefois exprimé par l'alternance zéro : T, tout comme dans la flexion nominale (cfr. aussi la forme *tulit* 'ils venaient', que nous avons discutée plus haut, p. 41). En effet, d'après M. Hakulinen *-pi* suppose un ancien *-pa* (degré faible : *-va*) ; on retrouve cet élément non seulement dans le participe présent (*tule-va* 'venant'), mais vraisemblablement aussi dans le suffixe dénominal *-va*, qui à son tour est identique avec la désinence du comparatif (*-m-*)*pi*, plur. (*-m-*)*ma-T*. (Voir SKRK I, 173 et 126). En finnois moderne, *-va-* figure aussi à l'imparfait (*tuli-vat* 'ils venaient') ; il est dès lors défendu au linguiste synchronisant de concevoir *-pi/-va-* comme marque du présent de l'indicatif.

L'analyse des formes de l'impératif *tulkoon* : *tulkoot* peut être poussée plus avant, si l'on tient compte des formes correspondantes négatives :

alköön tulko 'qu'il ne vienne pas' : *alkööt tulko* 'qu'ils ne viennent pas'.

Les formes *tulko* et *tulkoot* permettent l'isolation d'un élément *-koo-* (variété finale *-ko¹*), qui sert à marquer l'impératif. L'opposition sing. : plur. est alors exprimé par *-n* : *-t*.

¹ Diachroniquement, *-ko* et *-ka-* sont identiques : *-ko* < **-koi* < **-ka* + *-i* (SKRK I, 217).

Le verbe irrégulier *olla* 'être' présente une alternance semblable:
on 'il est' : *ovat* 'ils sont',
 mais l'origine en est différente :

on < * *om* < *oma*

ovat < *omat* (voir SKRK I, 224).

Il s'agit donc ici d'un nom (*oma* 'propre'), dont les formes fléchies (nom. sing. et plur.) sont devenues historiquement ce que le verbe auxiliaire 'être' est pour les langues indo-européennes. Le verbe finnois ainsi créé ne dissimule pas son origine: il est le seul dont la flexion soit irrégulière, le thème *o-* (*o-n*, *o-ovat*) se suppléant par les thèmes *ol-* (par ex. indic. *ol-e-n*, *ol-e-mme* 'je suis, nous sommes') et *lie-* (au potentiel: *lie-ne-n*, *lie-ne-mme* 'je pourrais être, nous pourrions être').

Le verbe « négatif » n'a pas de supplétivisme: l'irrégularité des formes *ei*, *eivät* (3^e pers.) en face de *en*, *emme* (1^e pers.) et *et*, *ette* (2^e pers.) résulte de la tendance de la langue d'éviter le groupe *ee-* à l'initiale. L'explication est confirmée par l'histoire de la langue: *eivät* est une innovation assez récente, moulée sur *ei* (qui lui-même remonte à **eþi*, cfr. *tulee* < *tulevi*, et le préfixe négatif – originellement un participe – *epä-*); les dialectes conservent encore l'ancien *evät* régulier.

Remarque.

Comme on l'a vu, l'impératif se distingue des autres modes¹ par ses désinences. Au plan de l'expression, il y a encore une irrégularité: qu'on compare par ex. *tul-e-n* 'je viens',

sano-n 'je dis'

à *tul-kaa* 'venez'

sano-kaa 'dites'.

Comme on voit par ces exemples, les désinences de l'impératif s'ajoutent immédiatement au thème verbal, même là où ailleurs le thème consonantique se sépare de la consonne (initiale) de la caractéristique (désinence²) par l'insertion d'un connectif (« voyelle de liaison », voir plus haut, p. 10).

¹ Qu'on dise « temps » ou « modes » en grammaire finnoise, peu importe: le système modotemporel n'a qu'une seule dimension.

² Cfr. la définition de caractéristique: « exposant fondamental qui caractérise un thème », voir *Essai*, 143.

Bien que l'impératif (à l'encontre de ce qui se passe aux autres modes) confonde les caractéristiques modales et personnelles sur le plan de l'expression, il n'y a pas d'ambiguïté: d'abord les désinences de l'impératif sont tout à fait originales, et ensuite il y a le traitement différent des thèmes consonantiques. L'équilibre linguistique est maintenu.

Diachroniquement, l'impératif doit son caractère particulier aux éléments hétérogènes dont il se compose: voir *SKRK* I, 216 ss.

1.22. PRONOMS PERSONNELS

L'opposition numérique se construit à deux « niveaux »:

1°. nombre-personne:

ainsi, par ex., au nom. (schématiquement):

sg. (-*v-n-(v)*) pl. (-*e*)

1. (*m-*) *mi-nä* *me*

2. (*s-/t-*) *si-nä* *te*

3. (*h-*) *hā-n* *he*

et ainsi de suite.

2°. nombre-cas:

toutes les personnes suivent le schéma nominal:

sg. (*Z*) pl. (*T, I, IT*)

nom. (*Z*) -*Z-Z* -*T-Z*

gén. (*-n*) -*Z-n* -*T|IT-n*

all. (*-lle*) -*Z-lle* -*I-lle*

et ainsi de suite.

Il y a une exception à la règle: le formant *T* ne se rencontre pas en flexion pronominale. Ailleurs (p. 35) nous avons vu comment la langue pare aux inconvénients d'ambiguïté provenant de ce manque. Il importe maintenant de noter que ce souci de précision entraîne une certaine « redondance » dans l'expression pour la majorité des cas.

Soit l'adessif du pronom pers. de 3^e pers.:

hänellä: *heillä*;

le contraste numérique s'appuie ici sur trois facteurs:

1°. l'opposition thématique *hā*: *he*;

2°. l'affixe « lié » *-n*-, typique du sing.;

3°. le formant *I*, expression du morphème du plur. (contrastant avec *Z* au sing.). Seul, le dernier contraste est distinctif de l'opposition numérique: les deux autres se laissent réduire à des variétés d'expression, com-

me nous l'avons démontré plus haut (p. 40). La « redondance » n'affecte donc pas le système.

Pour maintenir l'opposition entre les nombres au sein de la déclinaison pronominale, il suffit, dans la plupart des cas, d'un seul « niveau »: celui de nombre-cas. Le niveau nombre-personne se caractérise par supplétivisme: les morphèmes s'y expriment par les thèmes (voir aussi ci-dessous, p. 122). Pour l'inventaire des formants, ce niveau n'entre pas en ligne de compte (sur le « formant » *-k*, cfr. *SKRK* I, 84 et ci-dessus, p. 35).

1.23. PERSONNE SUFFIGÉE

Un thème nominal admet, dans la plupart des cas, l'addition d'une caractéristique de personne. Il s'agit ici des suffixes qu'on a souvent appelés, en grammaire finnoise, possessifs; à notre avis, c'est là une terminologie trompeuse: les suffixes en question ne se laissent pas restreindre au concept étroit de « possession ». Mieux vaut les appeler « personnels », afin de marquer leur appartenance à la catégorie morphématique de personne (sur leurs rapports avec les autres représentants de la catégorie, voir ci-dessous, p. 126).

Le « réseau » morphématique dont ces suffixes font partie comporte au maximum trois dimensions: personne, nombre et cas (voir aussi ci-dessous, p. 128). Théoriquement, on s'attend à une double réalisation des morphèmes en question:

1°. une « indépendante », se référant aux suffixes eux-mêmes;

2°. une « dépendante », se référant à – le cas échéant: s'accordant avec – les morphèmes du syntagme sélectionné.

L'état de choses actuel est pourtant beaucoup plus simple. D'abord, les suffixes n'admettent point de distinction casuelle; puis, les morphèmes personnels ne se trouvent que dans les suffixes et (éventuellement) dans un pronom personnel homojonctionnel¹. Quant au nombre, la seule distinction qu'admette la langue moderne est celle du plan « indépendant » (exception faite de la 3^e personne); au plan « dépendant », le système originel (existant encore en proto-finnois, cfr. *SKRK* I, 97) s'est simplifié rigoureusement: les mêmes suffixes réfèrent et au sing. et au plur.; tantôt c'est la forme du sing., tantôt celle du plur. qui a triomphé; les formes vaincues fournissent les éléments dont se nourrit le système nouveau. On ne s'étonne donc pas de trouver toute une série de synchré-

¹ c.-à.-d. figurant dans la même jonction (sur le concept de jonction, voir *Essai*, 144).

tismes, au plan « indépendant » comme au plan « dépendant » : le premier syncrétise toute la 3^e personne, tandis que le second a syncrétisme partout là où le syntagme nominal sélectionné perd l'expression de sa caractéristique numérique en vertu des lois cénématiques qui déterminent la suffixation en cause (voir ci-dessous). En pratique, cela signifie que la commutation en nombre est suspendue dans tous les cas où le pluriel se caractérise par le formant T seul. (Pour un examen détaillé de ces syncrétismes, voir les ch. 2 et 4 du présent travail).

Comme illustration de ce que nous venons de dire, nous citerons le nom. et le part. du thème *kät-(e-)* 'main', munis des suffixes personnels. 1^e personne.

	sg.(-ni)	pl.(-mme)
nom. sg./pl.	<i>käte-ni</i> 'ma main, mes mains' :	<i>käte-mme</i> 'notre main, nos mains'
part. sg.	<i>kättä-ni</i> 'ma main' :	<i>kättä-mme</i> 'notre main'
pl.	<i>käsiä-ni</i> 'mes mains' :	<i>käsiä-mme</i> 'nos mains'

2^e personne.

	sg.(-si)	pl.(-nne)
nom. sg./pl.	<i>käte-si</i> 'ta main, tes mains' :	<i>käte-nne</i> 'votre main, vos mains'
part. sg.	<i>kättä-si</i> 'ta main' :	<i>kättä-nne</i> 'votre main'
pl.	<i>käsiä-si</i> 'tes mains' :	<i>käsiä-nne</i> 'vos mains'

3^e personne.

s. /pl. (-nsä, avec la variété -v-n, c.-à.-d. allongement de la voyelle précédente + -n, dans tous les cas se terminant par la séquence (-c/v)-c-v, sauf au nom. sg. pl.).

nom. sg./pl.	<i>käte-nsä</i> 'sa, leur main; ses, leurs mains'
part. sg.	<i>kättä-nsä</i> (var. <i>kättä-än</i>) 'sa, leur main'
pl.	<i>käsiä-nsä</i> (var. <i>käsiä-än</i>) 'ses, leurs mains'.

Les règles cénématiques suivantes dominent cette suffixation :

1^e. Devant suffixe personnel, la (le groupe de) consonne(s) immédiatement précédente(s) figure(nt) au degré fort du consonantisme, même dans le cas où la forme sans suffixe présente le degré faible. Donc :

nom. pl. *kädet* 'les mains', mais
kätesi 'tes mains'.

2^e. Devant suffixe personnel, la consonne finale de la forme sans suffixe tombe :

kädet, mais
kātesi.

Ces deux règles valent universellement. Il y a une troisième, d'un emploi plus spécial:

3^e. Devant suffixe personnel, la désinence du translatif *-ksi* revêt la forme *-kse-* (l'implication *e o i* ne vaut qu'à la finale). Ainsi:

transl. sg. *kädeksi*

mais: *kädekse-nsä*, *kädekse-en* avec suffixe de 3^e personne.

1.3. CONCLUSION

L'examen des paradigmes divers (nominaux, pronominaux, verbaux) de la langue finnoise a révélé l'existence d'une catégorie morphématique, dite de nombre, avec deux membres commutables, appelés singulier et pluriel. Ces appellations sont toutes empruntées à la grammaire classique; si elles présentent un certain avantage pratique, elles sont loin d'être exacts. Dans les pages suivantes nous voulons tâcher de fixer les concepts traditionnels au moyen de définitions fonctionnelles. L'examen des fonctions linguistiques s'impose dès maintenant: les ch. 2 et 3 lui seront consacrés.

Parmi les fonctions linguistiques possibles (*fonction*: « dépendance qui remplit les conditions d'une analyse », *OSG*, 31), seules les *connexions* (fonctions à une ou plusieurs constantes, cfr. *OSG*, 37) entrent en jeu lorsqu'il s'agit de définir une catégorie et ses membres. Les connexions se divisent en dépendances unilatérales, appelées *déterminations*, et dépendances réciproques, appelées *interdépendances*. Les fonctions peuvent être considérées du point de vue du système linguistique: alors la détermination s'appelle *spécification*, l'interdépendance *complémentarité*: ce sont des fonctions *paradigmatiques*. Ou bien on considère les fonctions en tant qu'elles font partie du processus linguistique: alors la détermination est appelée *sélection*, l'interdépendance *solidarité*: il s'agit de fonctions *syntagmatiques*.¹

2. FONCTIONS PARADIGMATIQUES

Normalement, un morphème de nombre se combine librement et avec les morphèmes de cas et avec ceux de personne. Ainsi un morphème casuel,

¹ Pour ces définitions, voir *OSG*, 32-33 et 75. Les *connexions* s'opposent, d'un certain point de vue, aux « dépendances plus libres, où deux termes ont un rapport réciproque sans que l'un présuppose l'autre, ... appelées *constellations* » (*combinaisons* et *autonomies* respectivement.) Voir *OSG*, 33.

par ex. du gén., s'associe à l'un ou l'autre des morphèmes de nombre: on dit que le gén. se trouve au sing. et au plur.

Pour la classification des catégories morphématiques, cette fonction « normale » ne présente aucun intérêt. Seul ce qui est différent, peut spécifier: de là l'importance des » anomalies « pour toute description.

Pour ce qui est du nombre, on peut constater que dans quelques cas la combinaison, dont il est question ici, se remplace par – le cas échéant: se lie avec – une autre fonction (une connexion, ou unilatérale ou réciproque; voir *OSG*, 37). Le remplacement de la dépendance libre « normale » se laisse constater par la *suspension* de la fonction dite de commutation (voir plus haut, p. 9 et *OSG*, 67): le remplacement du sing. par le plur. (dans les deux plans de la langue) devient, sinon impossible, du moins factice. La suspension d'une commutation peut être l'effet d'un *syncrétisme* ou d'une *défectivation*. Dans le premier cas les grandeurs qui entrent dans le syncrétisme sont indistinctes; lorsqu'il s'agit d'une défectivation, l'une des grandeurs en question fait simplement défaut (cfr. *OSG*, 79 et p. 69 du présent travail). Les défectivations et les syncrétismes sont *dominés* par certaines grandeurs linguistiques, dont la présence est une condition nécessaire au syncrétisme ou à la défectivation. La plupart des syncrétismes sont *dissolubles*: c.-à.-d. qu'à un endroit donné de la chaîne linguistique (du texte) les fonctions syntagmatiques (les *relations*) n'admettent qu'une des variétés entrant dans le syncrétisme (cfr. *OSG*, 81 ss.).

En finnois, les syncrétismes sont le plus souvent dominés par des morphèmes (resp. catégories de morphèmes). Les défectivations sont dominées, ou bien par des morphèmes, comme les syncrétismes, ou bien – dans la plupart des cas – par des thèmes (éventuellement des catégories de thèmes). Dans les syncrétismes, la dominance thématique est surtout secondaire: une défectivation dominée par un thème peut aboutir à un syncrétisme.

2.1. SYNCRÉTISMES DANS LA CATÉGORIE DU NOMBRE

2.1.1. SOUS LA DOMINANCE DE MORPHÈMES DE CAS

2.1.1.1. INSTRUCTIF

Bien qu'on rencontre occasionnellement des formes de l'instructif au sing., il est difficile de dresser un paradigme complet de nombre pour la plupart des thèmes figurant à l'instructif (cfr. ce que nous avons dit à ce

sujet lors du traitement cénématique de ce cas plus haut, p. 25). Au sing., il y a syncrétisme entre le génitif et l'instructif; ce syncrétisme sera traité ci-dessous. Au plur., le gén., tout en usant du même formant casuel que l'instr., se distingue néanmoins clairement de celui-ci par le jeu compliqué de ses formants de nombre (voir p. 26). Il n'y a donc pas syncrétisme des cas au plur.; mais l'absence du singulier, et, par conséquent, d'une commutation régulière dans la plupart des cas qui s'observent, nous permet de considérer l'instr. comme dominant un syncrétisme entre le sing. et le plur.¹.

Le syncrétisme est-il dissoluble? Le plus souvent, la réponse est négative: on le voit par les exemples ci-dessous.

Johannes Ollila... on vakain tuumin ottanut bengen vaimoltaan 'J.O. a avec préméditation assommé sa femme' (Johannes Iinnankoski - Antero Alpola, *Taistelu Heikkilän talosta*, dans la collection *Parhaat suomalaiset radio-kuunnelmat 1948-49*, sous la réd. de O. Paavolainen, Porvoo-Helsinki 1950, (abr. *THT*), p. 23). Pris isolément, cet exemple ne présente rien d'étrange: dans de pareilles expressions, le plur. est souvent de règle, non seulement en finnois (cfr. aussi les exemples cités ci-dessous de « pseudo-défectivation »), mais aussi en d'autres langues (cfr. angl. *on second thoughts*, fr. *mes sentiments dévoués* etc.). Mais il y a des exemples où l'emploi du pluriel semble moins justifié: *ukko seisoo pihalla paljain päin* 'le vieillard est (debout) dans la cour la tête nue'. C'est bien l'instructif qui est responsable du plur. dans cette phrase; cfr. *ukko seisoo pihalla päätä ravistellen* 'le vieillard est (debout) dans la cour, hochant la tête' (*päätä*, part. sing. de *pää* 'tête'). Le fait qu'on ne rencontre jamais *pää* au plur. dans des contextes semblables nous met à même de résoudre le syncrétisme *paljain päin* du second exemple en faveur du sing.

Dans les exemples cités ci-dessus, p. 25, *molemmin käsin* et *kahden käden*, signifiant l'un comme l'autre 'à deux mains', le syncrétisme de *käsin* se laisse dissoudre par la présence de *molemmin*, tandis que le sing. de *käden* dépend d'autres facteurs, dont nous ferons l'examen ailleurs.

Dans *paljain päin* la sélection *paljain*→*päin* repose sur une détermination hétérosyntaxmatique² du type appelé concordance. L'instr. se révèle par là comme cas *fondamental* (cfr. *Essai*, 143 et ci-dessous, p. 58); de même

¹ On peut se demander s'il y a lieu de parler d'une défectivation occasionnant le syncrétisme (cfr. plus haut, p. 50). La réponse est que, *théoriquement*, les formes de l'instr. sing. se laissent toujours construire (et, à la rigueur, employer; mais cet argument vaut peu en linguistique finnoise). Il ne s'agit donc pas d'une défectivation au sens propre du terme.

² ou « direction », voir *Essai*, 142.

dans les expressions fixes comme *päinvastoin* 'au contraire', *kaikin voimin* 'de toutes forces' et une foule d'autres semblables.

Le témoignage de ces expressions concordantes est pourtant en quelque mesure obscurci par la présence dans la langue des formes dites « adverbiales » de l'instructif, comme *vaivoin* 'avec peine' (de *vaiva*), *voimakkeinoin* 'de vive force' (de (*voima*)*keino*); *hyvin* 'bien' (de *hyvä*), *kyllin* 'assez' (*kyllä*), *perin* 'à fond' (*perä*); *näin*, *noin*, *niin* (des thèmes pronominaux *tä-|nä-(mä)*, *tuo-|nuo-*, *se-|ne-*) 'ainsi, de cette façon (-ci, -là)'. Il s'agit ici d'un type extrêmement commun: les exemples peuvent se multiplier à l'infini.

Faut-il, dans les cas dernièrement nommés, considérer l'instructif comme un cas « éteint », improductif, fossilisé, tout comme les cas « anciens » du type *edes* (un « latif » avec la signification originelle 'en avant'; secondairement aussi 'au moins')? La question offre un intérêt spécial pour la description: dans l'affirmative, tous les cas « anciens » disparaissent de l'inventaire casuel du finnois; dans la négative, l'effectif casuel est considérablement augmenté. Nous discuterons le problème *in extenso* lors du traitement de l'« adverbial »; ici, il ne s'agira que de constater si vraiment l'instructif est un cas « mort ».

Dans la langue moderne, il y a une tendance croissante vers l'emploi « concordant » de l'instr.; à en croire M. Saarimaa, c'est surtout dans la littérature de traduction qu'on rencontre ce type: « dans les romans traduits on regarde bouche bée (*avoimin suin*), on est assis les yeux clos (*suljetuin silmin*), on est ravissante avec ses bras nus (*paljastetuin käsivarsin*), etc. » (*Saar.*, 225).

Qu'on soit d'accord ou non avec M. Saarimaa dans le mépris que celui-ci montre pour de pareilles constructions, il convient de noter que les instructifs de ce type ne se rencontrent pas seulement sous la plume de traducteurs: ainsi, M. V. Linna a: *kiristynein kasvoin... be puolustautuivat* 'ils se défendaient... les visages tordus' (*TS*, 196); Mlle Helvi Erjakka écrit de même: *kolmekymmentäviisivuotiaana mennään naimisiin aivan toisenlaisin vaatimuksin kuin kaksikymmentävuotiaana* 'à 35 ans, on se marie avec de toutes autres prétentions qu'à 20 ans' (*Ennen kuolemaa*, dans la coll. *Parhaat suomalaiset radiokuunnelmat* 1948-49, (abr. *EK*), p. 111). On ne saurait pas nier qu'on est ici en présence d'un fait linguistique authentique. Les exemples cités confirment nettement le caractère syncrétisant de l'instr.: au sing., on ne rencontre point de formations nouvelles à concordance,

l'instructif y subsiste dans les locutions toutes faites, ne présentant aucun intérêt pour l'étude des oppositions numériques.

Sur l'emploi « adverbial » de l'instructif, voir ci-dessous, pp. 85 ss.

2.112. COMITATIF

Si l'instructif offre des formes isolées du sing., le comitatif ne se rencontre guère que sous la forme du plur. (caractérisée par le formant I). On peut alors affirmer que le comitatif domine l'implication sg. > pl.

Seul, le contexte peut dissoudre le syncrétisme au com. Dans *hän tuli pienine lapsineen* 'il venait avec son/ses petit/-s enfant/-s' le syncrétisme, pris dans ce contexte isolé, est indissoluble.

Il faut cependant prévenir contre une méprise possible: seules les relations linguistiques entrent en question pour décider de la dissolubilité d'un syncrétisme. Si, par exemple, dans la phrase suivante:

Siellä oli hänen appensa perheineen Joensuusta 'là était son beau-père de Joensuu avec sa famille' (MP, 30), on dissout le syncrétisme *perheineen* en faveur du sing., ce n'est pas en vertu d'un raisonnement de sens commun (« le bonhomme ne peut avoir qu'une seule famille »): c'est le contexte entier qui justifie la dissolution ou l'interdit. On voit cela clairement par l'exemple suivant:

telttaan tupsahdi nyt yhtäkkiä tuo... surunlapsi hyvine huomenineen 'voilà maintenant cet enfant de leurs soucis qui tombait tout à coup dans la tente avec son « bonjour »' (TS, 336).

Ici, la jonction *hyvine huomenineen* se réfère à l'expression *huoment'* (*ib.*, 335), forme populaire de *huomenta* (part. sing. de *huomen-* 'matin', donc littér.: '(bon) matin'), dont le sing. permet de déterminer le syncrétisme *huomenineen* comme sing.

Ci-dessus (p. 27) on a appelé l'attention sur l'interprétation possible du comitatif comme variété de l'instructif (le morphème du com. étant solidaire avec le suffixe personnel homojonctionnel). Le parallélisme entre les fonctions anormales des deux cas ne pourra que confirmer cette hypothèse.

2.113. ADVERBIAL

Jusqu'ici on a fait abstraction, dans l'énumération des morphèmes casuels, des suffixes dits « adverbiaux », comme *-sti*, *-lti*, *-ittain*, etc. Le problème se pose maintenant de savoir s'il faut considérer ces désinences

comme des expressions de morphèmes casuels, solidaires avec des morphèmes numériques. Autrement dit: s'agit-il ici de « dérivatifs », sans intérêt pour l'inventaire morphématique, ou de syncrétismes en nombre sous la dominance d'un ou plusieurs morphèmes casuels?

A titre d'exemple on examinera le suffixe *-sti*, dont la langue se sert normalement pour former ses adverbes, par ex. de *paha* 'mauvais', *paha-sti* 'mal'. Les faits suivants demandent d'être observés:

1°. Dans une jonction, l'« adverbial » en *-sti* est sélectionné par un morphème casuel. De parfaite analogie avec

talon isäntä 'le maître de la maison'

on a des constructions comme

... *sanoi Palmu yksinkertaisen itsetietoisesti* 'dit P. avec une assurance naïve' (KP, 85), où le gén. *yksinkertaisen* sélectionne l'adverbial en *-sti*: *itsetietois-e-sti*.

2°. Les formes en *-sti* peuvent sélectionner un syntagme verbal dans un nexus (pour la définition de ce terme - et d'autres - voir *Essai*, 143 et ss.). Cfr. des constructions comme

olin levottomana 'j'étais inquiet',

tulimme levottomiksi 'nous devenions inquiets',

où le syntagme verbal est sélectionné par resp. un essif et un translatif, et la suivante, où un adverbial sélectionne le syntagme verbal:

Komisario kohotti kysyvästi kulmakarvojaan (KP, 132) 'l'inspecteur fronça les sourcils d'un air questionnant.'

3°. Dans les exemples *olin levottomana*, *tulimme levottomiksi*, cités sous 2°, il y a accord entre le nombre du verbe et celui du syntagme sélectionnant. Il n'en est pas de même pour l'adverbial en *-sti*: lorsqu'on remplace *kohotti* dans l'exemple cité par la forme du plur. *kohottivat*, seul le mot *komisario* reçoit la marque du plur.: *komisariot kohottivat kysyvästi kulmakarvojaan* 'les inspecteurs froncèrent les sourcils d'un air questionnant'. Le « désaccord » pourrait paraître incompatible avec l'hypothèse selon laquelle *-sti* serait une désinence casuelle. Mais le manque d'accord ne peut provenir de ce que la désinence *-sti* ne se combine jamais avec une marque de nombre: les formes adverbiales munies du formant I (voir les exemples ci-dessous) s'emploient de la même façon non-concordante. Dans aucun de ces cas il n'est question d'opposer un sing. à un plur.: la commutation n'existe pas, ou elle est suspendue. Exemples: *syömmme hyvin, kauan, kylliksemme* 'nous mangeons bien, longtemps, suffisamment'; au-

cun changement de nombre ne se produit dans les « adverbess », lorsqu'on remplace *syömme* par le sing. *syön*¹.

Même de « vrais » cas comme l'abessif, dont le caractère fondamental s'est avéré (cfr. une phrase comme celle-ci: *Lindholm säilyi kaupalla suuremmitta vammoitta* 'L. se tira d'affaire sans lésions graves', *Uusi Suomi* (abr. *US*), 24. 6. 57), restent impassibles au changement de nombre, lorsqu'ils se trouvent employés en fonction d'adverbess:

...*arveli Kokki järkähtämättä* 'prétendait K. d'un air imperturbable' (*KP*, 132).

Tout changement de nombre dans l'abessif serait ici artificiel, sinon impossible: on dit également *he arvelivat järkähtämättä* 'ils prétendaient d'uu air imperturbable'. Le manque d'accord dans l'adverbial ne permet donc pas de tirer des conclusions négatives sur son caractère casuel.

4°. La désinence *-sti* fournit, comme on l'a déjà vu, des adverbess et est, comme telle, productive. Il importe de noter que, par rapport à cette désinence, les thèmes nominaux se divisent en deux groupes, dont l'un admet la formation d'un adverbe en *-sti* (appelé traditionnellement le groupe des adjectifs), tandis que les thèmes de l'autre groupe ne l'admettent qu'à titre exceptionnel: ce sont les substantifs de la grammaire classique. (M. Hakulinen (*SKRK* I, 202) cite la forme *sia-sti*, de *sika* 'cochon', littér. 'cochonnément', cfr. fr. *vachement bien*, – remplaçant la forme normale *sikamaisesti*, adverbe de *sikamainen* 'de cochon'). La répartition des autres suffixes adverbessiaux n'est pas aussi régulière: il y en a qui se comportent comme *-sti*, tandis que d'autres s'ajoutent indifféremment aux thèmes nominaux des deux groupes; quelques-uns même ne se rencontrent qu'avec des substantifs.

Parmi les suffixes il s'en trouve qui renferment un élément *-i-* (par ex. *-i-ttain*: *os-i-ttain* 'partiellement' de *osa* 'partie', *sel-i-ttäin* 'dos à dos' de *selkä* 'dos'; voir aussi ci-dessous le prolatif en *-i-tse*). Cet *-i-*, quoique rien n'empêche de l'identifier cénématiquement avec I, formant du plur., ne joue aucun rôle pour l'opposition numérique dans ces cas-ci, tout comme dans le cas de *hyvin* etc.

Seul *-sti* est productif au sens strict du mot: les autres suffixes ne le sont pas, ou le sont seulement dans une certaine mesure, comme le suffixe plusieurs fois cité *-i-ttain*, cfr.

¹ Le fait que *kylliksemme* se changerait en *kyllikseni* (donc avec le suffixe de la 1^e pers. du sg. au lieu du pl.) ne prouve rien: le « nombre » de l'adverbial n'est pas affecté.

amerikkalaisittain kovaksikeitetty, eurooppalaisittain hempeä... kevätkome-dia 'une comédie de printemps, « hard-boiled » à l'américaine, charmante à l'européenne' (*Ylioppilaslehti* (abr. *YL*) 16. 5. 56).

Un autre cas « mort », le prolatif en *-i-tse* (voir sous 5°), a également vu une renaissance dans la littérature moderne (voir les exemples ci-dessous); mais la grande majorité des suffixes n'ont qu'un emploi très restreint.

5°. Le traitement des formations « anciennes » par la grammaire finnoise est instructif. On en citera deux exemples: celui du prolatif en *-i-tse*, et celui des cas dits « latifs » (désinence *-s*, entre autres; *SKRK* I, 94 ss.). Selon M. A. Rosenqvist (*Ros.*, 34), le prolatif n'est plus compté parmi les cas parce qu'il ne se construit que sur quelques thèmes isolés. M. L. Hakulinen affirme tout court (*o. c.* I, 93) que le prolatif n'appartient pas au paradigme nominal proprement dit, bien qu'il constate une « tendance toujours croissante » du prolatif à se répandre dans la langue moderne (cfr. des néologismes comme *lentoteitse* 'par avion', *pubelimitse* 'téléphoniquement', etc.).

En tenant compte de la tendance signalée par M. Hakulinen, on comprend qu'il est difficile d'indiquer exactement quels sont les thèmes qui admettent la désinence *-i-tse*. La valeur pratique du critérium invoqué par M. Hakulinen est donc douteuse; quant au principe théorique valable pour la démarcation de la catégorie des cas, aucun des auteurs cités ne l'a envisagé. La désinence du prol. *-tse* ne s'ajoute qu'à la forme du plur., caractérisée par I (c'est pourquoi la désinence figure parfois sous la forme *-itse* dans les grammaires):

maa 'terre' prol. *ma-I-tse*

cfr. all. pl. *ma-I-lle*

tie 'chemin' prol. *te-I-tse*

cfr. all. pl. *te-I-lle*

(sur les alternations – implications – cénématiques, voir ci-dessus, p. 17).

Le prolatif n'admet donc pas de distinction de nombre, tout comme l'adverbial en *-sti*.

Mais, tandis que celui-ci peut se combiner avec le génitif d'un nom (cfr. plus haut, p. 54), le prol. n'entre normalement pas dans une jonction:

he kulkivat maanteitse 'ils allaient le long de la 'grand'route' (*maanteitse*, prol. de *maantie* 'grand'route'); jamais: **he kulkivat maan teitse* 'ils allaient le long des chemins du pays'.

La seule exception à cette règle est constituée par les formes « post-positionnelles » du prolatif, comme *ohitse* (de *ohi* '(par) devant, à côté

de'), *yliitse* (de *yli* '(par) dessus, sur'), *välitse*, *lomitse* (de *väli*, *loma* 'intervalle'); une jonction comme *talon obitse* dans *hän ajoi talon obitse* 'il passait devant la maison' est parfaitement analogue à par ex. *talon edessä* (*edessä*, inessif de **ede-* 'devant', voir ci-dessous) dans *hän seisoi talon edessä* 'il était debout devant la maison'.

L'analogie entre les deux constructions va encore plus loin: *obitse* peut s'employer seul, comme *edessä*, et est alors – dans un contexte déterminé – presque synonyme de *obi*:

hän ajoi obi|obitse 'il passa'.

Mais la forme *obi* ne s'emploie pas partout là où *obitse* peut figurer:

hän ajoi talon (minun) obitse(-ni) 'il passa devant la maison, devant moi'
(jamais **talon obi*, **minun obeni*).

Ici le parallélisme s'arrête: le paradigme de *edessä* (avec les formes *edellä*, *eteen* etc.) n'a pas d'équivalent exact à *obi*, ancienne forme du latif à désinence - ? (cfr. *SKRK* I, 94; on fait abstraction du préfixe *esi-*; la forme attendue serait **ede-?*, mais elle n'est pas attestée).

Nous touchons ici au problème des « cas anciens »: les formes *obi*, *yli*, que M. Hakulinen groupe ensemble avec nombre d'autres (comme ceux en -*s*: *edes* 'en avant, au moins' *ylös* 'en haut', etc.) sous le nom de « latifs » (voir *SKRK* I, 94-95), font-elles ou non partie de l'effectif casuel?

Le problème n'est pas différent de celui que nous avons posé plus haut pour l'adverbial en -*sti* et le prolatif en -*tse*: bref, il concerne tout ce qu'on peut appeler les « franges » du système linguistique. Dans l'affirmative: à quel titre ces cas appartiennent-ils à la catégorie? Dans la négative: quelle est alors leur place dans le système général de la langue? Voilà des questions que nous ne pourrions pas épuiser dans le court espace de ce travail; dans ce qui suit, nous nous efforcerons de résumer les traits pertinents pour le problème qui nous occupe ici: l'opposition entre les nombres.

Ce qui tout de suite saute aux yeux, c'est qu'aucune des formes dites « adverbiales » ne peut entrer dans une jonction « concordante »¹ (type *isossa talossa* 'dans la grande maison'). Quant à la jonction « gouvernée »¹ (type *isän talo*), il y a ou il n'y a pas « rection »¹ adverbiale, suivant les différentes désinences: quelques-unes d'entre elles ont un traitement ambigu, comme -*tse* du prolatif.

Il est dès lors évident qu'en appliquant le critérium de « rection » de

¹ Les termes « concordant », « gouverné », « rection » sont employés ici dans le sens adopté par M. Paul Diderichsen dans son article *Morpheme Categories in Modern Danish* (*Recherches Structurales*, Copenhague 1949 (*TCLC* V), pp. 134-155) (abr. *MC*), p. 153.

façon univoque, on ne parvient pas à une classification satisfaisante de ces désinences. En effet, si l'on érigeait en principe que « est morphème fondamental seulement qui peut être dirigé » (*direction*: « détermination hétérosyntagmatique », *Essai*, 143), à l'exclusion des membres éventuels du paradigme qui n'offrent pas de direction, on serait forcé d'admettre que, dans une langue comme le français ou le latin, ni l'indicatif ne fait partie de la catégorie morphématique du mode, ni le positif de celle de la comparaison. D'autre part, les rapports paradigmatiques qu'ont ces morphèmes avec les autres membres (dirigés) des paradigmes respectifs, défendent de les considérer comme des *constituants* (voir *Essai*, 142: les désinences adverbiales seraient alors des dérivatifs). Il nous semble plutôt que la seule solution raisonnable du problème est d'inclure les morphèmes en question dans la même catégorie à laquelle appartiennent les autres membres des paradigmes respectifs.

La circonstance que, le plus souvent, les désinences « adverbiales » n'offrent point de rection, s'explique en partie par leur emploi restreint: la même désinence ne se trouve presque jamais simultanément avec un thème nominal du groupe « substantif » et chez un thème « adjectif », ce qui rend illusoire la sélection hétérosyntagmatique de ces morphèmes. Mais, après tout, n'est-ce pas ce qu'on constate, en des conditions spéciales, pour des cas non douteux, comme l'abessif (ci-dessus, p. 55) et le partitif dit « local » (par ex. *kotoa* 'de chez soi'), sans qu'on révoque en doute pour cela leur caractère casuel?

En outre, il y a une circonstance particulière qui défend de considérer les morphèmes « adverbiaux » comme des dérivatifs. C'est qu'un dérivatif peut recevoir des morphèmes (casuels ou autres); mais jamais un morphème ne s'ajoute à un autre morphème de la même catégorie. Or, les désinences « adverbiales » ne reçoivent pas des formants casuels: elles se comportent donc comme de vrais morphèmes¹.

Notre conclusion est donc qu'il faut compter les « adverbess » finnois

¹ A titre de curiosité et de contre-exemple amusant d'une superposition de morphèmes casuels on pourrait citer l'humoriste finnois Olli, qui fait choisir à son héros, « l'homme à la barbe noire », le surnom *Honolulusta* (élatif de *Honolulu*, donc litt. 'de H.'), de sorte que celui-ci puisse dire aux magistrats municipaux: « je veux changer mon nom en *Honolulusta* », en finnois: *talton muuttaa nimeni Honolulustaksi* (*MP*, 65-66). Ici, la désinence du transl. est superposée à celle de l'élatif (*-sta-ksi*). Le problème effleuré ici n'est peut-être pas aussi banal qu'il n'en a l'air. Cp. aussi une tournure comme la suivante: *vieraat kumartelivat hyvästefä* 'les invités s'inclinaient, tout en faisant leurs adieux' (*YL*, 21.8.59) (*byvästi*, adv. de *hyvä* 'bon', auquel vient s'ajouter une désinence de part. plur.) Dans les cas de ce type, il n'y a que le dernier morphème qui puisse être sélectionné: les autres n'entrent plus en ligne de compte.

parmi les formes casuelles, et qu'il faut considérer les désinences adverbiales comme l'expression de morphèmes casuels. Sans vouloir discuter ici le nombre de ces derniers ni les détails de leur emploi, nous pouvons affirmer que dans tous les cas envisagés il y a syncrétisme entre le sing. et le plur., tout comme à l'instructif et au comitatif. Les morphèmes casuels « adverbiaux » dominent ces syncrétismes¹.

2.12. SOUS LA DOMINANCE DE MORPHÈMES PERSONNELS

Ni dans le verbe, ni dans le pronom les morphèmes de personne ne causent de syncrétismes de nombre.

2.121. PERSONNE SUFFIGÉE

La désinence de la 3^e pers. (-*nsa*, subs. -*v-n*, voir plus haut, p. 48) syncrétise les nombres:

bān etsi kirjojansa 'il cherche (cherchait) ses livres'

he etsivāt kirjojansa 'ils cherchent (cherchaient) leurs livres'.

Le syncrétisme se laisse dissoudre à l'aide des rapports de sélection entre le morphème personnel du suffixe et celui du verbe:

-*nsa* → *etsi* ('sg.', expr. Z)

-*nsa* → *etsivāt* ('pl.', expr. -*vāt*).

Les syncrétismes de ce genre sont dissolubles dans la majorité des cas (cfr. les rapports de sélection entre les suffixes et les autres syntagmes d'une chaîne, pp. 127 ss).

Indirectement, les suffixes occasionnent des syncrétismes dans les syntagmes nominaux qu'ils sélectionnent (cfr. les règles cénématiques de la suffixation données ci-dessus). Ainsi par ex. le nom. pl. *kādet* 'les mains', en recevant le suffixe de 3^e pers. sg./pl. -*nsa*, devient *kādensä* (suivant la règle -*c* > *z* devant suffixe personnel), et, par là, identique au nom. et au gén. sg. suffigés:

kādensä peut donc signifier: 'sa main, de sa main, ses mains' (formes non-suffigées: nom. sg. *kāsi*, gén. *kāden*, nom. pl. *kādet*; devant le suffixe, il y a degré fort dans le consonantisme du thème, voir ci-dessus, p. 48).

¹ La question se pose de savoir si l'on peut faire abstraction de la catégorie du nombre dans les cas adverbiaux, au lieu de supposer des syncrétismes. - A cette question on ne peut donner une réponse adéquate qu'après avoir envisagé l'ensemble des rapports entre les catégories des cas et du nombre. Voir ci-dessous, pp. 118 ss.

Le syncrétisme est dissoluble la plupart du temps:
bänen kätensä meni poikki 'il s'est cassé la main' (*SKO*, 55)
bänen kätensä menivät poikki 'il s'est cassé les mains'.

Dans l'emploi non-réfléchi de ce suffixe le syncrétisme se laisse toujours dissoudre, même indépendamment d'un morphème personnel verbal: dans ces cas, *-nsa* est solidaire du gén. du pronom personnel *hä-|be-*: *bänen* au sg., *heidän* au pl. Cette règle ne vaut pas pour la langue ancienne; Kivi par ex. peut écrire:

lähe kiireesti, Kristo, ja elä (mod. *älä*) *kanssansa* (mod. *bänen kanssansa*)
rüitele 'sauve-toi vite, Kristo, et ne t'engueule pas avec elle' (*NS*, Acte I).

2.122. LA 2^e PERSONNE DU PLURIEL COMME FORME DE POLITESSE

Il y a en finnois, comme en beaucoup de langues modernes (indo-européennes et autres), une forme de politesse pour la personne à qui l'on adresse la parole.

Comme en français, la forme de politesse est grammaticalement la forme de la 2^e pers. plur.; dans l'usage poli, cette personne syncrétise le nombre, ainsi que *Te olette*¹ 'vous êtes' se dit indifféremment à une ou plusieurs personnes, comme l'équivalent français (cfr. aussi l'ancien allemand moderne *Ihr seid*, suéd. *Ni är*, et l'emploi de la 2^e pers. plur. dans nombre de langues slaves modernes). Le syncrétisme n'est dissoluble que lorsque la nexie dans laquelle figure le syncrétisme, renferme un morphème nominal de nombre sélectionné par lui. La nexie en question se laisse quelquefois compléter à l'aide d'une (des) nexie(s) avoisinante(s), moyennant le procédé connu sous le nom de *catalyse*². Exemples:

Te, Batler, tiedätte siis... 'vous, B., savez donc' (*KP*, 77)

Teille, herra kersantti 'à vous, mon sergent' (*Saar.*, 230).

Dans ces cas, l'influence des langues indo-européennes (en particulier du suédois, cfr. *Saar.*, 229) est incontestable.

Il est intéressant de noter que le développement ultérieur de la forme suédoise de politesse a un parallèle en finnois: en suédois moderne

¹ La capitale (*Te*) n'est pas de rigueur en finnois moderne.

² c.-à.-d. « une opération par laquelle la chaîne syntagmatique est complétée de façon à satisfaire à toutes les fonctions conditionnant la forme de la chaîne » (*Essai*, 141; voir aussi *OSG*, 83 ss.). – Pour l'analyse ultérieure des rapports de sélection ici en cause, voir ci-dessous, pp. 122 ss. Sur la fonction nommée *participation*, qui joue un certain rôle dans l'emploi de la forme de politesse, voir pp. 136 ss.

l'emploi de *Ni* en parlant à une seule personne est presque une incorrection; en finnois la forme *Te* – encore préférée par les puristes – cède lentement le pas à l'emploi non-synchrétisant de la troisième personne, également calqué sur le suédois¹:

mitä johtaja haluaisi? 'M. le directeur désire?' (cfr. suéd. *vad önskar direktören?*)

mitä herrat haluaisivat? 'ces messieurs désirent?' (cfr. suéd. *vad önskar herrarna?*).

L'emploi courant de la 3^e pers. de politesse dans un livre comme *Tuntematton Soitilas* (cfr. par ex. pp. 301 ss.), montre à quel point la langue de tous les jours se moque des normes posées par les autorités (linguistiques ou autres)².

Un cas spécial demande d'être discuté: à la 2^e pers., l'impératif emploie les deux nombres indifféremment sur des signaux routiers, des poteaux indicateurs, des affiches s'adressant au public, etc. En voici quelques exemples:

sg.:

älä sylje lattialle 'défense de cracher' (dans le tramway)

työnnä 'pousser', *vedä* 'tirer' (sur les portes d'un magasin)

mene 'passez' (texte d'un feu de piétons)

pl.:

siirtykää oikealle 'passez à droite'

läbettäköö joulupostinne ajoissa 'expédiez votre courrier de Noël à temps'

käyttäkää toista puolta 'allez de l'autre côté' (mais aussi au sg.: *käytä* etc.).

Il convient de noter que c'est le sing. qui empiète sur le domaine du plur. L'emploi de celui-ci paraît connoter une nuance de politesse, peut-être due à l'influence de la 2^e pers. plur. de l'indicatif; comme on verra plus bas, cette participation du sing. aux fonctions du plur. n'est pas fortuite: elle révèle un trait essentiel de la structure de la langue.

¹ En suédois, la 3^e pers. a maintenant entièrement remplacé la 2^e personne comme apostrophe de politesse au sing.

² Qu'on nous pardonne la citation suivante, empruntée, d'après M. Saarimaa (*Saar.*, 229-230), au règlement de service intérieur de l'armée finnoise: « En parlant à un inférieur, le supérieur use de la 2^e personne du pluriel.. En parlant à un supérieur on use de la 2^e personne du pluriel.. ».

2.123. LE « PASSIF »

Le passif finnois n'offre qu'une seule forme pour toutes les personnes et les deux nombres. Exemples :

karhu ammuttiin 'l'ours fut tué'

karhut ammuttiin 'les ours furent tués'.

Apparemment, le « sujet » de la phrase « passive » figure au nominatif : cependant, le remplacement du thème nominal (*karhu-*) par un thème pronominal (par ex. *mi-/me-* 'je'), montre qu'il s'agit ici d'un syncrétisme nom./acc., dissoluble en vertu des parallèles pronominaux *minut*, *meidat ammuttiin* 'je fus fusillé, nous fûmes fusillés'.

Ci-dessous (p. 95) on établira le principe suivant lequel nul accord en nombre ne peut être reconnu entre un morphème verbal et un morphème nominal, à moins que le dernier ne soit muni d'un morphème casuel du nominatif (en des conditions spéciales : du translatif ou de l'essif). Le « passif » finnois, qui se construit avec l'accusatif, reste en dehors de l'accord en nombre ; au lieu d'expliquer l'indifférence formelle de l'acc. aux catégories de nombre et de personne comme un syncrétisme, il vaut mieux dire que les dites catégories sont absentes au « passif » : il n'a point de flexion numérique ni personnelle.

Il s'ensuit que le terme « passif » est mal adapté aux faits : il s'associe facilement à des concepts empruntés à d'autres langues, comme le latin ou le sanskrit, dont le passif se fléchit en nombre et en personne.

Comme on sait, le passif finnois s'emploie souvent de façon « impersonnelle » : *tullaan* 'on vient', *mennään* 'on va', etc. A vrai dire, la différence entre cette construction et le type *karhu ammuttiin* est minime : aussi la traduction 'on tua l'ours' rend-elle mieux justice au sens impersonnel du dernier.

D'autre part, le passif finnois s'emploie aussi de façon « personnelle » : *mennään* peut remplacer un impératif de 1^{re} personne et signifie alors 'allons' ; en outre, le passif, notamment lorsqu'il se combine avec un pronom personnel, peut avoir la valeur d'un indicatif (voir cependant la note p. 63 ci-dessous). Cfr. les lignes suivantes prises dans le poème *Yksin hiihtäjä* de Eino Leino (*Eino Leinon kauneimmat runot*, Helsinki 1954 (abr. KR), p. 68) :

me tullaan, tullaanhan kyllä

me tulemme poskin niin lämpimin...

'nous arrivons, nous arrivons bien, nous arrivons les joues si brûlantes', où le choix de *tullaan*, resp. *tulemme*, semble déterminé uniquement par des facteurs de rythme et de composition poétique.

Une phrase comme

huomenna lähdetään Helsinkiin

peut, à la rigueur, s'interpréter dans trois sens différents: simple constatation du fait que quelqu'un (ou quelques-uns) partiront pour H. demain; constatation « engagée » du même fait: 'on partira' (avec l'introduction facultative de *me*); impératif « modéré ».

Des cas qui viennent d'être décrits il faut bien distinguer le passif dit « réfléchi », très répandu dans la langue ancienne et vivant encore dans maints dialectes. Ici, le pronom personnel est obligatoire: la construction ne diffère guère du type indo-européen du passif « personnel »:

kaikki me muutetaan 'nous serons tous changés' (I Cor. 15:51);

le texte cité se trouve dans la traduction ancienne de la Bible. Le texte moderne (trad. Suomen Piilaseura, 1952) a: *kaikki muutamme*. M. Saarimaa, à qui nous devons cet exemple (Saar., 245), considère la construction réfléchie comme un suécisme (*l.c.*); il est vraisemblable qu'il ait raison pour ce qui concerne l'exemple en question, mais on aurait tort de faire passer tous les cas sous la même toise, comme nous verrons ailleurs (ci-dessous, p. 69).

Quant à la construction passive à pronom personnel facultatif, il faut remarquer qu'en *yleiskieli* on ne trouve d'autres personnes que la 1^e plur. (le carélien offre une construction à 3^e pers. plur. + passif, remplaçant la 3^e pers. « fléchie »: *he tultiin* au lieu de *he tulivat* 'ils venaient', etc.).

Dans la supposition qu'on aurait affaire à un syncrétisme de nombre et de personne dans la forme passive, celui-ci se dissoudrait par l'introduction du pronom de 1^e pers. *me*. Mais, comme on l'a vu, l'introduction du pronom n'est pas obligatoire, et, dans la plupart des cas, il faut même dire qu'elle appartient à un niveau de la langue autre que celui de l'*yleiskieli*¹. C'est encore ce que montre le passage suivant de *Tuntematon Sotilas*, mis par l'auteur dans la bouche de Rokka (natif de l'Isthme Carélien):

myö ollaa naapurimiehiä ja myö jo talvosas oltii yhes (traduit en finnois standardisé: *me ollaan naapurimiehiä ja me jo talvisodassa oltiin yhdessä*) 'nous

¹ Chez nombre de Finnois cultivés, on peut constater une réaction véhémement (mais réfléchie, nullement spontanée) contre ces constructions passives, qu'ils qualifient de « populaires » et même « vulgaires ». Seulement, l'expérience enseigne qu'il faut se méfier de ces sentiments raisonnés; sans doute, M. M. Sadeniemi a raison en affirmant que « *me mennään* s'emploie couramment dans la langue parlée » (*on käyttää pubekieltä*, dans la revue *Suomalainen Suomi*, 1957, 3, p. 163). Cfr. aussi le jugement de M. Saarimaa: « Dans le langage de tous les jours, on dit couramment *me ollaan*, *me mentiin*, *me ei nähty* » (Saar., 43).

sommes voisins et nous étions déjà ensemble dans la guerre d'hiver' (TS, 147)¹.

Comme déjà indiqué, l'interpolation d'une autre personne que *me* est impossible, même là où le contexte semble en favoriser la présence, comme dans le monologue suivant:

No niin, sanoin itselleni, tässä nyt ollaan. Koeta hymyillä, jos voit. Etkö voi?
'eh bien, je me disais, te voilà maintenant. Essaie de sourire, si tu peux. Ne peux-tu pas?' (*Suomen Kuvalehti*, 3. 3. 1957, p. 27).

Le sujet parlant pourrait dire à lui-même: *tässä me ollaan*, mais jamais: **..sinä ollaan*. Plus généralement, cette construction semble toujours inclure celui qui parle, à moins qu'il ne soit explicitement éliminé, comme dans le second des exemples suivants:

kyllä tiedetään 'naturellement on le sait' (c.-à.-d. 'nous, moi inclus') (TS, 55), mais: *siellä puhutaan saksaa* 'là-bas on parle allemand' (c.-à.-d. quelqu'un ou quelques-uns d'autre) (*Ros.*, 64).

Donc, ni le passif « impersonnel », ni le passif « impératif » (*mennään (päs)* 'on s'en va, alors') n'admettent l'introduction d'un pronom personnel. L'introduction de ce pronom dans une nexie passive n'est jamais obligatoire, et parfois même défendue: elle n'enseigne pas grand' chose sur la nature d'une pareille nexie.

Il y a cependant une autre circonstance qu'il faut examiner avant de se prononcer définitivement sur le passif finnois. La chaîne passive peut se compléter par l'introduction d'un thème nominal faisant fonction de « complément » (les grammairiens finnois parlent de *predikaatintäyte* ou *predikaatiivadiverbialli*, cfr. SKO, 68; sur la définition des rapports entre « complément » et « verbe », voir ci-dessous, pp. 124 ss.). Ce qui nous intéresse ici, c'est que le complément ainsi introduit figure presque sans exception au plur.:

Saunasta tultiin pirttiin alastomina 'les gens allaient nus de la sauna (étuve) vers la grande chambre' (A. Turunen, *Kalevalan Sanakirja*, Helsinki 1949, p. 268a).

häntä katsotaan levottomina ja epävarmoina 'les gens le regardent, inquiets et incertains' (Toivo Pekkanen, *Tehtaan varjossa*, trad. de M. A. Sauvageot (*Sam.*, 99), à qui nous devons cet exemple); cfr. la tournure active *he katsovat levottomina* 'ils regardent inquiets'.

¹ Est-ce qu'on se trouve ici en présence d'un trait vulgaire ou d'une influence du carélien (cfr. la construction *be* + passif, et la phrase *me tullaan*, trouvée sous la plume d'Eino Leino?

De même avec un pronom personnel :

myö ollaa naapurmiehii (cfr. *me olemme naapurimiehiä* 'nous sommes voisins').

Et avec un passif de valeur impérative :

Tästä lähin ollaan abkerat 'dès maintenant travaillons assidûment' (ainsi dans l'édition finnoise de *SKL*, p. 16; l'édition suédoise (*Finska språkets satslära*, Helsingfors 1943, 8e éd., p. 17) a *abkerat* ou *abkeria* (part.: l'usage du part. s'accorde mieux avec le sens vaguement impératif de *ollaan*¹).

Il faudrait peut-être ajouter que les cas où le passif se combine avec un complément à l'essif sont parmi les moins sûrs par rapport au choix du nombre. On trouve souvent des constructions à complément au sing. (cfr. la phrase citée plus haut *kolmekymmentävuotiaana mennään naimisiin...* 'comme femme de 30 ans on entre en mariage', ci-dessus, p. 52; *bäntä katsotaan levottomana* peut se dire, selon l'un de mes informateurs, dans des conditions déterminées, par ex. lorsqu'on veut préciser qu'il s'agit d'une seule personne qui regarde). Serait-il justifié de penser à une divergence—en partie dialectale—dans l'emploi de l'essif? Ci-dessous on en donnera plusieurs exemples.

En résumé :

1°. La « catalyse » (si l'on peut dire) de la nexie passive à l'aide de *me*, là où celle-ci est permise, montre la prédilection du passif finnois pour la 1^{re} personne du plur. Même dans les cas où l'introduction de *me* serait non seulement incorrecte, mais impossible (c.-à.-d. tous ceux qui admettent l'interprétation impérative), la valeur « inclusive » de cette 1^{re} personne ('les autres avec nous') s'avère: cfr.

lähdetään 'on s'en va', contre

lähtekäämme 'allons-nous en (les autres peuvent rester)'².

¹ Mes informateurs finnois préfèrent le part. au nom. dans le contexte cité (et dans d'autres, semblables); cfr. aussi l'exemple suivant de *SKL* (*l.c.*): *luvattiin olla abkerat/ abkeria* 'on promettait d'être assidus', où la nuance impérative est exclue par l'emploi du prétérit. — Une discussion des problèmes, très intéressants du reste, autour de l'usage du part. et du nom. dans les constructions passives nous mènerait trop loin. Voir dernièrement la discussion qui s'est déroulée à ce sujet dans le périodique *Virittäjä* entre MM. M. Sadeniemi, O. Ikola et A. Penttilä (*Vir.*, 1954-56).

² Il y a une autre différence entre le passif « impératif » et l'impératif propre: le premier connote (cfr. *OSG*, 101 ss.) un style moins élevé que ne le fait l'impératif, dont le ton évoque une commande formelle.

2°. Bien que le passif lui-même n'admette pas de distinction en nombre, son complément éventuel figure presque toujours au plur. C'est dire que, dans la nexie passive, il y a un « sujet » implicite, dont dépend le nombre du syntagme complémentaire; jamais ce « sujet » plur. ne se laisse expliciter (le cas de *me ollaan* ne permet pas de conclusions: voir l'exemple ci-dessus). Puisqu'il ne contracte pas les fonctions normales, caractéristiques des membres des catégories de nombre et de personne, le passif reste en dehors de ces catégories morphématiques. Mais cela n'autorise pas à affirmer, comme le fait M. Sauvageot (*Saw.*, 65-66), qu'« à la voix impersonnelle ou passive, le verbe ne connaît qu'une seule personne, qui a la valeur d'une 3^e personne de singulier ». A notre avis, cette valeur est précisément la moins caractéristique du passif finnois.

Sur d'autres fonctions du passif, voir plus bas, p. 101.

2.2. SYNCRÉTISMES SOUS LA DOMINANCE DE MORPHÈMES DE NOMBRE

Il n'y a que la catégorie des cas à considérer dans ce paragraphe; la catégorie de personne n'offre pas de syncrétismes.

2.2.1. L'ACCUSATIF FINNOIS

La grammaire finnoise classique distingue d'ordinaire deux « accusatifs »: l'un appelé « accusatif I », l'autre « accusatif II ». Dans la déclinaison nominale proprement dite, l'acc. I est identique au génitif, l'acc. II au nominatif. Les deux acc. ont un emploi syntactique différent: l'acc. II se trouve comme cas d'« objet » avec le passif, avec l'impératif 1^e et 2^e pers., et, fréquemment, avec les modes dits impersonnels (participes, infinitifs); l'accusatif I s'emploie partout ailleurs¹.

On pourrait être tenté de croire que les accusatifs finnois ne seraient que des notions indo-européennes greffées sur le système finnois: là où une langue indo-européenne comme le latin emploierait un accusatif, le finnois a un nominatif ou un génitif; mais, afin de faire concorder la grammaire finnoise avec le schéma indo-européen, on invente les notions d'accusatif I et II, qui ne serviraient qu'à dérouter le linguiste non prévenu.

En effet, s'il n'y avait question que de la flexion nominale proprement

¹ Pour plus de détails, voir *SKL*, 18 ss.

dite, le raisonnement serait peut-être justifié; mais l'état de choses est bien plus compliqué.

Qu'on compare

ota isä 'prends le père'

otan isän 'je prends le père'

et

ota hänet 'prends-le'

otan hänet 'je le prends'.

On voit que la substitution du thème pronominal *hä-* 'il' au thème nominal *isä-* 'père' aboutit à un regroupement inattendu des morphèmes casuels: ni le nominatif, ni le génitif ne sont désormais permis (on ne saurait dire par ex. *otan hänen* en finnois moderne). Un autre cas, l'accusatif en *-t*, les remplace.

On a bien affaire à un cas « réel » ici: *hänet* se distingue à la fois du nom. *hän* et du gén. *hänen*: il y a commutation entre tous ces cas dans le paradigme pronominal. Or, si l'accusatif n'est pas une « projection », le problème se pose d'une façon nouvelle: est-ce qu'il faut admettre plusieurs accusatifs, comme le font les grammairiens finnois? Et, dans l'affirmative comme dans la négative, quelles sont les conséquences pour la flexion nominale, où l'accusatif ne figure jamais sous la forme indépendante (c.-à-d. non syncrétisée)?

Deux solutions s'offrent: la première consiste à traiter le (sous-) système flexionnel pronominal comme différant du système nominal proprement dit; l'existence d'un accusatif se réduit alors à une anomalie propre à un système particulier, et il n'est plus possible de conserver intact le schéma général des relations syntactiques. Cette solution satisfait donc mal aux besoins d'uniformité qu'impose une description à la fois simple et exhaustive.

L'autre solution attribue les mêmes relations syntagmatiques aux membres des paradigmes nominaux et pronominaux; par conséquent, ce qui s'appelle accusatif dans l'un d'eux doit être accusatif aussi dans l'autre; la différence entre les deux systèmes est que dans les noms l'acc. figure toujours à l'état syncrétisé, tantôt avec le nom., tantôt avec le gén., tandis que les pronoms maintiennent une propre forme de l'accusatif. En d'autres mots: l'acc. nominal n'est qu'une variante, non pas un cas autonome. La variante se scinde en deux variétés: celle du nominatif (l'« acc. II » de la grammaire finnoise) et celle du génitif (« acc. I », cfr. *SKL*, 17 ss). Le choix d'une variété particulière dans un contexte déterminé dépend des conditions syntactiques que nous avons formulées plus haut.

C'est cette dernière solution que nous adoptons pour notre description des syncrétismes dans le système casuel.

2.22. SYNCRÉTISMES DANS LE
SYSTÈME NOMINAL, A L'EXCLUSION DES PRONOMS

1°. Gén./acc./instr. (au sing. seulement, et conditionné par rapport à l'acc., voir p. 67):

pojan kasvot ovat punaiset 'le garçon a le visage rouge'

hän otti pojan mukaansa 'il emmenait le garçon avec lui'.

(Sur l'instructif des locutions toutes faites, voir plus haut, p. 51).

2°. Nom./acc. (Syncrétisme conditionné au sing., universel au plur.):

poika (pojat) tuli(vat) kotiin 'le(s) garçon(s) rentra(ien)t à la maison'

ota poika (pojat) mukaasi 'emmène le(s) garçon(s) avec toi'.

Les nombres cardinaux (à l'exception de *yksi* 'un') n'ont que ce syncrétisme:

kaksi poikaa tuli(vat) kotiin '(les) deux garçons rentraient chez eux'¹

ota kaksi poikaa mukaasi 'emmène (les) deux garçons avec toi'.

Remarque.

Comme on a vu par l'exposé qui précède, le système pronominal n'offre point de syncrétismes en langue moderne (cfr. nom. *hän* : *he*, gén. *hänen* : *heidän*, acc. *hänet* : *heidät*).

Dans la langue ancienne, au contraire, et dans les dialectes occidentaux on rencontre souvent le syncrétisme² gén./acc., surtout au sing. (cfr. l'exemple cité p. 35; c'est sans doute ce trait qui est à la base des *trois* accusatifs de M. Rosenqvist (*Ros.*, 28): *minun*, *minä*, et *minut*; cfr. aussi le témoignage de Setälä, cité plus bas). Ce phénomène confirme la doctrine de M. L. Hakulinen (*SKRK* I, 82), selon laquelle les formes en *-t* (c.-à.-d. les accusatifs pronominaux) seraient une innovation récente.

Un fait ultérieur vient appuyer la théorie de M. Hakulinen: c'est que la langue ancienne (et nombre de dialectes) présentent également le syncrétisme¹ nom./acc dans les pronoms. Plus haut, en parlant du passif « réfléchi » (p. 63), on a attiré l'attention sur le fait que la langue, à un état antérieur, préférerait le nom. du pronom personnel comme cas « sujet-objet » d'une tournure passive. Il est remarquable qu'une autorité comme E. Setälä, encore dans la 11^e édition de son livre *Suomen kielen lauseoppi*

¹ Sur l'emploi du sing., resp. du plur. dans ce contexte, voir ci-dessous, p. 97.

² Il est évident que le terme « syncrétisme », appliqué à un état de la langue où le syncrétisme en question précisément fait défaut, sert uniquement comme référence pratique.

(1926, p. 19), constate que la construction *hän vietiin kouluun* 'il fut conduit à l'école' est plus commune que l'équivalent moderne (maintenant le seul correct) *hänet vietiin* etc. Qu'on se rappelle tel vers du Kalevala (23:536) *naitihin ma miebelähän* (mod. *naitiin minä miebelään*) 'on m'a conduite en épouse à la maison de mon mari'¹, en le comparant aux exemples cités par A. Kannisto dans son ouvrage *Lauseoppillisia havaintoja Etelä-Hämeen kielimurteesta* (Helsinki 1902, p. 23), et à la phrase suivante de Kivi (*SV*, 160): *oli hän määrätty jäämään* 'il était destiné à rester'.

Tout cela semble indiquer que l'expansion des formes de l'accusatif pronominal est de date assez récente, surtout dans l'*yleiskieli* et les dialectes occidentaux: aussi faut-il se méfier des généralisations trop embrassantes qui soupçonnent une influence suédoise partout là, où les deux langues vont ensemble dans un détail de construction.

2.3. DÉFECTIVATIONS

Comme il n'y a pas de défektivations sous la dominance de morphèmes de nombre, seules les défektivations en nombre seront à envisager ici.

Quant au système général du finnois, il ne comporte dans la catégorie du nombre qu'un singulier et un pluriel (voir aussi ci-dessous, pp. 116 ss.); aucun des systèmes particuliers ne peut donc s'exposer à une défektivation totale, sous peine de compromettre non seulement la distinction des deux nombres, mais l'existence même de la catégorie du nombre dans le système en question. Tous les paradigmes défectifs constituent donc (au point de vue du système général) des cas isolés: ils ne permettent d'autre classification que celle selon les thèmes ou « thématique ». En même temps qu'on s'efforce de formuler des dominances « thématiques », il faut essayer de trouver les autres conditions dont dépendent les défektivations. Afin de faciliter la description, on traitera d'abord des thèmes nominaux, ensuite des thèmes verbaux.

2.31. THÈMES NOMINAUX

2.311. DÉFECTIVATION PROPREMENT DITE

1°. Le sing. fait défaut dans tous les cas: type *hääät* 'noces'².

¹ Il est vrai que la ligne provient, en toute probabilité, de la plume du premier éditeur-compileur du Kalevala, Elias Lönnrot; mais cela n'invalide pas notre raisonnement.

² Le thème « singulier » (ou plutôt: non muni d'une caractéristique de nombre) se trouve comme premier membre de noms composés, tels que *häämarssi* 'marche nuptiale' etc.

Il s'agit ici des « *pluralia tantum* » de la grammaire classique; on en rencontre en finnois qui désignent des objets concrets, comme *sakset* 'ciseaux'; des parties du corps, comme *kasvot* 'visage', *aivot* 'cerveau'; des « événements sociaux » (au sens le plus large possible du mot), comme *häät* 'noces', *jäähyväiset* 'adieux', etc., et nombre d'autres catégories.

Parfois la défectivité n'est qu'apparente: c'est le cas de *tanssit* 'bal' (cfr. sg. *tanssi* 'danse'), *rattaat* 'charrette' (mais sg. *ratas* 'roue'), *seurat* 'réunion pieuse' (mais sg. *seura* 'société, compagnie'); les cas de ce genre seront discutés dans le paragraphe suivant: peut-être sont-ils plus caractéristiques du « génie » de la langue que les *pluralia tantum* proprement dits, assez rares en finnois et nullement spécifiques à cette langue: qu'on pense par ex. à lat. *viscera, nuptiae*, fr. *entrailles, noces*, angl. *bowels, nuptials*, lit. *vestivės* 'noces', *sukaktivės* 'anniversaire', groenlandais *irllavit*¹ 'entrailles', etc.

2°. Les cas où le pluriel fait défaut sont beaucoup moins fréquents; parmi les substantifs, on n'en trouve point; pour les adjectifs on n'a que des exemples peu sûrs. En voici quelques-uns:

kumpi 'lequel des deux'

jokainen 'chaque, chacun'.

Par une sorte de renversement de perspective, ces épithètes ne figurent au plur. que lorsqu'ils sélectionnent un substantif défectif:

jokaiset häät 'toutes les noces'.

Bien qu'on rencontre une forme du plur. ici, la commutation normale sing.: plur. est suspendue dans ce cas comme dans les autres.

D'autres mots, comme *eri* 'différent', *ensi* 'prochain', *viime* 'passé', *pikku* 'petit', *koko* 'entier', etc. sont tout à fait indéclinables; à l'état isolé, ils ne sont pas à même d'exprimer aucune opposition morphématique:

viime aikana 'ce dernier temps'

viime ajoissa 'ces derniers temps'.

Le thème *itse-* 'même' peut recevoir des morphèmes casuels, mais ignore également la distinction numérique:

hänelle itsellensä 'à lui-même'

heille itsellensä 'à eux-mêmes'.

kaikki 'tout' n'a normalement au nom. qu'une seule forme pour le sing. et le plur.:

¹ notation phonémique d'après M. Knut Bergsland (*A Grammatical Outline of the Eskimo Language of West-Greenland*, Oslo 1955); l'orthographe officielle a *erdlavit*.

kaikki päivä 'chaque jour'

kaikki päivät 'tous les jours'

(mais, au gén.: *kaiken päivän*: *kaikkeien päivien*, etc.).

Il y a cependant une forme de nom. plur. de *kaikki*: *kaiket päivät* 'pendant des journées entières'. La nuance exprimée ici est voisine de celle qu'on rencontre dans le pluriel « seconde puissance », dont nous traiterons ailleurs (pp. 89-90).

Dans tous les cas signalés, l'emploi du terme « défectivation » peut induire en erreur: mieux vaut les considérer comme des syncrétismes totaux entre tous les cas et entre les deux nombres; ces syncrétismes sont des implications (voir *OSG*, 81 et cfr. L. Hjelmslev, *Sur l'indépendance de l'épithète*, Hist.-Fil. Medd. Dan. Vid. Selsk. 36 (1956), 5, pp. 14-15). Le syncrétisme total de l'épithète, quoique rare en finnois, n'est pourtant guère inconnu dans plusieurs langues, indo-européennes et autres, modernes ou anciennes (voir les exemples dans l'étude de M. Hjelmslev, *l. c.*).

2.312. DÉFECTIVATION « IMPROPRE »

Sous ce titre quelque peu ambigu nous avons réuni un groupe de thèmes, dont les différents emplois parfois rappellent de près le phénomène étudié au paragraphe précédent. A vrai dire, il ne s'agit pas ici d'une défectivation au sens propre: c'est plutôt l'usage linguistique qui exploite les possibilités que lui offre la fonction dite de participation (dont on traitera ailleurs, voir ci-dessous, p. 136). Le départ exact entre les deux groupes n'est pas toujours facile à faire; comme caractéristique des thèmes défectifs « impropres », on peut citer la différence usuelle « surérogatoire », c.-à.-d. dépassant l'opposition normale entre les deux nombres: l'échange des grandeurs exprimant le nombre entraîne non seulement l'échange des morphèmes, mais, en outre, celle d'autres grandeurs du contenu. Parfois le pluriel se laisse déterminer comme « pluriatif », le singulier comme « collectif »¹; dans d'autres cas, l'épreuve de commutation ne se laisse pas administrer, ou bien parce que l'introduction de l'autre nombre dans un contexte déterminé est défendu sous peine d'en compromettre le sens, ou bien parce que l'autre membre de la catégorie fait défaut. Ici on est près de la défectivation proprement dite.

Plus haut, on a déjà donné quelques exemples du premier type (*seura* :

¹ Ailleurs nous aurons l'occasion de préciser ces termes (voir p. 139).

seurat, tanssi: tanssit, voir p. 70). Le finnois est particulièrement riche en de pareilles expressions; comme nous verrons plus tard, il s'agit ici d'une qualité essentielle du système numérique du finnois.

A part le cas de *seurat* etc., on a encore l'emploi frappant du plur. dans des tournures comme

ha'in Suomen suuren maat ja meret, Saksat ja Virot... 'je cherchais dans toute la Finlande, par terre et par mer, en Allemagne et en Esthonie et dans nombre d'autres pays' (*SV*, 186).

Les formes plur. *Saksat, Virot* (de *Saksa* 'Allemagne', *Viro* 'Esthonie') font entendre d'une façon suggestive qu'il s'agit bien d'une pluralité, comme si on voulait dire 'de nombreux pays, tels des Allemagnes et des Esthonies'.

Cfr. encore: *meidän poika on lukenut kreikat ja latinat* 'notre fils a étudié pas mal de langues, comme le grec, le latin...' Suivant les auteurs de la grammaire scolaire, à laquelle nous avons emprunté ce dernier exemple (*SKO*, 182), l'emploi du plur. dans un cas pareil connote fréquemment « la vanterie ou le mépris ». On peut ajouter, que le pluriel « vantard » ou « méprisant » ne s'emploie jamais autrement que couplé avec un autre plur. du même type: les deux pluriels sont solidaires (on ne saurait dire *Saksat* seul). C'est là un trait formel qui permet de reconnaître cette espèce de plur., et de la distinguer d'autres emplois de noms propres au plur., tels *Edenit* dans la phrase suivante:

... *laivalla, jolla Edenit juuri olivat saapuneet Kanadasta* 'à bord du vapeur qui venait de transporter les Eden du Canada' (*US*, 4.6. 57)¹. On dit de même: *molemmat Saksat* 'les deux Allemagnes' (à savoir celle « fédérative » et celle « démocratique »).

¹ Les parallèles d'autres langues ne manquent pas: angl. *the Edens*, néerl. *de Wellers*, lituanien *Petraičiai* 'la famille Petrāitis', tch. *spisy bratří Čapeků* 'les œuvres des frères Čapek' (gén. pl.) (all. *Trautmanns* est ambigu: il peut s'agir d'un gén. sg., cfr. danois *Sørensen*). Sous la plume de Cicéron, on trouve des expressions comme *Antonium videbitis, vel potius Antonios* 'vous verrez A., ou plutôt les (frères) A.' (*In M. Ant.* VII, 6). Cp. aussi: *P. et Servius Sullae* (Salluste, *Cat.*, 17). – Nous nous rendons bien compte que la tournure finnoise n'a pas toujours le même sens que les exemples correspondants angl. et néerl.: lit. *Petraičiai* peut en outre avoir le sens 'la maison des P.', et, avec une nuance qui rappelle le *Saksat* finnois, 'des gens tels que P.' Cp. aussi la phrase suivante, empruntée au roman turc moderne *Yaban* de Yakup Kadri Karaosmanoglu (Istanbul 1957, p. 25 de la 5^e éd.) *Mehmet Alilerin bir boz eşeği var* 'La famille de Mehmet Ali avait un âne gris', où le suffixe du plur. *-ler/-lar* s'ajoute directement au nom propre *Mehmet Ali*. Un parallèle exact à finn. *Saksat* (lit. *Petraičiai*) est offert par l'expression tchèque *vzdor Erbenům a Kostamarovům* 'malgré des gens tels que Erben et Kostamarov' (dat. pl.) (J. Neruda, *Povídky Malostranské*, éd. Prague 1923, p. 92). Par contre, lit. *Petraičiai* (avec accent fixe, aigu) signifie 'plusieurs hommes s'appelant Petrāitis.' Voir A. Senn, *Kleine litauische Sprachlehre*, Heidelberg 1929, pp. 66–68.

Ici encore, le plur. sert à « distribuer », c.-à.-d. à répartir sur plusieurs individus la notion essentielle de singularité que comporte un nom propre.

Pas moins intéressants sont les cas du second groupe. Qu'on considère la phrase suivante, appartenant au jargon militaire de la dernière guerre: *eipä juhli naapuri nyt niinkuin talvisodassa* 'mais cette fois-ci l'ennemi ne triomphait pas comme pendant la guerre d'hiver' (TS, 124).

Le mot *naapuri* 'voisin' a reçu ici le sens prégnant 'le Russe, l'ennemi'; tandis qu'ailleurs on rencontre un paradigme normal *naapuri: naapurit*, etc., la forme du plur. est exclue lorsque le mot s'emploie dans le sens spécial qu'on vient d'indiquer.

Des faits analogues s'observent dans tout un groupe de thèmes dont les plus connus sont *jalka* 'jambe', *käsi* 'main', (*silmä* 'œil'). Ces thèmes excluent le plur. dans un contexte déterminé: cfr.

kengät ovat jalassa 'les souliers sont aux pieds' (*jalassa*, ins. sing. de *jalka*; le plur. *jaloissa* est tout à fait inconcevable dans le contexte donné).

Ailleurs, on a l'emploi « normal » du plur.:

päästyään jaloilleen hän otti muutamán borjuwan askeleen 's'étant redressé il fit quelques pas chancelants' (TS, 139).

Les grammairiens finnois limitent cet emploi « collectif » du singulier à des mots signifiant des parties du corps symétriques, combinés avec des noms de vêtements etc. (voir par ex. SKO, 181). Ces restrictions, nous semble-t-il, ne manquent pas d'arbitraire: l'emploi collectif ne se borne point aux cas prévus par les définitions citées; les exemples que nous allons donner montrent clairement que l'opposition entre le sing. et le plur. échappe à ces règles étroites, dues à une conception purement « numérique » de cette opposition¹.

A titre d'exemple on reproduira ici une réplique empruntée au drame de radio *Ennen kuolemaa*, suivie du monologue de l'un des deux personnages engagés:

(Irmeli) *Kun teitä kahhta katselee, niin oikein silmä lepää.*

(Hilkka) *Irmelin silmät lepäsivät meissä usein.* (EK, 79).

'« Lorsqu'on regarde vous deux, alors vraiment l'œil se repose ». Les yeux d'Irmeli reposaient souvent sur nous.'

Ici, le choix de *silmä* contre *silmät* relève de l'opposition fondamentale entre les deux nombres: les « parties du corps », comme telles, n'y sont

¹ L'emploi du sing. avec les nombres cardinaux constitue un cas spécial, dont nous traiterons plus loin. Voir pp. 87 ss.

pour rien, pas plus que les « vêtements » : pareilles classifications ne présentent aucun intérêt linguistique.

Qu'on étudie encore les exemples suivants :

olla alakynnessä 'avoir le dessous' (du nom défectif, donc hypothétique dans la forme citée **alakynsi* (littér. 'la griffe, la main en dessous'; cfr. *Kal.*, 22:214 *olla aina alla kynsin* (instr. sing.) 'être toujours dessous la main');

mennä jonkun jäljessä 'emboîter le pas à quelqu'un' (de *jälki* 'trace');
oli niin kuuma, että ei sääskikään jaksanut lentää 'il faisait tellement chaud que même les mouchérons n'avaient pas la force de voler' (L. Hannikainen, cité *Ros.*, 120)¹.

Outre le cas de « vêtements-parties du corps », M. L. Hakulinen (*SKRK* II, 211-212) nomme encore les deux cas suivants, où l'emploi du sing. est de rigueur :

1° en parlant de plusieurs choses, appartenant à plusieurs possesseurs, à la raison d'une par tête :

sotamiehet istuivat hevosten selässä 'les soldats étaient à cheval' (littér. 'sur le dos des chevaux').

Quelquefois on rencontre pourtant le plur. à côté du sing. :

hänen sanansa painuivat kaikkien sydämeen/sydämiin 'ses mots pénétraient dans tous les cœurs' (littér. 'dans le(s) cœur(s) de tous', *SKO*, 181).

2° en parlant de blés, fruits, etc., avant la récolte :

ruis kasvaa hyvästi 'le seigle pousse bien' (*SKO*, 181), mais :

kyllä hänellä aina rukiita aitassa oli 'bien sûr qu'il a toujours eu du seigle au grenier' (*SKRK* II, 213).

Selon *SKO* (*l.c.*), ce groupe comprend aussi les « immeubles » (au sens le plus large du mot) :

maassamme ei ole hiiltä 'dans notre pays il n'y a pas de houille', mais :
bän veti hiiliä uunista 'il tira des charbons du fourneau'.

Mais cette extension des limites de la définition ne semble pas non plus satisfaisante.

Il nous paraît, au contraire, que M. P. Ravila a raison, lorsqu'il affirme (dans son article *Über die Verwendung der Numeruszeichen in den uralischen Sprachen* (*FUF* 27 (1941), pp. 1-136 (abr. *Rav.*)) que l'emploi collectif

¹ Cp. le parallèle tchèque suivant : *město... všudy plno lidu jako bmyzu* 'la place... était partout remplie de gens comme de mouchérons' (J. Komenský, *Labyrint světa*, V, 2; la traduction norvégienne de Mme Milada Blekastad (Oslo [1955]) conserve fidèlement le singulier collectif : « lik myggen » (littér. 'comme le moucheron').

(« generell », pour citer M. Ravila (*o.c.*, p. 61 ss.)) du sing. dont il est question ici, remonte au finno-ougrien commun, et est, comme tel, une caractéristique très ancienne du groupe uralien; l'emploi « absolu » du singulier finnois (« singular als absoluter Numerus », *Rav.*, 61) serait donc un reste d'un état de langue antérieur.

Rien d'étrange alors dans l'emploi du sing. pour nommer des choses « jumelles », notamment les « parties du corps symétriques »: on en trouve l'explication dans l'absence, en finno-ougrien commun, du duel « naturel », ou « primaire », pour emprunter la terminologie de M. Ravila, de l'indo-européen.¹ Le sing. finnois dans les exemples cités (*jalka*, *käsi* etc.) reproduit donc fidèlement le système ancien (« singular als absoluter Numerus »), sans qu'il soit pour cela nécessaire d'invoquer la notion de paire comme explication du phénomène.

C'est pourtant à cette notion qu'on attribue un rôle décisif lorsqu'il s'agit d'expliquer l'emploi collectif du sing. Les théoriciens de la langue (parmi eux M. Ravila dans l'article cité) se sont fixés sur les quelques expressions du type *jalkapuoli* 'l'une des deux jambes', communes à presque tout le domaine finno-ougrien, et comme telles sans doute anciennes, qu'ils tâchent d'expliquer en partant d'une conception purement mathématique du mot *puoli* 'moitié'. En effet, raisonne-t-on, si *jalkapuoli* signifie 'une jambe', *käsipuoli* 'un bras', *silmäpuoli* 'borne', et si, de l'autre côté, le sens de *puoli* est 'moitié, demi-', il faut en conclure que *jalka* seul signifie deux fois un *jalkapuoli*, soit deux jambes. Et on comprend donc facilement, poursuit-on, que le Finnois dit *kengät ovat jalassa* (littér. 'les souliers sont au pied') au lieu de **jaloissa*, dont le pluriel correspondrait « logiquement » à celui de *kengät*. Il est de même naturel de dire *bän käveli nainen käsipuolestaan* 'il se promenait bras dessus, bras dessous avec une dame', au lieu de **kädessään*, puisqu'il est évident qu'on ne peut pas, en se promenant, donner les deux bras à une dame.

Il nous semble pourtant que le raisonnement dont nous venons de donner une ébauche tend à simplifier les données linguistiques plus qu'il ne faudrait. D'abord, on s'explique mal que l'emploi pluriel de *jalka* etc.

¹ Voici quelques exemples du « duel naturel »: sanskr. *pitarau* (de *pitar-* 'père') 'parents' (mais *pitarab* 'ancêtres'); *dampati* (de *dampati-* 'maître de la maison') '(les) époux'; *nitamba-* (prop. '(pente d'une) colline', d'où) 'buttocks, hinder parts (esp. of a woman); mostly dualis' (Monier-Williams, *Sanskrit Dictionary*, s.v.); av. *uši* '(les deux) oreilles' (mais aussi: 'l'ouïe, l'intelligence'); gr. hom. *ὄμματα* '(les deux) yeux'; tchèque *na nobou* 'sur deux pieds' (mais *na nobách* 'sur des pieds multiples', A. Mazon, *Grammaire de la langue tchèque*, Paris 1952, 3^e éd. revue par Jacqueline Mazon, p. 80).

soit restreint à l'exemple classique, cité, d'après E. Setälä, par toutes les grammaires scolaires: *olla jaloissa* 'encombrer le passage'.¹ Qui pis est, le singulier « collectif » déborde de loin les frontières tracées par la grammaire traditionnelle.

Avec M. Ravila, nous sommes d'avis que le sing. collectif est un trait ancien des langues ouraliennes. C'est ce qu'il faut mettre en relief lorsqu'il s'agit d'expliquer *jalka* = 'les deux jambes': le singulier *jalka* signifie tout simplement 'une totalité naturelle de jambe', exactement comme *hiili* signifie 'une totalité naturelle de charbon', c.-à.-d. 'houille', et ainsi de suite. Nous osons même prétendre que tout singulier finnois renferme, en puissance, une collectivité, que seule la chaîne linguistique avec ses relations (« le contexte ») peut actualiser.²

Pour ce qui est de la notion de 'moitié', M. K. Bergsland (dans l'article mentionné plus haut) a clairement montré que « the interpretation of *čäl'bmëh-bällë* [expression laponne du type fi. *silmäpuoli*, mais sans la signification spécifiée 'borne' de ce mot] as « eye-half » is meaningless, unless one uses the Germanic word « half » in the sense of 'fellow (match)'. » (*l. c.*, pp. 170-171). Les sens divers de fi. *puoli* peuvent se résumer, selon M. Bergsland, sous les mêmes titres que l'article *balle* dans le *Lapp Dictionary* de Konrad Nielsen: « 1. side; 2. half; 3. match. » (*ib.*), sans qu'il y ait, pour cela, identité étymologique entre lap. *balle* et fi. *puoli*. La signification de *puoli* « half » (« in relation to the median line ») et celle du même mot dans *jalka-puoli* etc.: « one of a pair, as opposed to or separate from the other » ne sont séparées que d'une nuance sémantique, et l'on conçoit aisément comment *puoli*, combiné avec un singulier « absolu » du type *jalka*, se soit stabilisé comme désignant l'une des deux jambes etc. (Pour plus d'exemples, voir l'article de M. Bergsland).

Le singulier « absolu » s'est mieux conservé dans les autres langues du groupe ouralien, comme le hongrois. En finnois, il a été refoulé par le pluriel (cfr. Ravila, *o. c.*, p. 21; Bergsland, *o. c.*, p. 165; faut-il penser à une influence de l'indo-européen?); la langue moderne n'en conserve que des traces sporadiques.

Le dernier groupe de défectivations « impropres » est caractérisé par

¹ L'exemple ne prouve du reste rien: c'est un pluriel « spécifique » du type *rattaat*. Voir plus haut, p. 70.

² Pour des parallèles dans les autres langues du groupe ouralien et du groupe eskimo-aléoute, voir l'article de M. Knut Bergsland *The Uralic Half-Eye in the Light of Eskimo-Aleut*, *Ural-Altische Jahrbücher* 29 (1957), pp. 165-173. Nous sommes redevables à M. Bergsland d'avoir bien voulu discuter avec nous les problèmes touchés ici.

l'étroite dépendance qu'il y a entre la « défectivisation » et certains morphèmes casuels (surtout locaux); parfois aussi, nommément lorsqu'il s'agit de paradigmes d'ailleurs « normaux » (c.-à.-d. non-défectifs), le suffixe personnel est obligatoire. La plupart des locutions « défectives » s'emploient avec un verbe (surtout *olla* 'être', *tulla* '(de-)venir', *joutua*, *päästä* 'devenir', etc.). C'est sans doute pourquoi les grammairiens finnois les qualifient d'« adverbes » ou « locutions adverbiales » (cfr. dernièrement l'étude excellente de M. Göran Karlsson, *Suomen kielen nukuk-sissa ja hereillä-tyyppiset paikallissija-adverbit*, Helsinki 1957, où l'on peut trouver une foule d'exemples avec des analyses sémantiques très intéressantes).

Si, dans ces paradigmes, la commutation est suspendue (sur les conditions de la suspension, voir ci-dessous), c'est le plus souvent le sing. qui est exclu. On voit cela par l'exemple suivant:

bän oli iloissaan 'il était joyeux' (littér. 'dans ses joies'; **ilossaan* est inconcevable dans ce contexte, mais le thème *ilo* 'joie' présente ailleurs une commutation normale, par ex. *ilossa* : *iloissa*).

Le classement formel des types constituant ce groupe est difficile: ni la dominance casuelle, ni celle des suffixes personnels¹ ou des verbes sélectionnés n'offrent des critères étanches. Pour les cas fixés dans l'usage il faut admettre une dépendance multiple: la défectivisation (et, le cas échéant, le syncrétisme qui en résulte) se produit:

1° sous la dominance d'un thème (et de certains morphèmes casuels ou personnels, s'il y a lieu) et/ou

2° sous l'influence d'un second thème qui entre en relation avec le premier. Le plus souvent ce thème est muni de caractéristiques verbales, sélectionnées par l'« adverbe » en question.

Pour ce qui est de la sémantique, force nous est de nous borner à relever quelques traits marquants, signalés par M. Karlsson. Il apparaît que la « défectivisation » est liée à un développement allant du concret vers un sens plus abstrait (*o.c.*, p. 90); elle finit souvent par connoter une conception de singulier d'un état quelconque (la loi de l'accord entre une forme défectivée au plur. et un pronom sélectionnant étant parfois suspendue, voir les exemples cités par M. Karlsson, pp. 68 et 165).

Lorsque, dans quelques cas, le sing. et le plur. se trouvent côte à

¹ Par exemple, chez le type *-ks-* les suffixes se trouvent surtout avec les morphèmes des cas locaux « intérieurs » (illatif, inessif, élatif), « lorsque l'état exprimé est de nature psychologique » (Karlsson, *o.c.*, p. 58).

côte, on peut le plus souvent constater une préférence marquée pour le pluriel; dans les temps historiques, le type *hereillä* (*olla hereillä* 'être éveillé') montre un développement marqué vers l'emploi exclusif du pluriel (Karlsson, p. 120), et les formes en *-ks-* (type *nukuksissa*: *olla nukuksissa* 'dormir') ne figurent que rarement au sing.

Ce qui nous intéresse ici, c'est que jamais on ne peut administrer l'épreuve de commutation dans de pareils cas: ou bien l'un des nombres fait défaut, ou bien la nuance sémantique qui les sépare est tellement subtile, qu'il faut se garder d'en tirer des conclusions générales. Comme exemples nous citerons, d'après M. A. Sauvageot (*Saw.*, 163), les locutions suivantes, trouvées sous la plume d'un même auteur dans un même livre (Mika Waltari, *Appelsiininsiemen*, Porvoo-Helsinki 1931):

siellä iltamassa 'là, à la soirée'

eilen iltamissa 'hier, en soirée'.

M. Sauvageot ajoute: « La seule différence entre les deux emplois est que le pluriel a un sens moins déterminé » (*ib.*). Il se peut que M. Sauvageot ait raison, mais alors il faudrait se poser la question si le contexte ne joue aucun rôle dans le cas étudié: la détermination peut également être due, par ex., à la différence entre les expressions *siellä* et *eilen*, dont la seconde paraît plus vague que la première.¹

Quoi qu'il en soit de cette question, les oppositions sing.: plur. dans les expressions de ce type sont tellement rares que l'interprétation devient plutôt subjective.

Dans nombre de cas, la fonction « normale » du pluriel est obscurcie, comme le constate M. Karlsson (p. 90). Ce serait une erreur de vouloir tout expliquer: il faut se méfier de « Hineininterpretierung » en linguistique (que l'interprétation soit correcte ou non). L'exemple suivant nous peut servir d'illustration: c'est un passage du livre de A. Kivi, *Seitsemän veljestä*, où l'auteur, dans l'espace de trois lignes seulement, emploie le singulier et le pluriel dans un contexte absolument identique (les interlocuteurs sont les deux frères Juhani et Simeoni):

J. *Tie on auki, lähdetkö liikkeelle?*

S. *Minä seuraan teitä, velikulka!*

J. *Aapo, tie on auki, lähdetkö liikkeelle?*

'Le chemin est ouvert, tu t'y mets?' 'Je vous suis, cher frère.'

'Aapo, le chemin est ouvert, tu t'y mets?' (*SV*, 56).

¹ D'ordinaire, dans des cas pareils, le plur. offre un sens plus concret; sur cette spécification « plulative » et notre conception de l'opposition sémantique sing.: plur., voir pp. 138-139.

Il va de soi que toute spéculation sur la motivation du choix de *liikkeelle* contre *liikkeille* est vaine et vouée à l'échec: on a affaire à une variation libre entre sing. et plur.¹

Ci-dessus (p. 71) nous avons déjà appelé l'attention sur le fait que ce groupe de défectivations « impropres » comprend toute une gamme de types, à partir des cas où la défectivité est de règle, jusqu'à ceux qui ne se distinguent des thèmes normaux qu'en des conditions spéciales. Nous donnerons quelques exemples, sans vouloir prétendre à être exhaustifs; pour plus de détails on pourra se référer au travail de M. Karlsson.

1°. Thèmes qu'on ne rencontre que dans une ou plusieurs formes casuelles; le sing. peut être exclu, le plur. l'est très rarement.

olla kadoksissa 'être disparu'

tulla juovuksiin 's'enivrer'.

Le thème *juovus* qu'offre le *Dictionnaire finnois-français* de E. Hagfors (Helsinki, 1953) n'est qu'une abstraction philologique; les seules formes de ce « thème » sont celles que nous venons de citer (avec l'élatif *juovuksista*; point de formes du sing.) De même:

olla kadoksissa 'être disparu'

et, avec le même sens, *olla kateissa* (avec la variante sing. *kateessa*, cfr. Cannelin, *Suomalais-Ruotsalainen Sanakirja*, s.v.; le mot ne se trouve pas chez M. Karlsson, qui, pour les cas analogues en *-ks-*, note que le sing. est le plus répandu, notamment dans les dialectes (p. 137). Par contre, les cas locaux « extérieurs » (allatif, adessif, ablatif) montreraient une tendance vers le plur. (p. 130). Il nous semble cependant artificiel de séparer ainsi les deux groupes, vu surtout que les exemples d'*yleiskieli* des cas « intérieurs » que fournit M. Karlsson, ne justifient pas un pareil départ.)

Moins défectif est déjà **bode*: *ottaa boteisiinsa* 'prendre garde, se charger de'; cfr. *olla omilla boteillaan* 'être abandonné à soi-même'.² Il n'y a pas de formes correspondantes au sing.

¹ La remarque de M. Karlsson à ce sujet est instructive: autrefois (ainsi encore des temps de Kivi), la forme plur. *liikkeille* était la plus commune (cfr. *SV*, 80 et *pass.*). Aujourd'hui elle sent le dialecte, et on la remplace volontiers par le sing. (cfr. *TS*, 79: *jos vain saan miehet liikkeelle* 'si seulement je sais entraîner les hommes'). Le fait est curieux, parce qu'il représente une exception à la tendance normale vers l'emploi du plur. dans les cas de ce type (cfr. ci-dessus, p. 78, et p. 120 du travail de M. Karlsson).

² Selon le critère de M. Karlsson (p. 38), *boteillaan* dans cette expression ne peut être « adverbe », parce qu'il reçoit un attribut: *omilla*. On se trouve ici en présence d'un principe de démarcation dont l'âge vénérable ne saurait dissimuler le caractère authentique: qu'on se rappelle ce que nous avons dit plus haut au sujet des « adverbes » (voir p. 57 du présent travail).

Parfois, on a affaire à des thèmes « dérivés », comme **rako-nen* de *rako* 'fente' : *silmät vähän rakosilla* 'clignant un peu des yeux' (ancien, *SV*, 67; pas dans Cannelin); *olla paitasillaan* (de **paita-nen*, dérivé de *paita* 'chemise') 'être en chemise' (avec la nuance supplémentaire: 'seulement': *olla paidalla*, avec le nom non dérivé, signifie simplement 'être vêtu d'une chemise'); par ex.

emäntä tuli kamarista yöpaitasillaan 'la patronne sortait de sa chambre, vêtue seulement d'une chemise de nuit' (*THT*, 8)

(puisqu'il s'agit d'une chose inattendue: par contre, on dirait

emäntä makasi vuoteella yöpaidassaan 'la patronne était couchée en chemise de nuit', parce qu'il n'y a rien d'imprévu dans un énoncé pareil).

2°. Thèmes à paradigme « normal » (c.-à.-d. complet), suspendant la fonction commutative ordinaire en des circonstances particulières (sur celles-ci, voir plus haut, p. 50). Exemples:

hän oli häpeissään sulkeutunut kamariinsa 'dans sa honte, il s'était enfermé dans sa chambre' (*THT*, 8); *häpeissään*, iness. plur. de *häpeä* 'honte'. *olla hädissään* 'être aux abois'; *hädissään*, iness. plur. de *hätä* 'détresse' (mais *olla hädässä* 'être en danger': se dit par ex. d'un navire. Le sens de la forme plur. est donc plus spécifique).

olen vakavissani 'je suis sérieux' (c.-à.-d.: 'je ne plaisante pas'); *vakavissani*, iness. plur. de *vakava* 'sérieux'; cfr. *olen vakava* 'je suis sérieux' (comme état d'âme, de caractère etc.).

De *kuulua* 'perceptible, audible' et *näkyvä* 'visible' on trouve le plur. dans des expressions comme *olla kuuluvilla* 'être à portée de voix', *tulla näkyviin* 'devenir visible, paraître'.

De *paras* 'meilleur' (superlatif) on trouve de même les formes suivantes: *para(h)iksi*: *sinä tuletkin juuri parabiksi* 'te voilà donc qui arrives juste à temps' (*THT*, 20);

par(h)aillaan (et sa variante curieuse *par(h)aimmillaan*, où le formant *-im-*, expression du superlatif, se superpose à la forme irrégulière du superlatif *paras*):

työt ovat parhaillaan 'le travail bat son plein'.

Si, dans les exemples cités, le plur. est de règle, il y en a d'autres qui opposent le sing. au plur.: celui-ci représente alors l'usage restreint, spécifique, celui-là l'usage « normal ». Exemples:

ottaa käteensä 'prendre dans la main', mais: *saada käsiinsä* 'attraper, mettre la main sur'.

Cfr. aussi *hädässä* : *hädissään*, cités plus haut.

Le sens plus abstrait du plur. dans ces cas cadre bien avec la remarque de M. Karlsson au sujet des formes plur. du type *nukuksissa*, à laquelle nous nous sommes référé plus haut (*o.c.*, p. 90 et p. 77 du présent travail).

Souvent le sing. est dû à une influence dialectale; nous ne pouvons trop nous occuper de cet aspect de la différence sing. : plur.; un seul exemple suffira :

täytyy täällä välimmiten ummistaa silmänsä, eikä olla näkevänsä mitä näkee ja tietävänänsä mitä tietää 'ici, il faut de temps en temps fermer les yeux, et faire comme si on ne voyait pas ce qu'on voit et qu'on ne savait pas ce qu'on sait' (*SV*, 85).

En *yleiskieli*, la construction *olla* + essif du participe I actif exige toujours la forme du plur. dans le participe : *näkevinänsä, tietävinänsä*; cfr. encore : *olin vaistoavinani jo silloin keibittymässä olevan suurta murbenäytelmää* 'dès lors je savais par intuition qu'une grande tragédie était en train de se développer' (*THT*, 3).

On a vu, par les exemples que nous avons cités, qu'il est impossible de trouver des dominances morphématiques ou thématiques englobant tous les cas de ce que nous avons appelé « déféctivation impropre ».

Il faut se résigner à constater les faits, en essayant d'en retirer le maximum possible d'intelligibilité. Le schéma linguistique se heurte sans cesse aux entraves que lui impose l'usage, sans qu'il puisse se passer de celui-ci pour se manifester.

Si elle ne peut pas envelopper tous les faits, la description structurale n'est pourtant pas oiseuse. Voici, pour finir, deux exemples illustrant comment la description se simplifie par l'introduction d'une dominance thématique. Nous pensons à l'« infinitif V » qui se complète, à l'adessif plur., par un suffixe personnel :

olin kaatumaisillani, sanomaisillani 'j'étais sur le point de tomber, de dire'. On peut affirmer que c'est le thème en *-ma* (*kaatuma-*, *sanoma-*, d'ordinaire appelé « infinitif III »), élargi du dérivatif *-inen* (cfr. les adjectifs en *-inen*, et les quelques noms du type *bevonen*, ancien *bevo-inen*), qui domine la déféctivation du sing. et de tous les cas autres que l'adessif. On notera que dans la langue ancienne, où le thème en *-ma* figure sans dérivatif dans l'emploi spécial indiqué ici, la solution ébauchée ne se laisse pas réaliser : les thèmes en *-ma*, en eux-mêmes, ne sont pas déféctifs.

L'autre exemple est le cas des noms de lieu en *-inen*, dont la flexion rappelle les thèmes hétéroclites du latin (type *locus : loca* ; ou mieux encore, puisqu'il y a aussi *loci*, la « polarité » des langues sémitiques : voir Louis Hjelmslev, *Om numerus og genus*, Festskr. Christen Moller, Copenhague 1956, p. 180). Au nom., ces thèmes figurent au sing. : *Kaipiainen, Jokioinen*. Mais dans tous les autres cas ils ont la forme du plur. : ainsi on dit *Jokioisissa* 'à Jokioinen' (iness. plur.) *Kaipiaisten asema* 'la gare de Kaipiainen' (gén. plur.) ; tout se passe comme si l'on avait affaire à un nom. **Jokioiset*, **Kaipiaiset*.

La solution la plus simple est d'opérer avec deux thèmes supplétifs : l'un en *-nen* (*Kaipiainen, Jokioinen*), l'autre en *-s-* : *Kaipiais-*, *Jokiois-*¹. Le premier thème s'emploie au nom. (sg.), le second dans tous les autres cas, de parfaite analogie avec les autres thèmes en *-(i)nen* (voir ci-dessus, p. 11). Mais il y a plus : les deux thèmes sont défectifs ; sous la dominance du thème en *-nen* le plur. est exclu, tandis que le thème en *-s-* supprime le sing.

2.32. THÈMES VERBAUX

Il est rare qu'un thème verbal finnois domine une défectivation. Certes, il y a quelques verbes, appelés en grammaire finnoise *yksipersonaiset* 'unipersonnels', qu'on ne rencontre normalement que sous la forme de la 3^e personne du singulier (d'où le nom 'unipersonnels') ; ces verbes désignent le plus souvent des activités « impersonnelles » (ce qui explique le terme communément adopté de la grammaire indo-européenne classique : « verbes impersonnels ») : *tuulla* 'souffler' (du vent), *sataa* 'pleuvoir', *salamoida* 'faire des éclairs', *itää* 'germer, pousser' etc.

Il serait cependant erroné de croire que ces verbes ne se trouvent jamais sous des formes personnelles. D'analogie parfaite avec les langues du groupe indo-européen (qu'on pense à skt. *āpātalīputraṃ vṛṣṭo devaḥ* 'jusqu'à Pāṭalīputra (excl.) le dieu pleuvait' (*Kāśikā*, in *Pāṇ.* II, 1, 13), pâli *pavassa deva* 'pleuve donc, ô dieu' (*Dhaniya-Sutta* ; D. Andersen, *A Pāli Reader*, Copenhague 1910, 2^e éd., p. 104), grec *χὼ Ζεὺς ἄλλοια μὲν πέλει αἰθροῖα, ἄλλοια δ'ἔει* (Théocrite, IV, 43), ombr. *Tursa Iouia ninctu* 'que Juppiter l'effroyable (voc. ; littér. 'la peur de J.') neige' (*Tab. Eug.*, VIIA, 47-49)), les verbes impersonnels finnois peuvent prendre une allure personnelle, comme dans le vers suivant d'Eino Leino :

*Kun ei loista Luoja lamput
Salamoi sininen sähkö...*

¹ Qu'on compare encore les noms suédois de ces localités : *Kaipiais, Jokkis*.

'Lorsque les lumières du Créateur ne brillent pas, le courant bleu/de l'aurore boréale/fait des éclairs' (*Revontulet, KR, 202*).

Quant aux verbes dont l'emploi « impersonnel » dépend de certaines conditions, comme de la présence d'un pronom personnel au génitif (type *minun pitää* 'je dois, il me faut'), il n'y a pas d'ambiguïté: pris en dehors de ces tournures, les paradigmes des verbes en question n'offrent rien qui les distingue d'autres verbes.

D'autre part, tout verbe « normal » (c.-à.-d. « multipersonnel ») peut s'employer de façon unipersonnelle: aussi sont très courantes les locutions comme *sanoo* 'on dit' (de *sanoa* 'dire'), *voi sanoa* 'on peut dire' (de *voida* 'pouvoir'), *saa olla* 'il se peut' (de *saada* 'obtenir'), etc. Elles remplacent pour le sujet parlant finnois le pronom personnel indéfini (fr. *on*, germanique *man, men*).¹ De nouveau, on touche ici à la frontière séparant ce qui est usage approuvé de ce qui relève du schéma linguistique. A une étape ultérieure de notre travail, nous aurons l'occasion d'examiner plus profondément les assises théoriques des fonctions décrites, décisives pour l'évaluation de l'ensemble du système numérique du finnois (théorie de la participation, voir ci-dessous, p. 136).

3. FONCTIONS SYNTAGMATIQUES

Dans une jonction du type *vanhat miehet* 'les vieux hommes', les deux parties de la jonction figurent au même nombre, à savoir le pluriel (*vanhat*, *miehet*). Il s'agit ici d'un phénomène qui, à cause de sa régularité (non seulement en finnois: cfr. lat. *virī veteres*, etc.) a reçu le nom d'*accord* (finnois: *kongruenssi*). Pour l'analyse des fonctions syntagmatiques que contractent les morphèmes numériques finnois, la notion d'accord pourra nous servir de critère utile. Cherchons d'abord à en définir le sens exact.

Par l'accord en nombre on entend la conformité des morphèmes de nombre dans les différentes parties du texte (c.-à.-d. les unités syntagmatiques, telles la jonction, le nexus, la nexie; voir *Essai*, 143). Le plus souvent, cette conformité tient à une détermination syntagmatique (donc

¹ Rarement, on trouve la 3^e personne du plur. au lieu du sing. dans l'emploi impersonnel: *Iso on siellä kylä, iso kuin kaupunki - sanovat...* 'il est grand, le village là-bas, grand comme une ville, dit-on' (Juhani Aho, *Juha*, p. 142; l'exemple se trouve chez M. A. Sauvageot (*Sauv.*, 99)). Le pluriel accompagné de *ne* 'ils' est plus fréquent: *Ne ovat keksineet lentokoneet, jotka lentävät ilman moottoria* 'on a inventé des avions qui marchent sans moteur' (*MP*, 34). - Cfr. encore l'exemple suivant relevé dans l'ouvrage de Kannisto (*Länt. Etelä-Häm. Kielim.*, p. 7): *sanoovat että ne kuljettaavat...* 'on dit qu'on transporte' (dialecte tavastlandais).

une sélection, voir *OSG*, 23-24); nous réserverons dans le travail présent le terme d'accord pour les cas où une sélection est en jeu (cette réservation sera expliquée ci-dessous, p. 86). La sélection implique que le nombre de la partie sélectionnante d'une jonction, d'un nexus ou d'une nexie se conforme au nombre de la partie sélectionnée. Ainsi, dans notre exemple *vanbat miebet*, le plur. de *vanbat* sélectionne, donc se conforme avec, le pluriel de *miebet*, ce que nous symbolisons par

vanba-T miebe-T
'pl.' → 'pl.',

la flèche indiquant le sens de la sélection.

L'accord nous renseigne sur le mécanisme formel de la langue; c'est de ce mécanisme qu'il relève, et non pas, comme l'a postulé A. Meillet, de la sémantique (voir *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris 1937, 8^e éd., p. 363); le désaccord entre le nombre « réel » et le nombre « numérique » ainsi que le manque de concordance entre les morphèmes eux-mêmes le montrent clairement.

Il faut se rendre compte que, si le désaccord peut avoir bien des raisons, celles-ci n'intéressent pas toutes le linguiste. Seule, la régularité du manque d'accord, se dessinant sur le fond d'une concordance formelle non moins régulière, pourra lui être utile. Ce trait l'aidera même grandement à déterminer le caractère du système numérique de la langue étudiée, notamment lorsque celle-ci, comme le finnois, est caractérisée par la fréquence du désaccord « régulier ».

3.1. ACCORD JONCTIONNEL 3.11. JONCTION A DEUX ÉLÉMENTS

Dans notre exemple *vanbat miebet*, le plur. de *vanbat* est régi par celui de *miebet*. Mais ce n'est pas tout: il y a aussi accord en cas: le nominatif de *vanbat* répond au nom. de *miebet*. Comme on le verra ci-dessous, l'accord en nombre dans une jonction présuppose normalement l'accord en cas; dès que celui-ci fait défaut, la conformité en nombre, pour autant qu'elle existe, n'est plus due à une sélection entre des morphèmes de nombre. Un exemple utile d'une pareille jonction non concordante est fourni par le type *talon seinä* 'le mur de la maison', où le nom. *seinä* est sélectionné par le génitif *talon*, sans qu'il soit question de sélection en nombre (cfr. *talon seinät* 'les murs de la maison', *talojen seinä* 'le mur des maisons'). Donc, la conformité sg. — sg. dans *talon seinä* est toute fortuite,

ainsi que l'est celle pl. — pl. dans par ex. *talojen seinät* 'les murs des maisons¹: il n'enseigne rien sur l'accord, au sens spécifique de notre définition. En d'autres mots, les jonctions citées n'ont pas d'accord en nombre.

Tandis que les jonctions à génitif sélectionnant sont très communes en finnois — comme dans beaucoup d'autres langues —, il y a un autre type de désaccord jonctionnel, dont l'emploi, quoiqu'il se limite à quelques tournures toutes faites,² est bien plus caractéristique du finnois. Nous pensons aux locutions du type

samalla tavoin 'de la même façon'

tällä (sillä) tavoin 'de cette façon-ci (-là)'

millä tavoin 'de quelle façon?', etc.

Il est curieux que l'emploi des jonctions « asymétriques » n'empêche en rien la formation de jonctions « normales » (c.-à.-d. concordantes) où figurent ces mêmes thèmes:

samalla tavalla 'de la même façon'

niin tavoin 'de cette façon-là'

mais celles-ci sont beaucoup moins usitées que les autres.

Soit encore le mot *päin*, instr. plur. du thème *pää-* 'tête'. On rencontre des jonctions concordantes comme

niin päin 'ainsi, de telle façon',

mais la plupart du temps *päin* semble préférer de s'allier à n'importe quel cas autre que l'instructif:

hevonen menee päin seinää 'le cheval court vers le mur' (avec *seinää*, part. de *seinä* 'mur') (*THT*, 5)

seisoin hetken kasvot seinään päin 'je restais debout un instant la face tournée vers le mur' (avec *seinään*, ill. *seinä* 'mur') (*EK*, 98)

tuolla Seurasaaren tiellä päin 'là-bas, par la route de Seurasaari' (avec *tiellä*, adess. de *tie* 'chemin') (*EK*, 102).

Dire que *päin* est un cas fossile se combinant librement avec n'importe quel membre de la catégorie n'est qu'un pis-aller: autant vaut appeler *päin*

¹ En terminologie glossématique: entre les morphèmes en question il y a combinaison (symbole: —; voir *OSG*, 37).

² Ce n'est pas notre intention de donner, à cet endroit, des définitions des types différents ni d'en fixer les limites. Nous voulons seulement attirer l'attention sur le fait que les frontières entre la construction « génitive » et la détermination « asymétrique » tendent à s'effacer: cfr. *talon seinä* 'le mur de la maison' et *mahdollottoman nopeasti* 'incroyablement vite'. Si, d'autre part, on étend la notion de détermination asymétrique à toutes les déterminations « adverbiales », son débit devient autrement plus important: qu'on pense à des constructions comme *hyvin vanha* 'assez âgé', *yhtä vanha* 'du même âge', etc.

« adverbe » ou « post- (subs. pré-)position »¹: tant qu'on n'aura pas défini ces termes, l'une solution n'est pas meilleure que l'autre; il reste à expliquer pourquoi les jonctions asymétriques échappent à la loi de l'accord. Sans que nous voulions, au préalable, trancher la question, il nous semble que, une fois donnée l'existence des jonctions à sélection « asymétrique » (par ex. gén. → nom., all. → instr.), il faut chercher l'explication du désaccord en nombre de ces jonctions dans le fait que, dans une jonction, l'accord en cas est présupposé par l'accord en nombre. En d'autres mots, ce sont les morphèmes de cas qui établissent la jonction: l'accord en nombre n'est qu'un corollaire de l'accord entre ceux-là. De leur côté, les morphèmes de nombre ne peuvent pas contracter une sélection asymétrique: toute non-conformité en nombre détruit la possibilité d'une relation de sélection. C'est la catégorie des cas, et non pas celle du nombre, qui caractérise la flexion nominale. Inversement, aucune conformité en nombre ne peut être considérée comme pertinente, à moins qu'elle ne soit accompagnée par l'accord entre les morphèmes casuels qui sont solidaires des morphèmes numériques en question.

Or, cet accord fait défaut dans toutes les jonctions asymétriques, tant celles dont les parties offrent un nombre différent (voir les exemples plus haut), que celles dont la partie sélectionnante figure, par hasard, au même nombre que la partie sélectionnée. Il n'y a donc pas accord numérique dans les exemples suivants:

kaksissa miehin 'à deux' (littér. 'à deux hommes')

yksissä neuoin 'd'un commun accord', etc.;

le plur. de *kaksissa*, *yksissä* n'est pas dû à l'influence de *miehin*, *neuoin*.

Ce point de vue est confirmé par l'observation suivante: normalement, les noms de nombre cardinaux s'accordent avec le singulier des substantifs sélectionnés: qu'on se souvienne de tournures comme *kabden miehen* 'à deux, tête-à-tête', *olla yhtä mieltä* 'être d'accord'; (de même *meihin kolmeen* 'vers nous trois', mais il est vrai que l'état de choses se présente sous d'autres aspects pour les pronoms personnels, voir ci-dessous, p. 122). Sur les problèmes de description qu'offrent les nombres cardinaux, voir plus bas.

Après avoir éliminé les jonctions asymétriques, nous examinerons celles dont le désaccord en nombre coïncide avec l'accord casuel entre les

¹ Sans préjudice, évidemment, du caractère casuel des post- et prépositions: rien n'empêche que celles-ci contiennent de vrais morphèmes de cas (voir ci-dessus, p. 58).

différentes parties de la jonction. Elles peuvent être classées en deux groupes:

1° la partie sélectionnante de la jonction figure au sing., la partie sélectionnée au plur. (symbolisation: sg. → pl.);

2° il y a plur. dans la sélectionnante, sing. dans la sélectionnée (pl. → sg.)

ad 1. Ce type ne se rencontre que très rarement. Le seul exemple incontestable est la locution, donnée par M. E. A. Saarimaa comme incorrecte (*Saar.*, 188):

eilinen Helsingin Sanomat 'le numéro d'hier du journal H. S.' (corrigée en *eiliset H. S.* par M. Saarimaa, puisque, comme il dit, *sanomat* est un pluriel (de *sanoma* 'nouvelle': sur la différence usuelle entre le sg. et le pl., voir ci-dessus). Peut-être s'agit-il ici d'une influence de formes analogues comme *eilinen Uusi Suomi* 'le journal U. S. d'hier' (où *Suomi* est au sing.).

Dans l'exemple suivant

se pieni peto, joka meissä jokaisessa piilee 'cette petite bête féroce qui se cache dans chacun de nous' (*EK*, 106),

le désaccord entre *meissä* (pl.) et *jokaisessa* n'est qu'apparent, puisque la forme de sing. du dernier représente en réalité un syncrétisme sg./pl. (plus exactement: une implication: pl. ⊃ sg.; voir ci-dessus, p. 10 et *OSG*, 80).

Plus compliqué est le cas de la nexie suivante:

Palmu katsoi vuorotellen meihin kolmeen 'tour à tour, Palmu nous regardait les trois' (*KP*, 38).

D'abord il y a le nom de nombre *kolme*, qui d'ordinaire, comme ici, ne figure qu'au singulier, et qui exclut le plur. dans un syntagme nominal homojonctionnel. Si le pronom personnel *meihin* (ill. plur.) semble dévier de cette règle, c'est que les pronoms personnels ne prennent pas part à la catégorie du nombre de la même façon que les syntagmes nominaux propres (sur cette différence, voir ci-dessous, pp. 121 ss.).

ad 2. Comme exemple-type du second groupe on peut citer

nuo hauskat kymmenen minuuttia 'ces belles dix minutes' (*Saar.*, 188).

De nouveau on est en présence d'une jonction comprenant un nombre cardinal: *kymmenen* 'dix'. Comme il est impossible de traiter exhaustivement des phénomènes de sélection sans y comprendre les noms de nombre et leurs particularités, nous voulons d'abord donner un exposé des règles générales gouvernant l'emploi du nombre chez les nombres cardinaux.

La grammaire finnoise a formulé la règle suivante (que nous citons d'après la grammaire de M. A. Rosenqvist): « après un nombre cardinal

le substantif figure au sing., à moins qu'il ne s'agisse d'un substantif sans singulier » (*Ros.*, 38)¹. Exemples :

kaksi viikkoa 'deux semaines' (*viikkoa*, part. sing. de *viikko* 'semaine')

kahdessa viikossa 'dans deux semaines' (iness. sing.)

kahdet sakset 'deux ciseaux' (nom. pl., puisque *sakset* est « plurale tantum », voir ci-dessus, p. 70).

Dans les deux derniers cas on a affaire à des jonctions concordantes (type *vanhat miehet*). Le premier des exemples cités, au contraire, se classe parmi les jonctions que nous avons appelées « asymétriques » : le syncrétisme nom./acc. du nombre cardinal sélectionne le partitif sing. du substantif. Conformément à ce qui a été dit plus haut (p. 86), on peut s'attendre à un désaccord en nombre dans une situation syntagmatique pareille ; en effet lorsque le nom de nombre suit le substantif, celui-ci se trouve d'ordinaire au plur. Cfr. :

kokouksia on pidetty 4-8 (lire : *neljästä kahdeksaan* ou *neljä, kahdeksan*)
vuodessa 'on a tenu de 4 à 8 réunions par an' (*US.*, 6.6.57).

Une mère de famille finnoise, en faisant la liste du linge pour la lessive, pourrait écrire, par ex.

paitoja 5 ('chemises')

kauluksia 2 ('cols')

alushousuja 4 ('caleçons')

etc. (Voir aussi *SKL*, 84).

A le prendre dans son ensemble, le système finnois², tel qu'on l'a dé-

¹ Le mot *yksi* 'un' est excepté.

² Comme l'on sait, les autres langues du groupe ouralien suivent, en général, le système finnois ; en dehors de l'ouralien, le groupe altaïque, par ex., a de même le sing. avec les nombres cardinaux ; cfr. turc osmanli *üçü ev* 'trois maisons' (le plur. serait *ev-ler*) ; même dans le groupe indo-européen le type « finnois » n'est pas tout à fait inconnu : qu'on pense à l'arménien *eresun am* 'trente ans' (P'awstos Biz., IV, 54 ; *am* acc. (nom.) sg. ; acc. pl. *am-s*, (nom. plur. *am-k'*) ; *bing bazar erd Hreay* '5.000 familles juives' (*erd, Hreay* sg.) ; mais aussi *tasn bazar erd Hays* '10.000 fam. arméniennes' (*erd, sg.* ; *Hays*, pl.), *us' ew' tasn bazar erds Hreays* '18.000 fam. juiv.' (*erds, Hreays* pl.), *innewtasn erds bazar* '19.000 fam.' (*erds*, pl.), et, d'accord avec la règle d'A. Meillet (*Altarmenisches Elementarbuch*, Heidelberg 1913, p. 86) *erds eresun bazar* '30.000 fam.' ; *Hreay erds veštasn bazars* '16.000 fam. juiv.' (*Hreay*, sg. ; *erds, bazars*, pl.), *erds Hays erkeus bazar*, '2.000 fam. arm.' (*erds, Hays, bazars*, pl.) : « Neben einem flektierten Zahlwort stehen immer die Substantive im Plural... Bei einem unflektierten Zahlwort steht das Substantiv meistens im Sing., wenn es nach-, im Plur., wenn es voransteht ». Les exemples cités témoignent déjà d'une certaine fluctuation dans l'emploi du nombre chez l'auteur, Fauste de Byzance (voir ses *Histoires*, livre IV, ch. 55, où l'on pourra trouver plus d'exemples). Cp. encore Franz Nik. Fink, *Lehrbuch der neuostarm. Literatursprache*, Vagarschapat - Marburg 1902, s. 55 : « die... gezählten Gegenstände... werden... meist durch den Plural ausgedrückt » (sg. seulement, lorsque le mot en question n'est pas déterminé d'autre façon, et se trouve au nom. ou à l'acc.).

peint ici, n'offre rien d'inconséquent par rapport aux nombres cardinaux. C'est la comparaison avec d'autres systèmes, notamment l'indo-européen, qui fait que certains traits nous paraissent étranges, comme l'emploi du sing. avec les nombres cardinaux.

En s'appuyant sur la règle formulée ci-dessus (avec les exceptions signalées: *pluralia tantum* et *yksi*), on pourrait être tenté de se représenter les faits finnois d'une manière trop schématique, par ex. au moyen d'une « équation » comme la suivante:

(thème + pl. →) thème + pl. = nombre card. + sg. → thème + sg.,
c.-à.-d.: un morphème de sing., dans une jonction où figure un nombre cardinal, remplace, et équivaut à, un morphème de plur. dans une jonction normale.

L'exemple suivant semble confirmer cette « équation »:

kappaleiksi, tubanneksi kappaleeksi repisin miehen... 'en lambeaux, en mille lambeaux je mettrais l'homme' (*SV*, 94).

Le nombre cardinal *tubat* 'mille' (transl. *tubanneksi*) exclut l'expression du plur. dans toute la jonction dont il fait partie; la commutation sg.: pl. est apparemment suspendue dans ce cas.

L'état de choses n'est toutefois pas aussi simple.

D'abord, l'emploi du plur. des nombres cardinaux n'est point borné aux *pluralia tantum*, comme ferait le croire notre exposé ci-devant. L'exemple suivant le montre avec netteté:

...tutkimustuloksista, jotka... ovat olleet hautautuneina satoihin julkaisuihin
'des résultats de recherches, qui ont été ensevelis dans des centaines de publications' (*SKRK II*, p. 4 de la couverture).

Cfr. aussi:

Matti on tanakka työmies ollakseen jo seitsemissäkymmenissä 'Matti est bon travailleur encore, pour avoir déjà passé les soixante-dix ans' (litt. 'pour être dans les soixante-dix') (*SKRK II*, 279).

Dans ces exemples, il ne s'agit pas de thèmes défectifs (*pluralia tantum*): ainsi le thème *julkaisu-* du premier exemple a la commutation normale *julkaisuun: julkaisuihin*. Rien ne défend alors d'établir la paire:

sataan julkaisuun: satoihin julkaisuihin.

Le caractère particulier de cette commutation ressort clairement du contraste qu'elle fait avec la commutation « normale »:

julkaisuun 'dans une publication': *julkaisuihin* 'dans plusieurs publications', mais:

sataan julkaisuun 'dans 100 publications': *satoihin julkaisuihin* 'dans des centaines de publications'.

S'il est permis de symboliser les grandeurs du contenu, échangées dans la commutation *julkaisuun: julkaisuihin*, par 'sg.', resp. 'pl.', celles dont l'échange domine la substitution des formants sing. et plur. dans *sataan julkaisuun: satoihin julkaisuihin* pourront s'écrire 'pl.' resp. 'pl. pl.'

Qu'il s'agisse bien d'un pluriel, dans le cas de *sataan julkaisuun* comme dans celui de *satoihin julkaisuihin*, on le voit par l'introduction d'un thème pronominal dans les deux jonctions: le thème suppléé ainsi (par ex. *tuo-/nuo-*) reçoit la forme du plur. dans les deux cas:

noihin saatan julkaisuun 'dans ces 100...'

noihin satoihin julkaisuihin 'dans ces centaines...'

On va revenir sur ce phénomène.

Ce qui nous intéresse le plus ici, c'est que la grandeur du contenu symbolisée par 'pl.' s'exprime exceptionnellement par le formant du sing. De son côté, le formant du plur. sert naturellement – les conditions linguistiques étant d'ailleurs les mêmes – à exprimer un pluriel « redoublé », c.-à.-d. une pluralité de choses plurielles (ou, plus exactement, de grandeurs du contenu exprimé par un pluriel). Or, si la forme plur. en question exprime une seule grandeur du contenu (les cas ne sont pas toujours clairs, et parfois les appréciations qu'on en fait sont subjectives: en français, par ex., les *lunettes* représentent-elles une pluralité ou non?), le pluriel « à la seconde » présente le sens plur. « normal ». C'est le cas des *pluralia tantum: yhdet, kahdet sakset* 'une, deux paires de ciseaux'. Ces thèmes rentrent par conséquent dans une catégorie spéciale, définie formellement par le fait qu'ils sont les seuls à exiger le pluriel des nombres cardinaux (pour un parallèle latin, cfr. *duo viri*, mais *bina castra*; tandis que le « pl. pl. » latin se distingue par la présence de trois traits distinctifs: pl. du nom., pl. du nombre cardinal, thème propre de celui-ci, le finnois se passe du dernier de ces traits; le turc osmanli se contente même d'un seul trait, le premier: cfr. *yedi ada* 'sept îles', mais (*yedi*) *ada-lar* 'les (sept) îles égéennes (ioniennes)'¹).

La seconde précision qu'il faut apporter à la règle formulée ci-dessus concerne les cas où un thème nominal ou pronominal entre dans une jonction dont le singulier dépend d'un nombre cardinal. On a déjà cité l'exemple *nuo (hauskat) kymmenen minuuttia*; en voilà un autre, où l'accord est total:

¹ Ainsi dans H.C.Hony-Fahir İz, *Turkish-English Dictionary*, London 1957, 2^e éd., s.vv. *ada, yedi*.

noina kahtena sekuntina hänet punnittiin 'dans ces deux secondes il fut pesé' (TS, 198).

Il se manifeste ici une différence entre le désaccord sg. → pl. et celui de pl. → sg.: le premier est considéré comme un solécisme (*eilinen Helsingin Sanomat*, voir ci-dessus, p. 87 et *Saar.*, 188), le second ne l'est décidément pas: bien au contraire, selon M. Saarimaa (*ib.*) la jonction concordante (*se kymmenen minuuttia*) ne s'emploie pas en langue châtiée. La différence tient sans doute au caractère spécial de ces jonctions: leur sing. ne se laisse pas assimiler à un sing. de n'importe quelle autre jonction finnoise.

Il convient toutefois de noter les expressions suivantes, où l'accord n'est pas toujours de règle:

toinen kaksisataa metriä 'encore deux cents mètres' (TS, 179)

runsas pari kilometriä 'quelques deux kilomètres' (*ib.*, 38), mais:

Vasemmistoa äänestäneitä oli silloin vajaat 961.000 'il y avait alors presque 961.000 qui votaient pour la gauche' (US, 13. 7. 1958). Cp. *vajaalla 9.200 äänellä* 'avec presque 9.200 votes' (*ib.*), mais: *parille kymmenille* 'pour quelques dizaines' (US, 20. 6. 58).

Elles montrent que le choix du nombre dans les jonctions comprenant un nom de nombre ne cesse d'être quelque peu ambigu, en dépit de tous les préceptes.

En résumé, le traitement finnois des nombres cardinaux est assez conséquent: bien qu'il y ait quelques irrégularités, les jonctions où figure un nom de nombre cardinal ne divergent pas trop du schéma général, tel que nous l'avons décrit pour les autres catégories de noms.

Les différents types du désaccord feront d'ailleurs l'objet d'une discussion détaillée à une étape ultérieure de nos recherches, où nous essayerons d'en donner une interprétation d'ensemble (pp. 131 ss). Sur l'accord des pronoms relatifs, voir p. 107.

3.12. JONCTIONS A PLUSIEURS ÉLÉMENTS

On ne considérera ici que les jonctions dont le nombre des parties constituantes n'excède pas trois: les autres pourront facilement se réduire à des types plus simples.

Des trois parties d'une jonction ou bien l'une sélectionne les deux autres, ou bien les deux sélectionnent la troisième. La règle, établie pour les

jonctions à deux parties, selon laquelle le nombre sélectionné dirige le nombre sélectionnant, est toujours en vigueur, mais elle ne s'applique strictement qu'aux parties d'une jonction immédiatement voisines. Les cas différents peuvent se symboliser comme suit:

1°. Une sélectionnante, deux sélectionnées:

sg. + sg. ← sg. (pl.) pl. + sg. ← sg. (pl.)

sg. + pl. ← pl. pl. + pl. ← pl.

Exemples:

rakas (rarement: *rakkaat*) *isä ja äiti* 'bien chers parents' (littér.: 'cher(s) père et mère'; cfr. la tournure française: « Tes père et mère honoreras... »).

rakkaat sisaret ja veli littér.: 'bien chers sœurs et frère'

rakas (rakkaat) äiti ja sisaret littér.: 'bien chère(s) mère et sœurs'

rakkaat veljet ja sisaret littér.: 'bien chers frères et sœurs'.

Comme on voit par ces exemples, deux sélectionnées au sing. peuvent en valoir une au plur.; mais ce n'est pas le cas normal.

2°. Deux sélectionnantes, une sélectionnée:

sg. + sg. → sg. (pl.) pl. + sg. → sg. (pl.)

sg. + pl. → pl. pl. + pl. → pl.

Exemples:

kylän vanhin ja nuorin asukas (asukkaat, voir ci-dessous) 'les habitants le plus vieux et le plus jeune du village'

kylän vanhin ja nuorimmat asukkaat 'les habitants le plus vieux et les plus jeunes du village'

kylän vanhimmat ja nuorin asukas (asukkaat) 'les habitants les plus vieux et le plus jeune du village'

kylän vanhimmat ja nuorimmat asukkaat 'les habitants les plus vieux et les plus jeunes du village'.

La sélection sg. + sg. → pl. est considérée par M. Saarimaa comme incorrecte: on ne dit donc pas *elokuun 7. ja 8. (lire: seitsemäntenä, kahdeksantena) päivinä*, mais:... *päivänä* 'le 7 et le 8 août' (*Saar.*, 187).

Cependant, dans une publication officielle des *Valtion Rautatiet* (Chemins de Fer de l'État) à l'occasion de la fête de *jubannus* (la St. Jean) 1957, on rencontre la tournure suivante:

paikkalippuja ei myydä kesäkuun 19 ja 20 päiviksi Keravalle... 'les locations pour Kerava le 19 et le 20 juin ne sont pas acceptées' (*US*, 4.5. 57), ce qui montre que la règle de *Kielenopas* n'est pas universellement respectée.

Les jonctions « asymétriques » sont intéressantes: la plupart des fois elles admettent les deux nombres (voir l'article instructif de M. M. Sadeniemi *Numeruskysymyksiä*, *Vir.*, 54 (1950), surtout pp. 475-476, auquel nous avons emprunté quelques-uns de nos exemples):

suomen ja ruotsin kieli ou *kielet* 'les langues finnoise et suédoise'

Mikkelin, Kuopion ja Oulun läänissä ou *lääneissä* 'dans les départements de Mikkeli, Kuopio et Oulu' (dans les bulletins météorologiques tous jours au sing.)

1700-1800 luulla (ou *luuilla*) 'aux 18^e et 19^e siècles'

a- ja b-kohdassa (sing. préféré) 'sous les points a et b'.

Dans les cas suivants le plur. est impossible:

Kokkolan-Jyväskylän tien varrella... 'sur la route de Kokkola à Jyväskylä' (*US*, 19.5.57)

Turun ja Porin läänissä 'dans le département de Turku-et-Pori'.

On voit par là que l'emploi du plur. est sujet à plus de restrictions que celui du sing. Il semble que le plur. n'est admis que dans les cas où la jonction se laisse catalyser par l'introduction de la partie sélectionnée auprès du terme sélectionnant « distant ». Ainsi *Turun ja Porin lääni* diffère de *Mikkelin ja Oulun lääni(t)*, parce qu'on peut dire: *Mikkelin lääni ja Oulun lääni*, mais jamais: *Turun lääni ja Porin lääni*: il ne s'agit pas de deux départements différents, mais d'un seul: celui de Turku-et-Pori.

La règle esquissée s'applique aussi aux jonctions concordantes: *rakkaat isä ja äiti* peut se dire, puisqu'on a *rakas isä, rakas äiti* 'cher père, chère mère', et ainsi de suite.

Tout cela montre clairement deux choses: d'abord, que les faits linguistiques (par ex. l'accord jonctionnel, tel qu'il a été dépeint ici) ne sont pas liés à une conception « réaliste », selon laquelle le sing. servirait à exprimer une seule chose, tandis que le plur. en exprimerait plusieurs. On a vu que deux ou plusieurs singuliers ne font pas automatiquement, en linguistique, un pluriel: *isä ja äiti* n'équivaut pas *vanhemmat* 'parents', pour ce qui est des relations de nombre. En définissant une catégorie linguistique et ses membres, il importe de tenir compte de la distinction glossématique entre « substance sémiotiquement formée » et « substance sémiotiquement non-formée » (la « matière »). La description linguistique ne peut évidemment pas se fonder sur la dernière. (Voir: L. Hjelmslev, *La stratification du langage* (*Word* 10 (1954), 173-174); *OSG*, 45-46).

Ensuite, on aura remarqué un trait typique du singulier: son « empiètement » sur le pluriel. C'est toujours le singulier, qui envahit le domaine occupé par le pluriel; l'inverse n'a pas lieu. En terminologie

glossématique on dit que le sing. est extensif, le plur. intensif. L'importance de cette observation est grande: plus tard, elle nous permettra de tracer des lignes fonctionnelles de démarcation entre les membres de la catégorie du nombre.

3.2. ACCORD NEXUEL

L'accord en nombre n'est pas limité aux unités syntagmatiques constituées par les rapports entre morphèmes casuels: les jonctions; il faut maintenant donner une plus grande envergure à notre description, afin d'y comprendre les rapports syntagmatiques à l'intérieur des unités plus étendues: les nexos et les nexies (comme telles, ces unités sont caractérisées par les morphèmes « extenses », verbaux; elles se distinguent par là des jonctions, dont les caractéristiques sont « intenses », nominaux: voir *Essai*, 143 et ci-dessus, p. 106).

Par l'accord *nexuel* en nombre on entend l'accord entre les morphèmes de nombre nominaux et verbaux du même nexus. Tandis que les morphèmes nominaux de nombre se peuvent sélectionner mutuellement, la sélection numérique des morphèmes verbaux ne s'établit qu'avec les morphèmes nominaux: il n'y a pas de sélection entre les morphèmes verbaux de nombre, comme tels. (Pour plus de détails, voir pp. 131 ss.).

L'accord peut dépasser les frontières d'un nexus, et devenir « nexique » (c.-à.-d. appartenant à une nexie): en réalité il ne s'agit pas alors d'un nouveau type d'accord numérique; comme on verra plus bas, les rapports entre les morphèmes de nombre dans les nexies se laissent sans exception ramener aux rapports nexuels. C'est pourquoi nous avons employé le terme *nexuel*, et non pas « *nexique* », en tête de ce paragraphe.

3.21. NEXUS SIMPLE

De nouveau, on constate que les morphèmes sélectionnants sont dirigés par les morphèmes sélectionnés, c.-à.-d. les morphèmes de nombre verbaux sont dirigés par les morphèmes nominaux.

A première vue, il paraît peut-être étrange que le nombre verbal est dit de sélectionner le nombre nominal; d'un autre point de vue on a pu affirmer qu'un syntagme à caractéristiques intenses (donc en pratique: un syntagme nominal) présuppose toujours un syntagme à caractéristiques

extenses (grossièrement : un syntagme verbal)¹. Ci-dessous, nous aurons l'occasion d'éliminer cet apparent paradoxe.

Pour que l'accord en nombre entre un syntagme nominal et un syntagme verbal soit obligatoire, le premier doit être muni de la caractéristique du nominatif. Ainsi on a

mies tulee 'l'homme vient', et

miehet tulevat 'les hommes viennent'; mais: *tuleehan tuolta miehiä* 'voilà donc là-bas des gens qui arrivent' (*THT*, 6),

où le « sujet » *miehiä* figure au partitif²; par conséquent, il n'y a pas d'accord en nombre (*miehiä* est plur., *tulee* sing.).

Dans les nexus à verbe « auxiliaire » (*olla* 'être', *tulla* 'devenir'), et, en général, dans les cas de « double sélection » (le noyau nexuel (le verbe) étant sélectionné par plusieurs syntagmes nominaux à la fois), il y a d'ordinaire accord en nombre entre le syntagme verbal et l(es) syntagme(s) nominal (nominaux), sans que, pour ce(s) dernier(s), le morphème du nominatif soit de rigueur (cfr. ci-dessus): le syntagme « complémentaire » peut aussi figurer à d'autres cas, tels que le partitif, le translatif, l'essif. Exemples:

pojat ovat iloisia 'les garçons sont gais'

miehet ovat levottomina 'les hommes sont nerveux'

se raunioituminen, jonka todistajiksi me nyt olemme joutuneet 'cette destruction, dont nous sommes maintenant devenus les témoins' (*US*, 7.5.57)

pubutaan ensin pääasiat selviksi 'nous voulons d'abord éclaircir l'essentiel' (exemple pris dans l'ouvrage de M. Paavo Siro: *Die finnischen Lokalkasus als Bestimmungen des Verbums*, Turku 1956, p. 86).

A l'essif et au translatif, l'accord n'est pourtant pas de rigueur absolue:

elukat ovat märkänä 'le bétail est trempé' (*SKL*, 31); dans les dialectes,

le désaccord est, sinon obligatoire, au moins fréquent (voir Kanisto, *Länt. Et.-Häm. Kielim.*, p. 42: « parfois, il y a désaccord », par ex. *ne tuli mureelliseksi* 'ils devenaient tristes' (sur le désaccord *ne—tuli* voir ci-dessous); A. Cannelin (*Tutkimus Kemin kielenmurteesta*, Helsinki 1888, p.

¹ Comme l'a fait, explicitement, M. Paul Diderichsen (*MC*, 138): « the extense morphemes being always selected by the intense ones ».

² La grammaire finnoise traite *miehiä* dans une phrase comme *tulee miehiä* comme *osasubjektin* ('sujet partiel'), tandis que *miehet* (nom. pl.) dans *miehet tulevat* est *kokonaissubjektin* ('sujet total', cfr. *SKO*, 162). — Nous n'entamerons pas, à cet endroit, une discussion sur les notions de sujet partiel et total en grammaire finnoise; il nous semble difficile de donner une définition fonctionnelle des termes cités, à moins qu'on ne tienne compte du phénomène de l'accord (ce qu'on ne fait pas, d'ordinaire, en grammaire finnoise).

84): « le complément du prédicat est toujours au sing. », par ex. *piit ittensä väkevämpänä* 'ils se croyaient plus forts').

C'est donc le manque d'accord des dialectes qu'on voit se refléter dans l'*yleiskieli*, résultante parfois labile de la fusion de forces différentes, et, pour autant, produit moins homogène qu'on ne le fait souvent croire. Aussi est-il sous le bénéfice de cette réservation que nous nous proposons de formuler des règles générales pour les cas décrits et de les mettre en système.

Comme on vient de le voir, la présence d'un syntagme nominal au nominatif conditionne normalement l'accord; mais elle n'en est pas une garantie. Le langage populaire foisonne de tournures comme les suivantes:

hyvästi, parakit, vanhat lähtee 'au revoir, les baraqués, ça file, les vieux' (TS, 37).

Sous l'influence dialectale, ces locutions sont beaucoup plus fréquentes encore:

niinkuin vanhat ihmiset sanoo 'comme disent les vieilles gens' (SV, 108).
venta-boll, bousut putoo 'attends donc, la culotte me tombe sur les pieds' (ib.).
ne nukkuu hiljaa, miehet... 'ils dorment tranquillement, les hommes' (E. Leino, *Ad Manes*, KR, 312).

Le dernier exemple, emprunté à l'œuvre d'un écrivain de souche orientale (carélienne), montre qu'il ne s'agit pas exclusivement de traces *hämme* dans l'*yleiskieli*, comme le feraient peut-être croire les citations de Kivi, poète tavastlandais par excellence. (Cfr. encore les exemples suivants, pris dans Kannisto, *o.c.*, p. 9: *toiset sano* 'les autres disent', *miähet oli la-iskoja (!)*, *makasivat (!) koko päivä(n)* 'les hommes, c'était paresseux, ça restait couché toute la journée').

Tandis que la sélection nexuelle sg. → pl. est assez fréquente, comme le montrent les exemples cités¹, la sélection inverse (pl. → sg.) est limitée à un groupe spécial de thèmes, tels *väki* 'gens, monde', *joukko* 'troupe', *kansa*

¹ Le cas de *puolet* (plur. de *puoli* 'moitié') est intéressant: cp. les exemples suivants, pris dans un article de journal (YL, 11.9.59): *lähes puolet ilmoittautunut* « presque la moitié [des étudiants] se sont fait inscrire » (littér.: 'les moitiés s'est fait...'; sur le désaccord français, voir K. Nyrop, *Kongruens i fransk*, Copenhague 1917, p. 99); *yli puolet aikoo...* 'plus que la moitié ont l'intention...'; *näistä [ylioppilaista] yli puolet on kirjoilla Helsingin yliopistossa* 'de ces étudiants plus que la moitié sont inscrits à l'université de Helsinki'. Le grand dictionnaire finnois *Nyky-suomen sanakirja* (t. IV, Helsinki 1956, s.v. *puoli*) dit: « comme sujet... (etc.) on emploie d'ordinaire la forme du pluriel *puolet* au lieu du singulier; elle a alors le sens d'un singulier, et, d'ordinaire, le caractère d'un adverbe ».

'peuple', etc., tous exprimant une « collectivité ». L'exemple classique *väki tulevat* 'les gens arrivent' se trouve chez M. Ravila (*FUF* 27, p. 97); M. Saarimaa, par contre, veut écarter cette tournure de la langue moderne correcte (*Saar.*, 154). Dans les dialectes, elle se rencontre assez fréquemment: cfr.

sen me naisväki tiesimme jo ennestään 'nous autres femmes, nous savions cela déjà depuis longtemps' (*THT*, 10); en *häme* on dit également: *vaimoväki vaam publistaavat vähä tota kyökkihuanetta* 'les femmes ne font autre chose que nettoyer un peu cette cuisine' (Kannisto, *o. c.*, p. 8).

Dans l'extrême nord, aux bords du Kemijoki, on trouve par ex. *koko väkijoukko läbit* (pl.!) 'tout l'ensemble des gens partait' (Cannelin, *Tutk. Kem. Kielenm.*, p. 80). Voir encore les exemples ci-dessous, p. 108, où *väki* etc. font fonction d'antécédent (contractent une sélection hétéronexuelle)¹.

A part les divergences décrites ci-dessus, dont l'existence dépend de traits généraux du système numérique finnois, il y a les cas suivants, où le désaccord exige une mention spéciale:

1°. Le nexus contient un nombre cardinal. En introduisant, dans un nexus, une jonction dont le singulier dépend de la présence d'un nombre cardinal (voir plus haut, p. 87), on s'attend, selon la règle générale de l'accord nexuel, au sing. du syntagme verbal:

kaksi poikaa tuli 'il arrivait deux garçons'.

Mais le même contexte admet aussi le pluriel:

kaksi poikaa tulivat 'les deux garçons arrivaient'.

Comme on voit, l'échange des nombres entraîne une différence de sens: le nexus non concordant est commutable avec le nexus concordant. La différence de contenu entre les deux nexus se laisse déterminer fonctionnellement: le premier (*kaksi poikaa tuli*) n'admet pas l'introduction d'un thème pronominal (ou nominal) sélectionnant le syntagme nominal *kaksi poikaa*, tandis que l'autre (*kaksi poikaa tulivat*) se complète naturellement, par ex. moyennant l'introduction d'un thème pronominal *se-/ne-*, en *ne kaksi poikaa tulivat* 'ces deux garçons arrivaient'. On peut alors affirmer que la grandeur du contenu, dont l'expression se cache sous le jeu des formants numériques verbaux, a le même rendement fonctionnel que celle exprimée par le thème pronominal *se-/ne-*. Or, comme on sait, la

¹ Pour un parallèle tchérimisse (*kala uivat* 'les poissons nagent'), voir *SKRK* I, 71.

fonction des thèmes pronominaux est précisément de donner une spécification ultérieure des énoncés qu'ils sélectionnent; la différence entre les deux nexus (et, pour autant, entre le sing. *tuli* et le plur. *tulivat*) peut s'interpréter comme une opposition de « *spesies* » (c.-à.-d., très grossièrement: de la catégorie morphématique exprimée en d'autres langues par l'article, voir *SKRK* II, 194 ss.)¹.

Grosso modo, on peut donc dire que le sing. finnois sert à exprimer, dans l'exemple cité, la *spesies* indéfinie, le plur. la *spesies* définie (cfr. l'article défini en fr.: *les* deux garçons arrivaient).

En outre, l'opposition signalée permet de tirer une conclusion d'une grande importance pour l'interprétation des nexus à sujet « partiel » (*osasubjekti*, voir ci-dessus, p. 95). Qu'on compare le nexus

pojat ovat iloisia 'les garçons sont (toujours) joyeux'

aux nexus suivants:

minä kyllä olin Brunon ystäviä 'bien sûr, j'étais des amis de Bruno' (*KP*, 45)

emäntä oli minulle lapsuuden tuttuja 'la patronne était une de mes amies d'enfance' (*THT*, 22).

L'accord en nombre dans les deux derniers exemples ne saurait s'établir qu'entre *minä*, resp. *emäntä*, et *olin*, resp. *oli*. Le nombre des syntagmes *ystäviä*, *tuttuja* n'a rien à voir avec le nombre des syntagmes verbaux appartenant au même nexus. Toute conformité en nombre entre eux doit être considérée comme accidentelle. Si on remplaçait, dans l'exemple suivant:

Aleksis Kivi oli talonpoikien heimoa 'A. Kivi était de souche paysanne'

(V. A. Koskenniemi, *Aleksis Kivi*, p. 6),

le sing. du syntagme nominal sélectionnant *oli* par un plur. (par ex. *he*), il n'y aurait que *oli* qui se changeât en *olivat*; *heimoa* resterait au même nombre. Ici non plus on ne peut parler d'accord: *oli* et *heimoa* se trouvent tous les deux au sing., c'est tout.

De même, des constructions comme

lisää tuli 'il arrivait plus encore'

sataa lunta 'il neige' (littér. 'il pleut de la neige'), etc.

ne sont pas plus concordantes que les suivantes:

tuli miehiä 'il arrivait des hommes'

satoi haukkumasanvoja 'il pleuvait des injures'.

Dans les unes comme dans les autres, les morphèmes verbaux de nombre

¹ Sans préjudice, évidemment, du système général finnois: la question, s'il y a ou non en finnois une catégorie de morphèmes de « *spesies* », reste ouverte.

ne sont pas à même de sélectionner des morphèmes nominaux ; c'est pour-quoi nous proposons de réunir ces constructions sous le nom de nexus à sélection *suspendue*.

Dans le cas de *olla* etc. avec un syntagme « adverbale » au partitif, la sélection ne s'étend pas au delà du syntagme nominal strictement concordant (on peut l'appeler *sujet*, si l'on veut) ; il n'y a pas de sélection en nombre, ni entre les syntagmes verbal et adverbale, ni entre le syntagme adverbale et le « sujet ».

Cette règle ne souffre que d'une seule exception : nous voulons dire le cas de *pojat* et *iloisia* dans la phrase *pojat ovat iloisia* : ici, le plur. de *iloisia* est bien conditionné par celui du reste du nexus (en première ligne celui de *pojat*). Mais, à y regarder de plus près, il y a aussi parallélisme entre les nexus

*minä olin Brunon ystäviä et
pojat ovat iloisia.*

L'emploi du part. dans le dernier cas n'est pas « libre » : il y a commutation avec le nominatif :

pojat ovat iloiset.

La différence est que le nom. signifie un état *hic et nunc* 'les garçons sont joyeux, en bonne humeur' ; le part., au contraire, affirme que les garçons en question sont, comme tels, joyeux : ils appartiennent, peut-on dire, à une « classe » d'êtres joyeux, de même que *minä* 'moi' disait appartenir aux amis de Bruno (cfr. le premier exemple).

Au sing., un pendant du type *Kivi on talonpoikien beimoa* (cfr. plus haut) est fourni par l'exemple suivant de Setälä (*SKL*, 15) : *omena on makeata* 'la pomme est douce' (c.-à.-d. 'un fruit doux') ; par contre *omena on makea* veut dire 'la pomme - c.-à.-d. cette pomme, par opposition à l'espèce - est douce'. C'est cette différence entre l'emploi du nom. et celui du part. dans les syntagmes dits adverbiaux qui fait qu'on ne saurait pas mettre une phrase comme *pojat ovat iloisia* au singulier tout en conservant le part. ; le nexus **poika on iloista*, s'il pouvait se dire, signifierait : 'le garçon, c'est quelque chose de gai'.

En face du parallélisme fonctionnel et sémantique qu'on vient d'esquisser, on peut se demander s'il convient de maintenir la distinction entre le groupe « non-conformiste » (*grosso modo* : les substantifs) et le groupe « conformiste » (les adjectifs) des syntagmes « adverbiaux ». On pourrait par ex. faire valoir que l'accord en nombre des adjectifs au part. plur. tient à ce que ceux-ci ne figurent au part. sing. qu'en des conditions

spéciales¹ (voir ci-dessus et *SKL*, 15 (§ 19, b)); cela les rapprocherait des substantifs ayant la même fonction. Le fait que les phénomènes de l'accord numérique sont, dans les cas cités, quelque peu embrouillés par l'influence de la « catégorie » (voir plus haut) de la *spesies* nous permet de retenir, à titre de règles pratiques, les formules données plus haut: en jonction, pas d'accord en nombre sans l'accord casuel; en nexus, pas d'accord obligatoire en dehors du nominatif. Mais nous nous rendons compte que, pour pénétrer à fond dans les problèmes concernant l'opposition nom. : part. dans des constructions pareilles, il faudrait avoir l'initiation linguistique d'un indigène².

Revenons, pour finir, à l'exemple *kaksi poikaa tuli*. Nous avons vu qu'on ne saurait alléguer qu'il s'agisse ici d'un accord en nombre: le part. *poikaa* écarte cette possibilité. Par contre, dans *kaksi poikaa tulivat*, l'introduction de *ne* montre qu'on a affaire à un syntagme dont le singulier équivaut fonctionnellement à un pluriel. Comme nexus, (*ne*) *kaksi poikaa tulivat* fait donc pendant à la jonction (*nuo*) *kymmenen minuuttia*.

2°. Le désaccord en nombre est de règle lorsque le syntagme verbal précède le syntagme nominal sélectionné par lui. Cette construction se rencontre souvent avec les verbes « auxiliaires » (*olla, tulla, etc.*); exemples:

ukolla on harmaat hiukset 'le vieillard a les cheveux blancs'

nyt seuraa myöhäis uutiset 'maintenant suit le dernier bulletin d'informations du soir'.

Mais le speaker de l'*Yleisradio* finnoise peut également bien dire:

myöhäis uutiset seuraavat hetken kuluttua 'le bulletin d'informations du soir va suivre au bout d'un instant',

ce qui montre que la place du verbe dans le nexus est bien décisive pour l'accord³. Naturellement, avec les thèmes nominaux munis d'un mor-

¹ Que penser, d'ailleurs, d'une tournure comme *he olivat hiljaa* 'ils étaient silencieux' (*Saur.*, 116); *ne nukkuu hiljaa* (cfr. plus haut, p. 96), etc. M. Sauvageot (*l.c.*) traite *hiljaa* en « adverbe indéclinable », terme qui n'engage pas l'auteur. La pensée de M. Sauvageot n'est pourtant pas inattaquable: *hiljaa* n'est pas « adverbe », parce qu'on, comme dit l'auteur, peut lui substituer l'adverbe *ääneti* 'en silence'; qu'est-ce donc que deviendrait *hiljaa*, si l'on mettait à sa place l'« adjectif » *hiljaiset* 'tranquilles' (nom. plur.)?

² Même les linguistes finnois semblent avoir difficulté à trouver la formule exacte de la différence; voir dernièrement les articles de MM. O. Ikola, A. Penttilä et M. Sadeniemi (*Vir.*, 1954 ss.), mentionnés plus haut.

³ Selon M. E. Saarimaa, la tournure non concordante s'emploie pour signifier quelque chose d'inattendu, de nouveau (*Saar.*, 154). Ce n'est pourtant pas toujours le cas.

phème du partitif, l'accord n'est pas observé, qu'ils précèdent le verbe ou non : ainsi on a *tulee miehiä*, mais aussi par ex. *poikia seisoo tuvan takana* 'il y a garçons (debout) derrière la maisonnette' (*SKL*, 11).

3°. Le verbe *olla*, en connexion avec un participe passif, a un traitement spécial.

A côté de constructions comme

kaupat on tehty 'le marché est fait'

hautajaiset oli pidetty 'les funérailles avaient eu lieu'

seinät on maalattu 'les parois ont été peints',

qui tous rappellent le type non-concordant, on trouve par ex.

seinät ovat maalattut 'les parois sont peints' (*Saar.*, 155).

La différence entre les deux types de construction est que, dans le premier cas, il s'agit réellement d'une construction passive avec l'accusatif, voir p. 62; on voit cela clairement lorsqu'un thème pronominal est substitué au thème nominal: cfr. *meidät on havaittu jo tullessamme* 'on nous a déjà observés à notre arrivée' (*TS*, 179); ainsi on peut dissoudre le syncrétisme nom./acc. dans *kaupat*, *hautajaiset*, *seinät*. Comme tous les nexus passifs, les exemples cités sont réfractaires à la loi de l'accord, comme nous l'avons constaté plus haut.¹

Par contre, le nexus *seinät ovat maalattut* est de tous points comparable à, par ex., *seinät ovat mustat* 'les parois sont noirs'; l'accord y est normal, le syntagme « complémentaire » étant au nom. (voir p. 95).

4°. L'accord est de règle pour la 2^e pers. plur., « forme de politesse ». Seulement, un syntagme « complémentaire » (par ex., un participe dans un temps « composé ») peut figurer au sing., et, par là, échapper à la loi de l'accord:

(*Te*) *olette kai saanut kirjeeni* 'vous avez peut-être reçu ma lettre' (lorsqu'on parle à une seule personne; *saaneet* se dit aussi, mais est jugé incorrect par M. Saarimaa (*Saar.*, 154)).

Il y a donc commutation entre le nexus concordant et le nexus non-concordant:

olette saanut: *olette saaneet* (la différence de sens échappe à la traduction française 'vous avez reçu').

De même à l'impératif:

olkaa hyvä 's'il vous plaît' (à une personne)

olkaa hyvät (à plusieurs).

¹ La langue ancienne connaît des constructions passives « à l'indo-européenne »: par ex. chez Kivi on trouve *hän oli määrätty jäämään* 'il était destiné à rester' (*SV*, 160; moderne: *hänet* etc.).

Nous devons nous borner ici à enregistrer le désaccord formel de *olette saanut, olkaa hyvä*; pour l'interprétation de ce phénomène, voir ci-dessous, p. 137.

Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, la 2^e pers. « polie » du finnois est en train de perdre son caractère de politesse (sous l'influence du suédois?). C'est pourquoi on la remplace volontiers par les 3^e personnes sing. et plur., qui, elles, se conforment en tout aux règles de l'accord, et n'appellent donc pas d'observations spéciales. Un seul cas mérite d'être nommé (où, il est vrai, il ne s'agit pas d'une 3^e pers. propre, mais plutôt d'une contamination entre la construction à 3^e pers. et l'impératif 2^e pers.):

kapteeni sanokaa jos koskee 'dites-le, mon capitaine, lorsque ça fait mal' (TS, 58).

Dans la tournure citée on trouve un nom (le plus souvent un titre professionnel ou civil) combiné avec l'impératif: elle rappelle l'impératif « vocatif » du russe, type *Боже дай* 'Dieu... accorde'.¹ L'influence de la construction à 3^e pers. de l'indic. est évidente par ce que l'impératif « combiné » est considéré comme plus poli que l'impératif seul (*sanokaa*). L'emploi de la 2^e pers. à l'impératif s'explique tout naturellement par le fait que la 3^e pers. de l'impératif ne peut s'employer en s'adressant à une personne présente: *kapteeni sanokoon* signifie donc exclusivement: 'que le capitaine (qui est absent) le dise'. Dans ce cas-ci seulement il y a sélection entre le syntagme nominal et l'impératif: *kapteeni* → *sanokoon*. Dans le cas ci-devant *kapteeni sanokaa*, il y a combinaison: le nombre de *kapteeni* n'a rien à voir avec celui de l'impératif *sanokaa*, auquel il s'attache librement: il n'y a pas d'accord en nombre.

5°. La conjugaison dite « négative » offre une base verbale « nue »², matériellement identique à la 2^e pers. sing. de l'impératif, mais différente de celle-ci par les fonctions qu'elle contracte, comme on va le voir.

À titre d'exemple, prenons la base *anna*² du verbe *antaa* 'donner'. À l'indicatif « négatif » on a, par ex. à la 3^e pers.:

ei anna 'il ne donne pas': *eivät anna* 'ils ne donnent pas'.

Aux temps dits composés, la base *ole* du verbe auxiliaire *olla* s'emploie avec le part. prêt. (concordant) du verbe principal:

¹ Dans ombr. *Tursa Iouia ninctu* (voir p. 82), l'analogie avec la tournure finnoise est parfaite.

² c.-à.-d. une base à laquelle on ne peut pas attacher des morphèmes. Selon M. Louis Hjelmlev, tout verbe fini est une « base nue » (voir *Le verbe et la phrase nominale*, dans *Mélanges Marouzeau*, Paris 1948, p. 280).

ei ole antanut 'il n'a pas donné': *eivät ole antaneet* 'ils n'ont pas donné'; et de façon analogue aux autres temps.

Seul, le prétérit simple se passe de cette « base nue »:

ei antanut 'il ne donnait pas'

eivät antaneet 'ils ne donnaient pas'.

Les autres modes offrent de différentes bases, ainsi par ex. le potentiel:

ei antane 'il pourrait ne pas donner'

eivät antane 'ils pourraient ne pas donner' (voir l'exposé plus complet chez M. Sauvageot, *Saw.*, 72 ss.).

Pour notre but, il suffit de se concentrer sur la base nue du présent: *anna?*. La différence entre *anna?* « base nue » et *anna?*, impér. 2^e pers. sing., est que la première de ces formes ne s'emploie jamais indépendamment du verbe négatif (thème *e-(i)-*); l'autre, au contraire, ne se trouve jamais avec le verbe négatif: les deux *anna?* sont en « distribution complémentaire ».

Tandis que *anna?*, « base nue », présuppose la présence du verbe négatif, celui-ci, par contre, peut se trouver à l'état isolé: le rapport est donc unilatéral; non seulement on rencontre des formes comme *ei antanut* 'il ne donnait pas', mais *ei* etc. peuvent s'employer tout à fait indépendamment:

ei me karuselliin, ei me oikein 'pas de carrousel pour nous, vraiment pas!' (*THT*, 19).

Parfois *ei* s'emploie comme simple négation (franç. *non(-)*), par ex. dans *ei kiitos* 'non merci', qui peut servir de réponse à la question *haluatteko lisää?* 'vous en voulez encore?'. L'accord exigerait ici ou bien *en kiitos*, ou bien *emme kiitos*, suivant le contexte de *haluatte* (cfr. plus haut). *ei* se trouve aussi comme préfixe négatif ou privatif: *ei-kristitty* 'non chrétien', *ei-sotaakäyvä* 'non belligèrent', *ei-pohjoismaisille* '(pour) non Scandinaves'¹. Une tournure comme 'que tu le désires ou non' s'exprime en finnois également à l'aide de *ei* etc.:

halusimme pa tai emme 'que nous le voulions ou non, de gré ou de force' (Olli Pöyry, *Suomi rakentaa*, Helsinki 1954, p. 5).

Contrairement à *ei*, les formes *en, emme* présupposent normalement une forme du verbe; il est donc permis de catalyser le nexus cité en *halusimme pa tai emme halunneet*, les exemples donnés plus haut en *en, emme halua...*

On prend ici sur le vif le combat des deux tendances dans la langue

¹ Les deux préfixes *epä* et *ei*, dont la racine commune ne saurait être contestée (voir *SKRK I*, 225) se sont ainsi différenciés au cours de l'histoire: *ei-suomalainen* 'qui n'est pas finnois, non finnois', mais *epäsuomalainen* 'peu finnois, non-finnois' (péjoratif).

finnoise: l'une, datant de l'époque ouralienne, de traiter la négation en base verbale à flexion (presque) normale; l'autre, se moulant sur le type indo-européen de la négation, qui conduit vers l'emploi « libre » de la 3^e pers. sing. *ei*, transformée en particule.

3.22. NEXUS A PLUSIEURS ÉLÉMENTS

La règle selon laquelle il y a accord entre les parties immédiatement voisines d'une jonction n'a pas de pendant régulier nexuel: en effet, lorsqu'il y a plusieurs syntagmes coordonnés, sélectionnant un même syntagme verbal, la sélection numérique s'agence selon le schéma suivant:¹

sg. + sg. ← pl. pl. + sg. ← pl.
sg. + pl. ← pl. pl. + pl. ← pl.

Exemples:

isä ja äiti ovat kotona 'le père et la mère sont à la maison'

isä ja pojat ovat työssä 'le père et les fils sont au travail'

vanhemmat ja poika käyvät kirkossa 'les parents et le fils vont à l'église'

pojat ja tytöt käyvät koulua 'les garçons et les jeunes filles fréquentent l'école'.

Comme on voit par ces exemples, deux ou plusieurs syntagmes au sing. en valent, pour ce qui concerne le nombre du syntagme verbal homonexuel, un au pluriel.² Mais les nexus non concordants d'avance conservent le désaccord, en dépit d'élargissements éventuels:

pojalla on vaaleat hiukset ja siniset silmät 'le garçon a les cheveux blonds et les yeux bleus'.

Remarque.

Setälä (*SKL*, 13) formule la règle suivante pour les nexus à plusieurs éléments: « le prédicat est au sing., lorsque les sujets sont considérés comme formant une étroite unité. Exemples: *kasvojen vilkekaus ja kauneus on kadonnut* » 'la beauté animée de /son/ visage a disparu' (litt. 'la vivacité et la beauté...'). Ceci étant posé, on s'étonne de trouver, à la page suivante, l'exemple *isä ja äiti on kylässä* 'le père et la mère sont dans le village' figurant sous la tête « *runo- ja puhemielessä* » ('en langage poétique et quotidien').

¹ Les flèches indiquent le sens de la sélection en nombre seulement.

² Cfr.: « Verbs with more than one subject linked together by *ja* 'and' or *sekä* 'and also' are put in the plural ». (A. Tuomikoski-H. Deans, *Elementary Finnish*, Helsinki 1952, p. 64).

3.23. NEXUS ÉLARGI

Un nexus peut contracter des rapports avec d'autres unités syntagmatiques, rangeant des syntagmes les plus simples (syntagmatèmes¹, ou « noms » tout simplement) jusqu'aux plus complexes (jonctions, nexus, nexies¹), donc avec toutes les unités que la grammaire classique a coutume de dénommer compléments (directs et indirects), propositions subordonnées et coordonnées, et ainsi de suite.

Maintenant, on passera en revue les phénomènes qui se présentent dans tous ces cas par rapport à l'accord numérique. Il est évident que tous les « élargissements » d'un nexus ne peuvent avoir l'accord en nombre: celui-ci se base, comme nous l'avons démontré à plusieurs reprises, sur un rapport de sélection. Les morphèmes de nombre des syntagmes verbaux, qui constituent les noyaux des nexus en question, ne concordent, par conséquent, qu'avec les morphèmes de nombre d'un élargissement sélectionnés par eux. La sélection (et, par conséquent, l'accord en nombre) peut d'ailleurs s'établir entre les morphèmes de l'élargissement et tel morphème de nombre du nexus original (pas nécessairement le nombre du syntagme verbal caractérisant le nexus entier). La sélection doit alors être attestée au moyen des critères que nous avons énumérés plus haut pour l'accord jonctionnel, comme l'accord en cas, la suffixation personnelle, etc.

3.231. SYNTAGMES NOMINAUX SIMPLES ET JONCTIONS

D'ordinaire, il n'y a pas accord en nombre entre l'élargissement et le terme principal. Ainsi, le nexus *vieraat lähtivät* 'les invités s'en allaient' peut être élargi, par ex., du syntagme nominal *tiehensä* (de *tie* 'chemin', donc littér. 'ils passaient leur chemin'), sans que le sing. de *tiehensä* (ill.) concorde nécessairement avec le plur. de *vieraat* (l'illatif plur. serait *tiehinsä*). La sélection est pourtant attestée par la présence du suffixe personnel *-nsä*, renvoyant à *vieraat*.

On dit de même: *vieraat lähtivät päättään pudistellen* 'les invités s'en allai-

¹ Selon les définitions glossématiques que nous adoptons ici, un *syntagmatème* est un syntagme dont la caractéristique est une unité minimale d'exposants *intenses*; plusieurs syntagmatèmes, dont les caractéristiques (intenses) contractent un rapport de direction, constituent une *syntagmatie* (qui peut s'appeler *jonction*, si la direction ne dépasse pas les limites d'un nexus); un *nexus* est un syntagme dont la caractéristique est une unité minimale d'exposants *extenses*; plusieurs nexus, dont les caractéristiques (extenses) contractent un rapport de direction, constituent une *nexie*. (Voir *Essai*, 143-144).

ent, secouant la tête' (*THT*, 9), où *päättään* (part. sing. + suff. pers.) sélectionne le nom. plur. *vieraat*; la traduction française reflète fidèlement la construction finnoise, quant au nombre de *päättään*. Le plur. peut s'employer, lorsqu'il s'agit de préciser le sens « distributif » de l'élargissement:

vieraat lähtivät omilla autoillaan 'les invités partaient, chacun (ou: chaque groupe) dans sa propre voiture'. Cp.:

vieraat lähtivät omalla autollaan 'les invités partaient dans leur propre voiture'.

Au singulier, la nuance « distributive » est souvent renforcée par la présence d'un pronom; cp.

kaikki menivät . . . kukin omaan kaupunkiinsa 'tous partirent... chacun pour sa propre ville' (*St. Luc*, 2: 3).

Les tournures sing. rappellent d'une façon frappante ce que nous avons constaté en parlant de l'accord jonctionnel (plus haut, p. 74; type *kaikkien sydämeen/sydämiin.*) Il faut cependant se méfier de ce genre de singulier: lorsqu'on s'y attend le moins, on voit le pluriel qui relève sournoisement la tête et se rengorge aux dépens du singulier naïf. Qu'on en juge par le dialogue suivant, pris dans le drame radiophonique *Ennen kuolemaa*:

Pekka. *Hyvin monet miehet ovat saaneet aviorikoksenkin vaimoltaan anteeksi.*

Hilkka. *Ne vaimot ovat toisenlaisia kuin minä.* 'Même l'adultère, pas mal d'hommes se le sont fait pardonner de leurs femmes' (littér.: 'de leur femme'). 'Ces femmes-là sont autres que moi'. (*EK*, 99).

Le pronom *ne* de la réplique concorde normalement avec (le pluriel d')un syntagme sélectionné homo- ou hétéronexuel¹. S'il y a, dans le cas présent, *ne* en dépit du sing. du syntagme sélectionné, c'est que *vaimoltaan*, au point de vue de l'accord, équivaut à un pluriel antécédent. En d'autres mots, le second désaccord formel *vaimoltaan* ← *ne* restitue l'état primitif de pluralité troublé par le premier désaccord *miehet* ← *vaimoltaan*.

3.232. UNITÉS PLUS LARGES (NEXUS, NEXIES)

L'élargissement d'un nexus par un autre nexus (le cas échéant: par une nexie) se fait au moyen de relations entre caractéristiques ou intenses ou extenses².

¹ Dans l'exemple cité, il y a sélection hétéronexuelle. On verra plus bas que la sélection numérique n'est pas différente qu'elle soit homo- ou hétéronexuelle.

² On appelle les caractéristiques extenses ou intenses suivant qu'elles peuvent ou non caractériser un énoncé (Voir *Essai*, 143).

3.2321. CARACTÉRISTIQUES INTENSES

Le cas le plus fréquent est celui de la proposition nommée relative, c.-à.-d. la partie sélectionnante d'une nexie complexe hypotactique, contenant un syntagme pronominal (= le pronom relatif), dont le nombre sélectionne un morphème de nombre dans la partie sélectionnée de la nexie.

L'accord dans ces nexies se limite en finnois à la catégorie du nombre, l'attraction relative (c.-à.-d. l'accord et en nombre et en cas, comme par ex. on trouve en grec ancien) n'existant pas en finnois.

Exemples :

Tuo mies, joka tuolta tulee, on minun isäni 'cet homme qui vient là-bas est mon père'

nuo miehet, jotka tuolta tulevat, ovat minun veljeni 'ces hommes qui viennent là-bas sont mes frères'.

Comme on voit par ces exemples, l'accord dans les nexies de ce type ressemble à l'accord jonctionnel :

(*tuo* → *mies*), ← *joka*

(*nuo* → *miehet*), ← *jotka*.

En effet, ce n'est qu'une partie du nexus principal que sélectionne le nexus subordonné; le lien nexique est noué par des syntagmes à caractéristiques intenses. Aussi le désaccord numérique dans la jonction n'est-il pas sans parallèles nexuels fréquents :

törmähti neljä tai viisi [käsikranaattia], jotka samaten jäivät kauaksi '4 à 5 grenades à main tombaient lourdement, mais elles aussi restaient trop à l'écart' (*TS*, 78); cfr. la jonction

nuo hauskat kymmenen minuuttia 'ces belles 10 minutes' (ci-dessus, p. 87).

De même :

Te, joka olette isäntä... 'vous, qui êtes le maître de la maison'; cfr.

Teille, herra kersantti 'à vous, mon sergent' (ci-dessus, p. 60); et ainsi de suite.

3.2322. CARACTÉRISTIQUES EXTENSES

Ici non plus, il n'y a pas, en principe, accord en nombre :

kun juna saapuu, me lähdemme kotiin 'quand le train arrivera, nous rentrons chez nous'.

La catégorie du nombre, fournissant des caractéristiques intenses, n'entre pas en ligne de compte dans ce cas; la nexie s'établit à l'aide de morphèmes extenses (temps, mode etc.) L'accord, s'il y en a, repose donc toujours sur un rapport de sélection entre les caractéristiques individuelles intenses. Cfr. l'exemple suivant :

[majuri] oli tyytyväinen, sillä hän oli itsekin saanut vapaudenristin 'le commandant était content, puisque lui aussi avait reçu la Croix de la liberté' (TS, 144).

Ici, il y a accord entre *hän* et *oli* dans le nexus sélectionnant; en outre, *hän* concorde avec le nombre du nexus sélectionné. On voit comment l'accord en nombre s'agence indépendamment des caractéristiques qui dominent le rapport nexique. Cfr. encore la nexie suivante paratactique:

jolle on minun käskyni ja joka ne pitää, hän on se, joka minua rakastaa 'celui qui a mes commandements et qui les garde, il est celui qui m'aime' (St. Jean, 14:21).

Ici, *ne* sélectionne *käskyni* dans le nexus précédent: le syncrétisme formel *käskyni* (acc./nom./gén.sg./nom./acc.pl.) se laisse donc déterminer comme (nom.) plur.

Les rapports de sélection peuvent naturellement dépasser les limites d'une nexie. Nous nous dispensons de donner des exemples attestant l'accord en nombre « internexuel »; moins banaux sont les cas suivants, où l'accord fait défaut:

siellähän on Heikkilän väki! Vieköö emännällemme terveisiä! 'tiens donc, là-bas il y a des gens de Heikkilä. Faites mes compliments à votre patronne.' (THT, 19)

...eräs paimentolaiskansa, joka kulki Asiasta Eurooppaan. Ne olivat hunneja... 'un certain peuple nomade, qui marchait de l'Asie vers l'Europe. C'étaient les Huns' (SKO, 85).

Ainsi que le démontrent les exemples cités, il y a ici un parallélisme remarquable entre les constructions nexiques et les nexus du type *väki tulevat* (voir plus haut, p. 97). Cp. encore les exemples suivants de nexus élargis:

Omituiselta tuntui että nuori aviopari nukkui eri huoneissa 'il semblait étrange que le jeune couple dormât dans des chambres séparées' (V. Kojo, *Talo kalliolla*, Helsinki 1954, p. 149; la citation se trouve chez M.P. Siro, *Lokalkasus*, p. 22).

Lehtimiehet eivät pääse kulkemaan seurueen mukana näiden vieraillessa eri paikoissa 'les journalistes ne sont pas permis d'accompagner la suite, lorsque celle-ci (littér. 'ceux-ci') visitent les divers endroits' (US, 6.6.57).

3.233. CONSTRUCTIONS INFINITIVES ET PARTICIPIALES

Parmi les élargissements nexuels et nexiques, les *lauseenvastikkeet* de la grammaire finnoise (littér. 'équivalents de phrase') occupent une place spéciale.

Il s'agit de constructions où le verbe fini est complété par un nom verbal (participe, infinitif), accompagné d'un syntagme nominal. Ces constructions sont très fréquentes, surtout en finnois moderne littéraire (on peut, sans exagération, affirmer que ce sont les *lauseenvastikkeet* qui constituent, pour le lecteur non finnois, les principaux obstacles des journaux finnois); ce qui fait qu'elles méritent d'être nommées ici, c'est qu'elles se soustraient complètement aux lois de l'accord en nombre.

Cfr. par ex.:

näin hänen tulevan 'je le voyais qui arrivait'

tuolta hän näkyy tulevan 'il semble qu'il vienne là-bas'

et:

näin heidän tulevan 'je les voyais qui arrivaient'

tuolta he näkyvät tulevan 'il semble qu'ils viennent là-bas'.

Comme on voit, le « nombre » de *tulevan* n'est pas affecté, qu'il se trouve à côté d'un singulier (*hänen, hän*) ou d'un pluriel (*heidän, he*). Ce n'est pas que *tulevan*, comme tel, soit inflexible: à partir du nom. sing. *tuleva* 'venant', on trouve toutes les formes d'un paradigme ordinaire, y compris le gén. sing. *tulevan* et son pluriel *tulevien* (cfr. *tulevan miehen* 'de l'homme qui vient': *tulevien miesten* 'des hommes qui viennent'). L'indéclinabilité de *tulevan* dans les expressions citées demande donc une explication.

Le cas n'est du reste pas unique: qu'on pense à des tournures comme *vieraat lähtivät päättään pudistellen* 'les invités s'en allaient, secouant la tête', où *pudistellen* ne subit point de change, si l'on remplace le plur. *vieraat lähtivät* par le sing. *vieras lähti* 'l'invité partait'. Il est vrai que *pudistellen*, instructif de l' « infinitif II » (cfr. *Ros.*, 70) appartient à un paradigme décidément incomplet: outre l'instr., on n'a que l'inessif (voir l'exemple ci-dessous) au sing., tandis que le plur. fait entièrement défaut, mais ceci ne saurait ébranler le parallélisme des emplois de *tulevan* et *pudistellen* dans les locutions que nous venons de citer.

Autres exemples:

kaikkien kuullen 'pendant que tous l'entendent, devant tout le monde'
sotilasten tullessa 'à l'arrivée des soldats'.

Avec le participe passif:

heti Suomeen tultuani (tultuamme) 'dès mon (notre) arrivée en Finlande'.

Le participe passif a d'ailleurs une flexion normale, c.-à.-d. complète.

Les exemples donnés montrent clairement et la similarité et la différence entre les deux groupes des *lauseenvastikkeet*: tant les participes (c.-à.-d. des adjectifs verbaux à flexion complète) que les infinitifs propres (c.-à.-d. des substantifs verbaux qui peuvent être plus ou moins défectifs) se distinguent des autres élargissements nexuels par le manque d'accord, mais se comportent d'ailleurs comme de véritables « succédanés » de nexus, pouvant remplacer la plupart des types de nexus sélectionnants. Leur caractère particulier s'explique par le fait qu'ils occupent une position intermédiaire entre le nom et le verbe: ils ne possèdent pas la faculté de grouper autour de soi, comme le peut le verbe fini, un nexus catalysé indépendant; de l'autre côté, bien qu'ils puissent se munir de morphèmes de cas et de suffixes personnels, leurs rapports de sélection, en dehors de la jonction, sont bornés à des cas spéciaux. Les participes se distinguent en outre des infinitifs par la circonstance que ceux-ci ne figurent jamais dans une jonction « normale » du type concordant¹.

Remarque.

Dans la langue ancienne, le génitif nominal sélectionnant un participe dans des constructions comme

vanginvartija näki vankilan oven olevan auki 'le geôlier vit que les portes de la prison étaient ouvertes' (*Actes*, 16:27)

est, au pluriel, remplacé par un nominatif: ...*näki... ovet olevan auki*. On peut se demander si l'emploi du nom. (syncrétisant, comme on sait, au pluriel avec l'acc.) ne reflète pas un état de choses primitif, où les constructions participiales se construisaient avec l'acc. (cfr., au sing., l'emploi du gén. au lieu de l'acc. en langue ancienne). L'« accord » au plur. se serait alors établi comme une sorte de fausse analogie aux constructions sing. (par ex. *näki oven olevan auki* 'il voyait que la porte était ouverte'), qu'on aurait comprises comme « concordantes » (type *tulevan miehen* 'de l'homme qui vient'); et cela de plus forte raison, que la conception des constructions participiales comme des jonctions « gouvernées » (type (*näin*) *hänen isänsä* 'je voyais son père') est exclue par le fait que la sélection

¹ De même pour les substantifs verbaux, nommés « infinitifs », comme celui en *-minen* (« infinitif V »), qui ne se distinguent en rien d'un nom ordinaire, et dont l'emploi syntactique d'ailleurs n'appelle pas d'observations; cfr. *kiireesti syöminen* (au lieu de *kiireinen s.*) 'l'acte de manger en hâte', *Saar.*, 188; mais voir aussi *Saav.*, 157: *ilman erikoista kuuntelemista* 'sans écouter particulièrement' (Sillanpää).

jonctionnelle exige ici la présence du suffixe personnel: le parallélisme de constructions comme

näin isän talon 'je voyais la maison du père', et

näin isän tulevan 'je voyais le père qui venait'

porte donc à faux.

4. CONCLUSIONS

Après avoir touché aux aspects divers du système numérique finnois (expression morphématique, fonctions paradigmatiques et syntagmatiques), nous voulons, dans cette dernière partie de notre travail, jeter un coup d'œil d'ensemble sur le système numérique comme tel, tout en essayant d'en donner une définition plus précise.

Cette définition, nous l'avons répété à plusieurs reprises, devra être fonctionnelle, c.-à.-d. elle devra se baser sur les rapports entre les morphèmes et entre les catégories des morphèmes (relations et corrélations, *OSG*, 35-37). Seules ces fonctions permettront d'assigner au nombre sa place propre au sein du système linguistique finnois.

Si, pour des raisons de méthode, nous empruntons parfois des exemples illustratifs à d'autres langues, on n'en doit pas conclure que le caractère immanent de notre description serait compromis par un tel procédé; ces comparaisons, ainsi que les parallèles sémantiques que nous citerons, nous permettront de tirer au clair des traits qui resteraient autrement dans l'obscurité; jamais ces comparaisons ne seront mis au rang des critères décisifs.

Afin de mieux atteindre notre but, nous passerons en revue les phénomènes étudiés jusqu'ici, en faisant ressortir, au fur et à mesure qu'ils se produiront, leur importance pour, et leur place dans, la classification. Finalement, on fera l'examen des conditions régnant à l'intérieur de la catégorie et dominant les rapports mutuels des deux nombres.

4.1. LES MORPHÈMES ET LEUR EXPRESSION

4.1.1. FLEXION NOMINALE

La comparaison entre le finnois et une langue indo-européenne comme le latin, par ex., montre une différence nette par rapport à l'expression du nombre dans les deux langues:

finnois	<i>talo</i>	-	<i>i</i>	-	<i>lta</i>
	'maison'		'pl.'		'abl.'
latin	<i>dom</i>	-	<i>ibus</i>		

Tandis que le finnois sépare nettement l'expression du morphème de nombre (-*i-*) de celle du morphème casuel (-*lta*), les deux morphèmes se confondent en latin, *-ibus* exprimant à la fois nombre et cas, sans qu'on puisse faire le départ entre ce qui appartient à l'un et ce qui appartient à l'autre.

L'*univocité* (d'après L. Couturat¹) de l'expression morphématique se trouve non seulement en finnois, mais dans nombre de langues hors de l'indo-européen, tel en turc osmanli :

ev - ler - den
'maison' 'pl.' 'abl.'

en hongrois :

háza - k - ban
'maison' 'pl.' 'iness.'

etc.

Elle est moins fréquente dans le domaine indo-européen, sans toutefois y faire totalement défaut : l'arménien en fournit la preuve :

cnnd-o - v - ke^c
'naissance' 'instr.' 'pl.'

(thème + voyelle thématique)

Comme on l'a vu plus haut, la flexion nominale du finnois offre les deux formants du plur. I et T (éventuellement combinés en I-T).

Le sing. s'exprime partout par zéro ; l'analyse d'une forme comme *talolta* (abl. sg. de *talo* 'maison') se fait donc de la façon suivante :

talo - Z - lta-
'maison' 'sg.' 'abl.'

et non pas, comme lat. *dom - o*

en *talo - lta*
'maison' 'sg.' 'abl.'

De même, le nom. plur. *talot* s'analyse en

talo - T - Z
'pl.' 'nom.'

et non pas en *talo - T*

'pl.' 'nom.'

(comme lat. *dom - ūs*)

¹ Sur ce terme et ses origines, voir L. Hjelmlev, *Principes de grammaire générale*, Copenhague 1928, p. 322 (avec note).

Analogiquement, le nom. sing. se lit, pour l'analyse morphématique, comme *talo-Z-Z*.

D'autre part, c'est un fait universellement reconnu qu'une opposition quelconque se laisse simplifier par l'introduction d'un terme « non-marqué » ou zéro, contrastant avec les autres termes « marqués ». Ainsi le finnois, et, avec lui, nombre d'autres langues, économisent sur leurs ressources d'expression en admettant, dans les catégories morphématiques, un membre « non marqué » ou zéro; en finnois, ce sont le nominatif dans la catégorie des cas, et le singulier dans celle du nombre.

Le contraste entre les termes d'une opposition binaire peut, à la rigueur, s'établir à l'aide d'un seul élément distinctif. Mais ce n'est pas ce qu'on observe dans la catégorie du nombre en finnois. Non seulement on y rencontre les deux variétés¹ d'expression du morphème plur., I et T, mais il y a même un cas, où ces deux variétés figurent côte à côte: nous voulons dire les génitifs plur. du type *ma-I-T-en = maitten, maiden* (de *maa* 'terre, pays'; voir ci-dessus, p. 31). Ici, il ne s'agit nullement de marquer un troisième « membre » de la catégorie du nombre: l'expression « doublée » elle-même n'est qu'une variété, puisque son emploi se borne au gén. plur.; et le cas ainsi marqué ne se distingue pas, du point de vue du schéma linguistique, des autres cas du paradigme en question.

Il convient toutefois de faire ici une réserve. Nous avons constaté plus haut que la répartition des formants du pluriel aux divers cas se fait d'une façon tout à fait mécanique. Mais au gén. la langue jouit d'une certaine mesure de liberté dans le choix des variétés, sans qu'il soit pour cela question d'arbitraire. Si les formants du plur. au gén. ne sont point commutables, ils n'en sont pas moins porteurs d'une différence usuelle. La question se pose, si cette différence d'usage est liée à un(e combinaison de) formant(s), ou si elle se répartit plus ou moins également sur les formants divers.

Précisons d'abord de quoi il s'agit. La plupart des thèmes nominaux finnois disposent de deux ou plusieurs formes différentes du gén. plur. Parmi celles-ci il y a une, dont l'emploi ne semble pas se prêter à tous les contextes, tandis que les autres ont l'air de pouvoir être employées plus généralement. On dit par ex. *Yhdysvaltain presidentti* 'le président des États-

¹ On a le droit d'appeler ces variantes *variétés*, puisque leur répartition se fait automatiquement, suivant les cas (à l'exception du gén. plur., voir ci-dessous, p. 33); il ne s'agit donc pas de deux grandeurs commutables, mais de deux *cénématiques*, ne faisant ensemble qu'une *cénie* (Voir L. Hjelmlev, *La stratification du langage*, 184).

Unis' (ailleurs *valtojen*); *kansain ikivanha oikeus* 'un droit très ancien des nations' (ailleurs *kansojen*); *Helsingin Sanomain konttorit* 'les bureaux du journal *Helsingin Sanomat*' (ailleurs *sanomien*); *enkelten keittiö* 'la cuisine des anges' (titre d'un film comique, ailleurs *enkeliä*); *lasten kustannuksella* 'aux dépens des enfants' (ailleurs *lapsien*); *Suomen ystävien seura* 'la société des amis de la Finlande' (ailleurs *ystävien*); et ainsi de suite.

Dans tous ces exemples, il est question d'un contexte plus ou moins fixe; on a de même les composés, dont le premier élément est formé par un gén. plur. du type envisagé, comme *pappeinkokous* 'synode' (*pappien kokous* signifie une réunion quelconque de(s) pasteurs). Dans cet exemple, il y a en outre distinction cénématique: *'pappein₁kokous* (accent dit « d'unité »), mais *'pappien₁kokous*. La différence d'accent n'est pourtant pas essentielle: cfr.

'lasten₁tarha 'jardin d'enfants, kindergarten'

'Lasten₁Linna (ou: *'Lasten₁linna*) 'La Maison des Enfants' (institution sociale à Helsinki)

'lapsien₁tarha 'le jardin des enfants'.

Le contraste des génitifs s'accuse de façon particulièrement frappante dans les deux exemples suivants, dont l'un se trouve sous la plume d'un poète, l'autre est emprunté à un manuel de langue finnoise:

Kuin aallot järvein tubanten

Käy rannoillamme yhteben... 'Comme les flots des mille lacs s'unissent à nos plages' (*Vaasan marssi*, poésie du poète finlandais Zacharias Topelius, trad. en finnois par Alpo Noponen);

Suomi, tuo luonnonkaunis tuhansien järvien maa... 'la Finlande, ce beau pays aux mille lacs' (*Ros.*, 23).

Les formes du gén. plur. semblent donc se partager en deux groupes, dont l'un se rattache au style plutôt élevé avec les tournures fixes, avec les composés (non pas exclusivement cénématiques); dans l'autre on trouve des formes dont l'emploi est plus ou moins libre (on les voit parfois pénétrer dans le domaine du premier groupe: c'est *isien*, à côté de *isäin*, que l'on rencontre dans l'hymne national finnois *Maamme*: *maa kallis isien* 'cher pays de nos pères'; *maa armas isäimme* 'pays bien-aimé des aïeux').

Le partage que nous venons de faire correspond à la distinction établie, au plan de l'expression, entre les variantes diverses du gén. plur. Celles-ci, on s'en souvient, se répartissent sur deux groupes: celui de T (formant T seul, avec sa variété zéro) et celui de I-T (formants I + T, pareillement avec la variété zéro du dernier: I-Z; voir ci-dessus, p. 32). Il paraît maintenant que les deux classements se recouvrent: le groupe T

est « intensif », c.-à.-d. les génitifs plur. dont la signification tend à se concentrer sur un secteur particulier de la zone sémantique occupée par le gén. coïncident, pour ce qui est de l'expression, avec le groupe T; par contre, le groupe « extensif », c.-à.-d. celui qui tend à « envahir l'ensemble du domaine sémantique occupé par la zone »¹, est identique au groupe cénématique I-T. Qu'on en juge par le tableau suivant:

		groupe intensif		groupe extensif	
<i>lapsi</i>	'enfant'	<i>lasten</i>	(-T-)	<i>lapsien</i>	(-I-Z-)
<i>enkeli</i>	'ange'	<i>enkelten</i>	(-T-)	<i>enkelien</i>	(-I-Z-)
<i>ystävä</i>	'ami'	<i>ystävain</i>	(-Z-)	<i>ystävien</i>	(-I-Z-)
<i>kansa</i>	'peuple'	<i>kansain</i>	(-Z-)	<i>kansojen</i>	(-I-Z-)
<i>maa</i>	'terre'	-	-	<i>maiden</i>	} (-I-T-)
		-	-	<i>maitten</i>	
<i>huvi</i>	'villa'	<i>huvilain</i>	(-Z-)	<i>huviloiden</i>	} (-I-T-)
				<i>huvaloitten</i>	

etc.

En dehors des composés et des locutions (plus ou moins) fixes, le génitif T connote un genre stylistique spécial, à savoir le ton élevé, poétique, parfois un peu recherché. Aussi a-t-on recours à cette variante lorsqu'on veut frapper une expression lapidaire: on s'en sert volontiers pour les titres de livres, de films, d'articles de journal, etc.²

Quant aux sous-variantes de la formule -I-T-, on ne peut leur assigner aucune valeur connotative³; il faut se borner à constater, avec M. Sauvageot, que la forme en *-tten* est la moins employée (*Saw.*, 152; cfr. aussi Tuomikoski-Deans, *o.c.* p. 57: « the ending *-den* is more common than *-tten* and can always be used instead »). L'écrivain qui emploie pêle-mêle les deux formes répond à une tendance naturelle (mais non linguistique) d'éviter les redites.⁴

En finnois moderne, il n'y a que deux formants du pluriel: I et T, avec

¹ L. Hjelmslev, *La catégorie des cas* (abr. *Cat.*) I, Aarhus 1935, pp. 113-114. Les termes *intensif* et *extensif* se laissant appliquer à n'importe quelle zone de signification, nous les employons ici, à bon escient, pour décrire des rapports entre variantes, et non pas, comme le fait M. Hjelmslev (*Cat.*, I, 113) et comme nous le ferons nous-mêmes ci-dessous, pour désigner les membres d'une catégorie.

² Selon M. Robert Harms, la distinction sémantique entre les groupes cénématiques n'est pas rigoureuse dans les cas des noms à double thème; voir son article *The Finnish Genitive Plural* dans *Language* 33 (1957), p. 534, et notre Post-Scriptum ci-dessous.

³ Sur la fonction connotative et sa définition, voir *OSG*, 102 ss.

⁴ Voir l'exemple donné ci-dessus p. 32.

leurs variantes et combinaisons, telles que nous les avons décrites plus haut. Les grandeurs *n-* et *-k* que cite M. Hakulinen (*SKRK* I, 83 ss.) ne sauraient leur faire concurrence: la première s'explique aussi d'autre manière, et est, en outre, d'un débit très limité; la seconde, reconstruction historique, n'a que faire dans une description synchronique.

Du côté de l'expression nous avons ainsi épuisé toutes les possibilités de découvrir un « troisième membre » de la catégorie du nombre, ce qui confirme notre hypothèse préalable selon laquelle cette catégorie ne comprendrait que deux membres, un singulier et un pluriel. Nous réserverons au paragraphe final de notre travail de définir ces termes et de leur donner un contenu.

4.12. FLEXION VERBALE

Si les formants de la flexion verbale ne présentent pas le caractère net des formants verbaux, ils servent à exprimer la même opposition numérique.

En empruntant une terminologie un peu vieillie, on pourrait caractériser la déclinaison finnoise comme « agglutinative »; par contre, la conjugaison est plutôt « flexionnelle »¹: les morphèmes de nombre et de personne se sont soudés en une seule grandeur d'expression:

<i>läht</i>	-	<i>i</i>	-	<i>vät</i>
‘partir’		‘prét.’		‘3 ^e pers.’ ‘pl.’

(de *lähteä* ‘partir’).

Bien qu'on puisse supposer quelque sorte de parallélisme entre le *-t* final de *lähtivät* ‘ils partaient’ et celui de *talot* ‘les maisons’ (nom. pl. de *talo*; sur l'origine commune des deux *-t*, voir *SKRK* I, 223), il est tout de même impossible, du point de vue synchronique, de les identifier, en postulant un formant plur. *-t* dans la flexion verbale, qui ferait pendant au *-t* du pluriel nominal. Mais cela n'est pas tout: même s'il y avait un formant pareil, commun aux flexions nominale et verbale, on ne serait point obligé de l'analyser de la même façon dans les deux flexions; ainsi le suffixe *-ler/-lar* du turc osmanli exprime le pluriel et avec les noms et avec les verbes:

¹ On voit par cela combien il faut se méfier des classifications trop faciles, voire simplistes: si F. de Saussure a raison en constatant qu'« aucune famille de langues n'appartient de droit et une fois pour toutes à un type linguistique » (*Cours de linguistique générale*, 4^e éd., Paris 1949, p. 313), la chose n'est pas moins vraie pour beaucoup de langues individuelles.

<i>ev</i>	-	<i>ler</i>	-	<i>Z</i> ¹
‘maison’	‘pl.’	‘nom.(/acc.)’		
<i>gid</i>	-	<i>er</i>	-	<i>ler</i>
‘aller’	‘aor.’	‘3 ^e pers.’	‘pl.’	

(de *git-* ‘aller’).

On voit par là que l’analyse des grandeurs de l’expression ne se laisse pas détacher du système entier de la langue. Nous ne prétendons du reste nullement avoir donné, à ce stade de notre travail, une description définitive du nombre verbal: en effet, on verra que l’analyse du nombre verbal à la 3^e personne est sujette à une rectification assez importante, ce qui naturellement n’est pas sans conséquences pour l’analyse des grandeurs de l’expression (voir ci-dessous, p. 125).

Comme on l’a vu, le finnois se fait remarquer par la netteté du contraste cénématique entre les deux nombres (notamment dans la flexion nominale). Aussi n’est-on jamais en doute sur le caractère cénématique d’un syncrétisme entre le sing. et le plur.: tandis que par ex. les syncrétismes angl. *sheep*, danois *får* ‘mouton(s)’ se laissent dissoudre par l’introduction d’un thème nominal ou pronominal sélectionnant (*this, those sheep, dette, disse får* ‘ce mouton, ces moutons’²) les syncrétismes finnois du type *sakset*, par ex., n’admettent que le pluriel: *ne sakset* ‘ces ciseaux, ces paires de ciseaux’. La régularité de l’expression se fait ici payer d’une certaine ambiguïté dans le contenu.

D’un autre point de vue, la plupart des syncrétismes finnois sont des implications (voir plus haut, p. 10); mais il n’est pas sans importance lequel des deux nombres est l’impliqué, lequel l’impliquant. Or, en finnois on ne trouve guère que les implications du type sg. \supset pl., et l’on se pose la question, s’il faut chercher l’explication de ce phénomène dans le caractère « précis » de l’expression du nombre, comme nous l’avons décrit. En effet, la langue permet de construire des pluriels sur n’importe quels thèmes par l’addition ou l’infexion d’un des formants du plur.: cfr. *olla sinät* ‘se tutoyer’ (littér. ‘être tois’, de *sinä* ‘tu’); *hyvät herrasväet* ‘Mesdames et messieurs’ (du nom collectif *väki* ‘gens, monde’). L’inverse n’a pas toujours lieu: on trouve des thèmes défectifs comme *häät* ‘noces’, dont le sing. ne se laisse pas construire: pour trouver un thème

¹ pour le « formant zéro du nominatif », voir plus haut, p. 112, et *Cat.*, I, 122.

² Cp. L. Hjelmslev, *Principes*, 122: « *sheep* ‘moutons’ est pluriel, parce que ce mot se combine avec *many* » (exemple de O. Jespersen, *Philosophy of Grammar*, p. 51; cit. *ib.*).

sing. *hää*, il faut faire appel aux composés (par ex. *häämarssi* 'marche nuptiale'); indépendamment, **hää* n'existe pas.

L'« univocité » d'expression des morphèmes finnois ne favorise pas non plus le développement de syncrétismes « par manque de distinction » (les *fusions*, voir ci-dessus p. 17). Les seuls exemples qu'on puisse citer sont, dans la langue ancienne, la fusion entre la 2^e pers. sing. et la 3^e pers. plur. du prétérit (*tulit* 'tu venais; ils venaient': voir plus haut, p. 41), et, en langue moderne, les quelques substantifs à nom. sing. en *-v-i* non impliquant: par ex. (dans quelques cas seulement) *tiistai* 'mardi' (part. *tiistaita*, ess. *tiistaina* etc., fusionnant sing. et plur.).

4.2. SYSTÈME

4.21. NOMBRE ET CAS

Aucun morphème casuel finnois ne peut, à lui seul, entrer en rapport avec (sélectionner) un thème nominal: pour que la sélection soit possible, il faut la présence d'un morphème de nombre. On peut dire que la présence du morphème casuel entraîne celle du morphème de nombre; mais il est également vrai qu'on ne rencontre pas de morphèmes nominaux de nombre qui ne soient accompagnés de morphèmes casuels. En d'autres mots, les morphèmes de cas et de nombre sont solidaires dans la flexion nominale. Il s'agit ici d'un phénomène qui se retrouve dans plusieurs langues; il n'est donc pas propre à caractériser le finnois. Mais il peut nous être utile en tant qu'il nous aide à faire le départ entre thèmes nominaux et verbaux: les premiers se caractérisent par la sélection mutuelle (la solidarité) des morphèmes de cas et ceux de nombre, les autres par la solidarité entre morphèmes de personne et ceux de nombre (dans ce cas-ci on est en présence du nombre « verbal », qui est un nombre converti, voir ci-dessous, p. 125). La solidarité nombre-personne ne regarde pas les « noms verbaux », c.-à.-d. les thèmes verbaux recevant des caractéristiques nominaux (cfr. plus haut, p. 110). Pour ce qui est des fonctions entre les cas et les nombres individuels, on peut affirmer que la combinaison est de règle; il n'y a que peu de cas qui exigent un nombre particulier; la plupart d'entre eux se combinent librement avec les deux nombres.

Si, en des conditions spéciales, un cas quelconque se soustrait à cette règle générale, on parle de *défectivation*: la combinaison normale se remplace par une sélection. Une variante (variété) d'un morphème, appartenant à un paradigme dont les membres d'ailleurs se combinent librement avec les membres d'un autre paradigme, sélectionne, en des conditions

déterminées, un seul des membres de ce paradigme, à l'exclusion des autres membres (ou de l'autre, si le paradigme en question ne comprend que deux membres, comme c'est le cas pour le nombre en finnois). La variante sélectionnante est dite de défectiver le paradigme, dont elle sélectionne l'un des membres: elle domine la défectivation du paradigme en question. Pour qu'il y ait sélection, et non pas combinaison, il faut d'abord que les conditions, dont dépend la présence de la dite variante, soient remplies; si celles-ci impliquent la présence d'un certain thème nominal, celui-ci est dit de dominer la défectivation du paradigme.

Comme on l'a déjà vu, le finnois ne connaît pas de défectivations en nombre sous la dominance de morphèmes de cas; par contre, la dominance thématique joue un rôle assez important pour les défectivations. En outre, lorsqu'il y a défectivation, c'est presque toujours le singulier qui en tombe victime; les thèmes à pluriel exclu sont le plus souvent des fossiles isolés, dont les paradigmes de cas et de nombre n'offrent plus que les débris piteux d'une flexion.

On peut se demander si, dans de pareils cas, c'est le thème lui-même ou un morphème casuel (ou numérique) qui domine la défectivation. La question ne peut être tranchée sur-le-champ et une fois pour toutes: il faut tenir compte des tendances générales qui prévalent dans une langue donnée. Or, en finnois, la catégorie des cas ne défective que rarement le nombre, tandis qu'il y a plusieurs exemples de défectivation en nombre sous la dominance d'un thème. C'est donc celle-ci qu'il faut adopter pour obtenir la description la plus simple et la plus cohérente.

La défectivation présente encore un autre problème de « stratégie » linguistique. Soit, dans une langue déterminée, un cas A, faisant partie d'un paradigme A, B, etc., et également un nombre a, faisant partie d'un paradigme à deux membres, a et b. Le cas A ne se rencontre qu'au nombre a: est-ce qu'il faut regarder ce phénomène comme une défectivation du paradigme casuel sous la dominance du nombre b, ou bien le paradigme du nombre se défective-t-il sous la dominance du cas A? On peut représenter l'état de choses par le schéma suivant:

Cas	A	B	etc.
a	+	+	+
b	÷	+	+

Nombre

Comme l'on voit, la défectivation (indiquée par le signe \div) peut se lire ou « horizontalement », et alors c'est le paradigme A, B etc... qui est défectif, ou « verticalement »: il y a défectivation dans le paradigme

a
b.

Plus généralement: dans un cas de défectivation, lequel des deux morphèmes impliqués est le défectivant, lequel le défectivé? Ici non plus on ne peut donner une réponse toute faite: l'une solution n'est pas *a priori* plus « correcte » que l'autre, il faut les envisager toutes les deux dans l'ensemble des rapports linguistiques concrets de la langue en question, et des buts (théoriques ou pratiques) qu'on s'est fixés en entamant la description¹. Parfois, comme dans notre exemple-modèle, les données sont trop éparses pour permettre une solution univoque; il faut alors chercher à compléter les témoignages.

Un critère général très utile est offert par la circonstance que les défectivations (comme les syncrétismes) sont dominées par des variantes (cfr. *OSG*, 79). Pour trouver la dominante d'une défectivation, il suffit donc de déterminer l'une des grandeurs en question comme variante (variété). Soit encore le cas A de notre exemple ci-devant: il ne se trouve jamais au nombre b; il s'agit d'un cas dont les fonctions commutatives sont d'un débit très restreint. Il est donc plus naturel de considérer A comme la variété qui domine la défectivation du nombre b, que d'attribuer à b, invariante à commutation presque toujours normale, le rôle de variante, défectivant le cas A.

Lorsqu'il s'agit d'un syncrétisme, la dominance ne se laisse pas interpréter de façon « bilatérale ». C'est que la fonction normale de combinaison entre les cas et les nombres individuels se supplée, lors d'un syncrétisme, d'une solidarité entre les morphèmes qui entrent dans le syncrétisme. Ceci ne vaut strictement que pour les syncrétismes non dissolus (qu'ils soient indissolubles en principe ou non): pour que la coexistence des morphèmes syncrétisants soit possible, il faut faire abstraction des relations qui permettraient l'interprétation univoque (la dissolution) du syncrétisme. En pratique, cela signifie que la solidarité dont il est question

¹ Voir aussi H. Spang-Hanssen, *Typological and Statistical Aspects of Distribution as a Criterion in Linguistic Analysis*, Reports 8th Intern. Congr. of Linguists, Oslo 1957, vol. I, pp. 156-167 (surtout p. 162: « the relative importance of the classificatory possibilities within the whole of the description »).

est souvent suspendue, à savoir quand le syncrétisme est résolu à la suite de son entrée dans une chaîne (naturellement *ceteris non obstantibus*).

En finnois, la plupart des syncrétismes dominés par la catégorie du nombre et ses membres sont limités à des systèmes particuliers (voir p. 68), et ne nous intéressent donc pas ici.

Il n'y a qu'un seul exemple d'un syncrétisme en nombre sous la dominance d'un morphème de cas: le soi-disant comitatif (ou, si l'on préfère, la variante comitative de l'instructif, cas qui lui-même présente des traits syncrétisants, voir plus haut, p. 52). Les syncrétismes cénématiques « purs » sont extrêmement rares, comme nous l'avons vu p. 118 ci-dessus: d'abord, les formants présentent une grande diversité « substantielle », et ne se confondent presque jamais (seule exception: *-t* de la flexion nominale, qui exprime à la fois 'plur.' et 'acc.': nous avons indiqué plus haut (p. 35), comment la langue a su éliminer le danger potentiel que constitue cette identité). Ensuite, les thèmes eux-mêmes sont d'ordinaire clairement distingués de leurs désinences: les chutes, les concrétions etc. des grandeurs cénématiques, d'ailleurs assez fréquentes aux sutures morphématiques (en terminologie américaine: les changements « morphophonémiques »), ne jouent qu'un rôle assez modeste en finnois (seuls exemples ayant rapport au nombre: la chute des consonnes devant la suffixation « personnelle », et le cas des thèmes nominaux en *-v-i* (type *tiistai*), cité ci-dessus).

Les syncrétismes secondaires, c.-à.-d. résultant d'une déféctivation (type *hääät*) n'appellent pas d'observations.

Les irrégularités paradigmatiques que nous avons constatées jusqu'ici ne nous invitent pas à formuler des conclusions définitives sur la catégorie du nombre. Tout au plus peut-on affirmer qu'une certaine tendance s'est accusée: mais nous voulons attendre les résultats des paragraphes suivants avant de nous prononcer en dernier ressort.

4.22. NOMBRE ET PERSONNE

Il y a relation entre morphèmes de cas et morphèmes de nombre dans les pronoms personnels (y compris les suffixes personnels) et dans les verbes.

Nous avons vu que la flexion verbale n'est pas aussi nette que la flexion nominale en ce qui regarde la distinction entre les différents formants. Voilà une première difficulté pour l'analyse des relations entre les morphèmes de nombre et ceux de personne; il est vrai qu'il ne s'agit là que

d'un inconvénient de nature pratique, bien connu du reste en linguistique indo-européenne. Mais ce qui est plus grave, c'est que la catégorie du nombre, dans sa corrélation avec celle de personne, a l'air quelque peu fuyant: la raison en est, que les morphèmes de personne, dans leurs relations avec le nombre, ne font pas corps. On serait donc mal avisé d'assimiler tout court personne « verbale » et personne « pronominale », comme nous allons le voir.

Hâtons-nous de prévenir tout de suite un malentendu possible. La différence capitale entre personne verbale et personne pronominale n'est nullement dans la circonstance que l'une s'exprime par un thème pronominal, l'autre par un formant: voilà un fait assez banal, qui n'a que peu d'importance pour l'analyse. (Il se peut, du reste, que les thèmes pronominaux finnois soient, ou contiennent, des formants camouflés, reconnus facilement par le linguiste « historien », mais se dérochant, en quelque mesure, à l'analyse synchronique).

Les faits de l'expression n'étant pas à même de fournir des critères décisifs pour la détermination de la catégorie, il faut chercher ceux-ci ailleurs. On se souvient que ce sont les relations syntagmatiques qui définissent les morphèmes (voir *Essai*, 142-143). Or, parmi les morphèmes, il y en a qui peuvent être sélectionnés: ce sont les morphèmes *fondamentaux*. D'autres morphèmes n'ont pas cette faculté, bien qu'ils puissent, eux-mêmes, sélectionner des morphèmes: on les appelle *convertis*. Nous profiterons de cette distinction pour démêler les phénomènes de la sélection dans la flexion (verbale comme nominale); la description du nombre « verbal » (c.-à.-d. nombre vis-à-vis de personne) ne saurait se passer d'elle sous peine d'être inadéquate.

Nous attaquerons d'abord les pronoms personnels et les verbes; l'examen des suffixes personnels se fera plus tard.

Les pronoms de personne n'obéissent pas aux règles concernant la sélection du nombre dans une jonction. A vrai dire, il n'y a pas sélection dans une jonction où figure un pronom personnel, mais combinaison, et l'accord éventuel (tant en cas qu'en nombre) ne se laisse pas interpréter comme « signal » de jonction. Ainsi le problème du « désaccord » dans par ex. *me naisväki* (voir p. 97), *teille, herra kersantti* (p. 60), *me Aleksanteri toinen* 'nous, Alexandre deux' (*SKL.*, 85) etc., s'évanouit. D'autre part, les jonctions du type *meille naisille* 'à nous autres femmes' prouvent que l'accord en nombre, s'il y en a, repose sur une sélection du syntagme nominal par le pronom plutôt qu'inversement. Tout indique donc que le nombre du pronom personnel est converti. L'accord fait de

même défaut dans par ex. *meihin kolmeen* (voir p. 87): on ne peut pas objecter que les nombres cardinaux ne figurent jamais au pluriel, car il y a précisément un cas où le pluriel des noms de nombre est de rigueur: celui des thèmes sans singulier (*kolmet sakset*, p. 88); or, s'il est impossible de trouver un sing. correspondant à *sakset*, il est également difficile de prétendre que le sing. de *me* serait *minä*: *minä* n'est pas à *me* ce que *talo* est à *talot*.

Quant à l'accord nexuel, les pronoms personnels de 1^e et 2^e personne sélectionnent les morphèmes de personne du noyau nexuel (c.-à.-d. du verbe), ce qui confirme le caractère fondamental de la personne « verbale ». Mais il n'y a pas, dans le cas envisagé, sélection en nombre: d'abord les pronoms personnels sélectionnent le verbe, et non pas inversement (*minä sanon* ne se dit qu'en cas d'emphase: 'moi, je dis'; autrement, *sanon* suffit); d'ailleurs, le nombre verbal des 1^e et 2^e personnes ne concorde jamais avec le nombre fondamental d'un syntagme nominal « normal »: on ne saurait remplacer *minä*, *me* etc. par un nominatif sing. ou plur. d'un nom quelconque. Les paradigmes des 1^e et 2^e personnes verbales et pronominales sont donc d'abord des paradigmes de personne, non pas de nombre. On comprend alors que *me* est autre chose qu'un pluriel ordinaire de *minä*, et que *sanotte* n'est pas tout court *sanot* mis au pluriel.

Nous pouvons, par conséquent, affirmer qu'aux paradigmes discutés le nombre figure sous forme convertie; aux 1^e et 2^e personnes il n'y a désormais ni sélection, ni accord en nombre, à ce qu'il paraît.

Il y a cependant une difficulté. Le syntagme verbal peut, à la 1^e ou 2^e personne, contracter relation avec un autre syntagme (nominal, donc à nombre fondamental). Cfr.

(*minä*) olen saanut '(moi,) j'ai reçu'

(*me*) olemme saaneet '(nous,) nous avons reçu'.

L'accord est évident, dit-on: *saanut* s'échange avec *saaneet* tout à fait comme dans la paire commutante

mies on saanut 'l'homme a reçu'

miehet ovat saaneet 'les hommes ont reçu',

où la sélection entre les morphèmes de nombre ne saurait être mise en doute.

Toutefois, la comparaison ne va pas sans boiter un peu: l'analogie avec la sélection jonctionnelle

saanut → *mies* 'l'homme qui a reçu'

saaneet → *miehet* 'les hommes qui ont reçu'

n'est qu'apparente. Il faut se rappeler que

olen saanut

olemme saaneet

font partie d'un autre paradigme aussi, à savoir de celui de temps :

saan 'je reçois'

olen saanut 'j'ai reçu', etc.

Au lieu de parler d'accord en nombre entre *olen* et *saanut*, *olemme* et *saaneet*, il serait plus correct de dire que le morphème de nombre dans *olen saanut*, *olemme saaneet* s'exprime deux fois ; si le nombre de *saan* est converti, celui de *olen saanut* l'est également, et ainsi pour les autres cas ; les corrélations *saan* : *olen saanut*, *saamme* : *olemme saaneet*, etc. le garantissent.

Nouvelle difficulté : la solution que nous venons de proposer ne se laisse pas appliquer partout. Lorsqu'on remplace *saanut* par un thème nominal tel que *tyytyväinen*, on obtient le résultat suivant :

olen tyytyväinen 'je suis content'

olemme tyytyväiset (*tyytyväisiä*) 'nous sommes contents'¹.

On ne saurait nier qu'il y ait accord entre *olen*, *olemme* et *tyytyväinen*, *tyytyväiset* (*tyytyväisiä*), à moins qu'on ne prétende que *olen tyytyväinen* etc. ne font qu'un seul syntagme (ce qui crée de nouvelles difficultés). Mais, s'il y a accord, il faut trouver le rapport de sélection qui pourra le fonder. Conformément à l'hypothèse énoncée ci-dessus, nous considérons le nombre de *olen*, *olemme* comme converti (cfr. la définition p. 122) ; la sélection se dirige alors vers le syntagme nominal « adverbial », celui-ci étant le seul qui puisse entrer en ligne de compte (on ne peut faire cas des *minä*, *me* etc. éventuels : leur présence n'est jamais obligatoire, de sorte que l'introduction d'un pronom personnel dans un énoncé entraîne un changement de contenu ; voir ci-dessous).

Comme la solution proposée peut être généralisée à comprendre les temps « composés » aussi, elle l'emporte sur la première par son étendue. En outre, elle présente l'avantage d'établir une distinction fonctionnelle entre adjectifs (et participes) employés en guise d'« attribut », et ces mêmes unités faisant fonction de « complément verbal » (*predikatiivi* en grammaire finnoise, cfr. *SKO*, 168). La sélection, en effet, se déroule en sens inverse dans les deux cas :

olemme → *tyytyväiset*

tyytyväiset → *miehet*.

¹ Sur la différence de sens entre le nom. et le part., voir ci-dessus, p. 99.

Enfin, on entrevoit ici une possibilité de définir la notion de « verbe auxiliaire ». Force nous est de nous contenter, à cet endroit, de ces indications sommaires.

Contrairement à ce que nous avons observé aux 1^e et 2^e personnes, la 3^e personne verbale exige la présence d'un nom ou d'un pronom (non pas nécessairement un pronom personnel) concordant. Le fait qu'on peut remplacer le pronom personnel de la 3^e pers. par un syntagme nominal ou pronominal quelconque, montre que les pronoms ne se distinguent pas, pour ce qui est des rapports syntagmatiques, des noms « ordinaires ».

Or, dans un nexus comme

miehet ovat saaneet 'les hommes ont reçu',

le nombre fondamental de *miehet* est sélectionné par le nombre (converti) du verbe. Par conséquent, dans *he ovat saaneet* 'ils ont reçu', c'est *he* qui est le terme final de la sélection en nombre; le nombre de *he* est donc fondamental, comme celui de la flexion nominale en général, et non pas converti, comme dans les autres pronoms personnels: la corrélation *miehet* : *he* en fournit la preuve.

D'autre part, le nombre verbal est toujours converti, c.-à.-d. les morphèmes de nombre à la 3^e pers. du verbe présupposent la présence dans le texte d'un morphème nominal ou pronominal de nombre concordant. Il n'en est pas de même aux 1^e et 2^e personnes: là, le seul rapport syntagmatique qui se laisse vérifier est celui de la personne (convertie) d'un pronom personnel, sélectionnant la personne fondamentale du verbe. Les morphèmes verbaux, aux 1^e et 2^e personnes, ne présupposent pas les morphèmes (numériques ou personnels) du pronom; c.-à.-d. un syntagme verbal ne permet pas l'introduction d'un pronom personnel dans la chaîne qu'il caractérise, sans qu'on introduise, en même temps, une nouvelle grandeur du contenu (à savoir l'emphase). Les nexus *sinä sanot* 'toi, tu dis' et *sanot* 'tu dis' étant commutables, l'introduction d'un pronom dans par ex. *sanot* ne peut être appelée catalyse¹.

Remarque.

A l'exemple *jos minä lähdän, niin sinä jäät* 'si moi, je pars, alors c'est toi qui restes' (*Saar.*, 228), M. Saarimaa ajoute le commentaire suivant, qui vaut la peine d'être relevé ici: « Les pronoms personnels s'emploient souvent, sous l'influence du suédois, sans nécessité... Les pronoms ne sont em-

¹ Voir ci-dessus, p. 60.

ployés que s'ils reçoivent l'emphase. » En effet, on voit parfois (par ex. dans la nouvelle traduction de la Bible, 1952) que les pronoms personnels s'emploient « à la suédoise », c.-à.-d. sans emphase, ce qui peut diminuer le débit de la commutation entre nexus avec, et nexus sans pronom personnel.

La troisième catégorie, celle des suffixes personnels (ou morphèmes de personne à sélection homosyntaxmatique d'une base nominale), comprend aussi des morphèmes convertis. Ceux-ci se distinguent ainsi et des morphèmes (fondamentaux) de personne à sélection homosyntaxmatique verbale, et de ceux, également fondamentaux, dont la sélection homosyntaxmatique se dirige vers une base nominale (ces derniers, inconnus en finnois, sont représentés par le type mordve *kudosan* 'je suis chez moi'; par contre, finn. *kodassani* signifie 'dans ma cabane').

L'analyse des rapports que contractent les morphèmes de personne suffigée avec les pronoms personnels en finnois montre que le morphème personnel homosyntaxmatique sélectionne, en des conditions spéciales, un morphème (fondamental) de personne hétérosyntaxmatique concordant avec le premier. Pour les 1^e et 2^e personnes, on trouve ce morphème dans le syntagme verbal:

(*me*) *viemme tavaramme asemalle* 'nous portons nos bagages à la gare'
(*Ros.*, 28).

ou, si cette sélection n'est pas possible, dans le génitif d'un pronom personnel de 1^e ou 2^e personne:

hän asuu meidän kodissamme 'il habite dans notre maison'.

Dans le premier cas, l'introduction du pronom *meidän* n'est pas permise; dans le second, au contraire, sa présence indique l'emphase, et n'est pas obligatoire (cfr. *sanot* : *sinä sanot*, ci-dessus, p. 125). Il s'ensuit que les morphèmes des suffixes ne présupposent pas toujours un morphème fondamental de personne; là, où il n'y a pas emphase, on dirait simplement *hän asuu kodissamme* 'il habite dans notre maison'. Le morphème suffixal suffit alors à lui-même; il n'y a pas sélection.

Inversement, on peut rencontrer un génitif d'un pronom personnel sans suffixe sélectionnant:

meidän isäntä 'notre patron'

teidän pojat 'vos fils' (cfr. *SKL*, 88, où l'on trouve la règle suivant laquelle les suffixes ne doivent pas indiquer une propriété individuelle; l'exception ne concerne donc que les formes du plur.).

Dans la langue ancienne, on peut rencontrer la sélection homosyntagmatique d'un pronom :

rakentakaamme meillemme... torni 'construisons-nous une tour' (Gén. 11:4; SKL, 87). La version moderne a *rakentakaamme itsellemme...*, ce qui montre que la sélection dans *meillemme* est à la fois homo- et hétérosyntagmatique.

La troisième personne marque une déviation nette du schème dessiné ici : si le morphème personnel du suffixe n'est pas à même de sélectionner un morphème verbal de personne, la présence d'un pronom de 3^e pers. est de rigueur. Il y a donc sélection d'un morphème ; mais duquel ? Le pronom de 3^e pers. renferme un morphème de personne et un de nombre ; le premier étant converti, le suffixe doit sélectionner l'autre. Cela revient à dire qu'à la « 3^e personne » la sélection en question ne regarde que les morphèmes de nombre. Qu'on compare encore les nexus suivants :

1. *annan hänelle hänen kirjansa* 'je lui donne son (propre) livre'
2. *hän antaa hänelle hänen kirjansa* 'il lui donne son livre à lui'
3. *hän antaa hänelle kirjansa* 'il lui donne son (propre) livre'.

L'examen de ces trois cas montre que dans les nexus 1 et 2 le suffixe *-nsa* ne peut d'aucune façon sélectionner un morphème de personne ; dans 1, le seul autre morphème de personne est celui du verbe, mais celui-ci ne peut pas concorder, étant de la 1^e pers. ; dans 2, la « 3^e personne » du verbe est une autre que celle du suffixe, ce qui se vérifie par la présence obligatoire (dans ce cas) d'un pronom *hänen*, se référant à une « 3^e personne » autre que celle du verbe. Seul, le nexus 3 permet la sélection « normale » d'un morphème verbal non suffixal : il semble y avoir identité de structure entre ce nexus ci et son pendant de la 1^e pers. *annan hänelle kirjani* 'je lui donne mon livre'. Pourtant, cette identité apparente porte à faux : c'est qu'elle dissimule la différence qu'il y a entre la « 3^e personne » et les autres, à savoir, que seule la « 3^e personne » admet la sélection en nombre : aux autres personnes on n'a que le nombre converti. De cette façon on peut simplifier la description des faits de sélection en réservant la sélection de personne pour la 1^e et la 2^e personne. On ne comptera désormais qu'avec la seule sélection en nombre à la « 3^e personne », celle-ci sélectionnant alors ou bien le nombre fondamental du nexus (c.-à.-d. le nombre fondamental nominal sélectionné par le nombre converti du verbe), ou bien le nombre fondamental d'un nom ou d'un pronom (de « 3^e personne ») homojonctionnel. La présence dans une jonction d'un génitif pronominal (*hänen, heidän*) sélectionné par le suffixe de

« 3^e personne » *-nsa* signale donc qu'il n'y a pas référence au nombre nexuel (cas 3 des exemples ci-devant), mais seulement au nombre de la jonction incorporée dans le nexus en question (ci-dessus, 1 et 2).

Il ressort de cet exposé que les morphèmes de nombre dans les suffixes personnels ne sont jamais sélectionnés ni en jonction, ni en nexus. Seul, le suffixe de la « 3^e personne » renferme un morphème de nombre sélectionnant.

Théoriquement, le nombre fondamental du syntagme sélectionné par le suffixe personnel pourrait avoir de l'influence sur le nombre de celui-ci. C'est, en effet, ce qu'on voit au commencement du développement de la langue finnoise, où il semble avoir existé des suffixes différents, suivant que le syntagme sélectionné se trouvait au sing. ou au pluriel. (Voir *SKRK* I, 97). A partir des temps historiques, la langue ne connaît plus (ou, en termes synchroniques: syncrétise) cette différence entre les nombres.

Les rapports de sélection contractés par les suffixes personnels se laissent donc résumer comme suit:

1^e et 2^e personne: sélection (facultative) de personne; pas de sélection en nombre.

3^e personne: sélection (obligatoire) en nombre; pas de sélection en personne.

L'analogie avec les pronoms personnels et les relations qu'ils contractent crève les yeux. Ajoutons que le suffixe de 3^e personne syncrétise lui-même le nombre: *-nsa* sélectionne donc indifféremment et singulier et pluriel dans ses relations non seulement homo-, mais aussi hétéro-syntagmatiques (sélection d'un syntagme nominal à nombre fondamental sélectionné par le nombre converti du verbe, ou d'un génitif d'un pronom homojonctionnel, respectivement).

Pour terminer ce paragraphe, jetons un coup d'œil d'ensemble sur les résultats obtenus.

En finnois, on trouve:

Des morphèmes fondamentaux de cas: dans la flexion nominale (y compris les pronoms). Des morphèmes fondamentaux de personne: flexion verbale (1^e et 2^e pers.); convertis: pronoms personnels (1^e et 2^e pers.). Des morphèmes fondamentaux de nombre: flexion nominale (avec les pronoms personnels de « 3^e personne »); convertis: flexion verbale (toutes les personnes), et pronoms personnels des 1^e et 2^e personnes.

Les catégories de personne et de nombre sont « complémentaires » dans la flexion verbale: là, où il y a sélection en nombre, il n'y a pas

sélection en personne, et inversement: là, où il y a sélection en personne, il ne faut pas tenir compte d'une sélection en nombre. Les morphèmes de la 1^e et de la 2^e personne verbale sont fondamentaux, puisqu'ils peuvent être sélectionnés par des pronoms personnels. Mais à la « 3^e personne » un pronom personnel n'est pas de rigueur; on s'y passe bien de la catégorie de personne, un nom ou un pronom, avec leurs morphèmes fondamentaux de nombre, pouvant remplacer le pronom « personnel ». Il s'ensuit que la sélection entre un pronom personnel et le syntagme verbal aux 1^e et 2^e personnes a une orientation autre qu'à la « 3^e personne » (où il y a sélection en nombre, non pas en personne):

(*minä*) *sanon* '(moi) je dis'

'1^e pers.' → '1^e pers.'

mais:

he sanovat 'ils disent'

'pl.' ← 'pl.'

tout comme

miehet sanovat 'les hommes disent'

'pl.' ← 'pl.'

La « 3^e personne » se trouve donc dans une position extraordinaire: il fait partie d'un paradigme (celui de personne), mais ne remplit pas les conditions qui valent pour les autres membres du paradigme (les autres personnes), en vue desquels on a dressé et défini le paradigme. Le cas n'est pas unique: qu'on se rappelle ce que nous avons dit plus haut à propos de l'« adverbial » (voir p. 58). A part la commutabilité avec les autres personnes, la « 3^e personne » a encore le trait suivant, qui lui est tout à fait spécial et qui le distingue et des autres pronoms et des noms « ordinaires »: les morphèmes homosyntagmatiques de la « 3^e personne » sont, en des conditions déterminées, solidaires avec un génitif d'un pronom de « 3^e personne » homojonctionnel, comme le sont les morphèmes suffixaux des autres personnes avec leurs pronoms respectifs. Ainsi *-nsa* ne sélectionne jamais un génitif d'un nom ordinaire (type turc osm. *müdürün odası*, traduction finnoise littérale **johtajan huoneensa* littér. 'du directeur sa chambre'), mais seulement les génitifs de *hä-|he-*: *hänen huoneensa* 'sa chambre' (mais *johtajan huone* 'la chambre du directeur': le gén. d'un nom exclut le suffixe).

Tout ce que nous avons dit au sujet de la 3^e personne verbale et pronominale ne vaut strictement que pour les cas, où le pronom en question se laisse remplacer par un nom ordinaire. Or, le remplacement n'est possible qu'au nominatif (et les quelques autres cas qui permettent l'accord

nexuel, voir ci-dessus, p. 95). La question se pose s'il faut distinguer ou généraliser, et dans ce dernier cas, en quelle direction? On peut, par ex., postuler le caractère converti du nombre pronominal dans tous les cas qui n'ont pas l'accord nexuel, et ainsi introduire une distinction au sein de la flexion pronominale; ou l'on peut étendre la solution proposée par nous à tous les cas des pronoms: le problème n'a qu'un intérêt limité pour la description, et nous nous dispensons d'entrer dans les détails.

Les relations que contractent les diverses espèces de morphèmes sont les suivantes:

Il y a solidarité entre le nombre converti du verbe et la personne verbale fondamentale (1^e et 2^e personnes).

De même, il y a solidarité entre la personne convertie des 1^e et 2^e personnes pronominales (y compris les suffixes) et le nombre pronominal converti.

Dans les noms comme dans les pronoms personnels, les morphèmes fondamentaux casuels sont solidaires avec les morphèmes de nombre (pro-)nominaux (fondamentaux ou convertis).

Remarque.

L'histoire de la langue montre que les formants des 1^e et 2^e personnes verbales (et nominales suffigées) remontent à des pronoms personnels primitifs suffigés; à la « 3^e personne », au contraire, l'expression de la « personne » rappelle clairement les formants numériques « purs » de la flexion nominale: zéro et T (du moins dans la langue ancienne: en finnois moderne l'état de choses a été troublé par l'analogie; voir *SKRK* I, 223). Ainsi on a

talo-Z: *talo-T* 'maison': 'maisons',

tuli-Z: *tuli-T* 'il venait': 'ils venaient' (ancien finnois, cfr. ci-dessus, p. 41); etc.

Il nous reste à faire l'examen des syncrétismes et des défectivations que contracte la catégorie du nombre dans ses rapports avec la catégorie de la personne.

D'abord, il faut rappeler que le finnois distingue nettement les grandeurs exprimant les morphèmes différents. Sans doute faut-il chercher là une des raisons de la pauvreté relative du finnois de fonctions « anormales », spécialement de défectivations (voir ce que nous avons dit à ce sujet ci-dessus, p. 117).

Les membres individuels de la catégorie de personne se combinent

indifféremment avec les deux représentants de la catégorie du nombre. Il n'y a pas de déféctivations sous la dominance de personne. La personne déféctive le nombre à l'impératif seulement, où la 1^e pers. exclut le singulier.

Le seul syncrétisme en nombre est celui de la 3^e personne suffigée. Comme il n'y pas d'autres syncrétismes du nombre converti sous la dominance de personne, l'interprétation thématique de ce syncrétisme (dominance du thème nominal homosyntagmatique) est peut-être préférable à la dominance catégoriale. Mais le cas ne cesse pourtant d'être isolé: il n'y a pas d'autres dominances thématiques entre les deux catégories en question (nombre et personne).

La catégorie de la personne est tout à fait dépourvue de syncrétismes; ses rapports avec le nombre ne font pas exception à cette règle.

Comme syncrétisme « secondaire » (c.-à.-d. dépendant de certaines conditions, comme ici d'un syncrétisme en personne) nous pouvons citer, pour la catégorie du nombre, le cas des suffixes de la « 3^e personne », qui syncrétisent parfois le nombre du syntagme nominal sélectionné (la consonne finale de celui-ci contractant une latence devant le suffixe (cfr. *OSG*, 83); cependant, le syncrétisme ne se réalise pas partout, et il vaudrait peut-être mieux le considérer comme un syncrétisme « cénématique »: voir ci-dessus, p. 20).

Les exemples que nous avons pu citer de déféctivations en nombre et en personne sous la dominance de thèmes verbaux ou pronominaux sont tous d'un caractère trop équivoque pour qu'ils permettent des conclusions universellement valables (cfr. nos remarques à propos des verbes dits « impersonnels », ci-dessus, p. 82).

4.3. PROCESSUS

Le caractère fondamental des morphèmes nominaux de nombre est vérifié par la sélection (l'accord) qu'ils contractent dans une jonction. A part cette sélection, les morphèmes de nombre ont la sélection nexuelle: un morphème de nombre verbal (converti) sélectionne un morphème nominal (fondamental). Nous avons appelé ce phénomène « accord nexuel »; il faudra maintenant l'examiner de plus près.

Soit un nexus à nombre concordant. Les morphèmes nominaux, puisque fondamentaux, peuvent figurer comme les termes finals d'une

sélection; mais les morphèmes verbaux ne peuvent-ils pas également être sélectionnés?

Voici notre réponse:

1°. Il n'y a jamais accord entre morphèmes verbaux de nombre. L'accord jonctionnel entre ceux-ci est évidemment impossible; quant à l'accord nexuel, ce ne sont pas les morphèmes de nombre qui en sont responsables (voir ci-dessous).

2°. Examinons d'abord un nexus, où il y a un syntagme nominal pré-supposant un verbe. Pour que l'accord en nombre se réalise, il faut que le syntagme nominal soit muni d'un morphème de nominatif¹ (subsidièrement, et de façon parfois irrégulière, un morphème de partitif, essif ou translatif; voir plus haut, p. 95).

Comme on voit, la sélection de nombre dans un nexus est sujette à certaines conditions, et, pour autant, limitée. Si c'était le nombre du syntagme nominal, qui présupposait (sélectionnait) celui du verbe, cette limitation resterait sans raison suffisante: pourquoi, dans certains cas, l'accord fait-il défaut, la sélection des syntagmes dans le nexus étant la même? De deux choses l'une: ou bien l'accord se fonde sur la sélection syntagme nominal → syntagme verbal (c.-à.-d. nombre nominal → nombre verbal), ce qui supposerait l'accord universel et sans exceptions, ou bien la sélection de nombre va en sens inverse: les morphèmes (fondamentaux) du nom sont présupposés par les morphèmes (convertis) du verbe, et alors on peut mieux expliquer le manque d'accord dans une grande partie des cas.

3°. Pensons ensuite qu'il y a sélection de nombre entre deux morphèmes, appartenant à des nexus (nexies) différent(e)s. Nous avons montré que la sélection entre nexus (nexies) ne se base jamais sur des caractéristiques intenses (comme nombre et cas); la sélection nexuelle comme telle repose sur des caractéristiques extenses (mode, temps, etc.). Or, le nombre, catégorie intense, ne caractérise pas le nexus entier, mais seulement l'une, ou plusieurs, de ses parties. Il s'ensuit que l'accord en nombre entre nexus (nexies) est, en réalité, un accord entre une partie de l'un(e) des nexus (nexies) et une partie de l'autre. Et, puisque l'accord, conçu de cette manière, se noue entre des caractéristiques intenses, on ne peut, en principe, parler de sélection nexuelle (nexique), lorsqu'il s'agit de l'accord en nombre: les rapports entre les nexus (nexies) contractant la sélection n'y

¹ La règle peut être étendue aux temps « composés », s'il est vrai que ceux-ci se laissent interpréter comme des nexus concordants (mais voir notre remarque ci-dessus, p. 124).

sont pour rien. L'accord en nombre dans des cas pareils échappe entièrement aux lois gouvernant la formation des nexus (nexes).

Ces observations sont d'une importance capitale pour la description du phénomène de l'accord. On a vu que la catégorie du nombre (comme celle des cas) appartient *per se* à la flexion nominale, où les deux catégories sont fondamentales; par conséquent, dans une jonction du type concordant (voir les exemples plus haut, p. 85), il y a normalement accord en nombre, présupposant l'accord en cas: c'est que la catégorie du nombre et celle des cas sont complémentaires. Mais la jonction « asymétrique », où la seule sélection possible est entre les morphèmes non concordants de cas est naturellement exclusive de l'accord en nombre. La différence entre la catégorie des cas et celle du nombre, par rapport à la flexion nominale, est que la première, exclusivement nominale, établit des jonctions et « concordantes » et « gouvernées » (pour emprunter la terminologie de M. Paul Diderichsen, voir *MC*, 152-153); l'accord en cas ne conditionne pas la jonction. D'autre part, la catégorie du nombre n'appartient pas à la seule flexion nominale (bien qu'elle ne soit fondamentale que là); mais les morphèmes de nombre ne sauraient « gouverner » l'un l'autre dans une jonction « asymétrique », comme le font ceux de cas. Les deux catégories ont cela en commun qu'elles ne peuvent établir des nexus. Pour ce qui est des morphèmes de nombre verbaux (convertis), le désaccord nexuel entre ceux-ci et les morphèmes nominaux (fondamentaux) est fréquent, tandis que le désaccord dans une jonction « symétrique » (concordante en cas) est assez rare. Voilà encore une différence entre la sélection jonctionnelle et la sélection nexuelle (ou, si l'on veut, entre nombre fondamental et nombre converti). Parfois le désaccord est d'un rendement usuel très considérable, ce qui fait que le nexus concordant se laisse commuter avec le nexus non concordant.

Dans tout ce que nous venons de dire au sujet de l'accord, nous avons délibérément évité les considérations diachroniques. Cependant, la confrontation de nos résultats avec les faits historiques n'est pas sans intérêt pour la description. Selon M.L. Hakulinen (*SKRK* II, 242), le phénomène de l'accord est de date assez récente; pour la jonction, « l'histoire de notre langue montre un développement allant du désaccord primitif vers l'accord moderne »; pour l'accord nexuel, voir les remarques du même auteur, *SKRK* I, 82, et l'article de M. Paavo Rivila *Numerusproblemeja* (*Vir.* 42 (1938), 286-297). Il est probable, dit M. Hakulinen (*l.c.*), que l'accord jonctionnel s'est établi en finnois sous l'influence de l'indo-européen. Cette supposition cadre avec l'analyse des fonctions de l'accord

jonctionnel que nous avons ébauchée ici, et dont les résultats ne font pas soupçonner trop de différences entre l'analyse que nous avons essayée du finnois, et une analyse, également structurale, qu'on pourrait entreprendre d'un idiome indo-européen quelconque; cfr., à titre d'exemple, l'étude plusieurs fois citée de M. Paul Diderichsen *Morpheme Categories in Modern Danish* surtout pp. 152 ss.).

Le nexus concordant est également le produit d'un développement plus ou moins récent. Mais ici l'analyse structurale se sépare des faits de l'histoire (ou, plutôt, de l'interprétation communément acceptée de ces faits, donc des *hypothèses*, non des *faits* diachroniques).

Les linguistes finnois, comme MM. Hakulinen (*l.c.*) et Ravila (p. 292 de l'étude citée ci-devant, qui, en outre, a servi de point de départ aux réflexions de M. Hakulinen) considèrent l'accord nexuel dans, par ex., le nexus

linnut lentävät 'les oiseaux volent'

comme un développement secondaire et récent du désaccord primitif dans un nexus hypothétique (en finnois)

**lintu lentävät* (littér. 'l'oiseau volent').

A notre avis, il s'agit ici d'une supposition purement théorique. En effet, l'état primitif pour quoi n'aurait-il pas été, au lieu de **lintu lentävät*,

linnut lentää (littér. 'les oiseaux vole'),

construction parfaitement courante dans beaucoup de dialectes finnois modernes et anciens, y compris la langue civilisée naturelle? Encore, le type *linnut lentää* se laisse aisément expliquer dans l'ensemble des relations syntagmatiques du nombre nexuel (et, en général, des morphèmes de nombre); il s'agit ici de la fonction nommée « participation », non d'une « mise en facteur » des morphèmes de nombre (voir L. Hjelmslev, *Sur l'indépendance de l'épithète*, p. 4). La comparaison avec le turc osmanli moderne est instructive: là, les « phrases nominales » du type *çocuklar Ankara'da(dır)* 'les enfants sont à Ankara' semblent favoriser la solution « mise en facteur » du nexus concordant *komsular başına üşer* 'les voisins se réunirent autour de lui' (*Letâfi Hoca Nasrettin*, İstanbul 1938, p. 63); *üşer* se laisse ici interpréter comme syncrétisme sing./plur. et, par conséquent, le plur. « exprimé » *üşerler* serait à considérer comme un redoublement d'expression du morphème du plur. Rien de cela n'est possible en finnois moderne: la forme sing. *lentää* de notre exemple s'oppose de façon autonome au plur. *lentävät*: dans *lentää* on ne peut avoir ni syncrétisme, ni « mise en facteur ». La seule solution acceptable du point de vue synchronique est donc d'interpréter *lentää* comme un cas de participation; au

paragraphe suivant, nous aurons l'occasion d'approfondir cette notion et d'en mesurer les conséquences pour le système numérique finnois.

L'hypothèse de M. Ravila, selon laquelle la construction-mère de *linnut lentävät* serait à chercher dans l'ouralien **lintu lentävät*, semble être confirmée par l'existence d'un type *väki tulevat* 'les gens viennent' (voir ci-dessus, p. 97); quant au témoignage tchérémissé, invoqué par l'auteur (*o.c.*, 293), nous ne le jugeons pas suffisant à soutenir, à lui seul, tout le poids de la construction envisagée. De plus, il s'agit pour nous d'une description purement finnoise ou « immanente » des faits de l'époque moderne; vu sous cet angle, le nexus *väki tulevat* est d'un débit assez restreint, comme il se trouve soumis aux conditions que nous avons essayé de dépeindre ci-dessus.

Par contre, notre solution, bien qu'elle semble pouvoir concilier les faits diachroniques et l'analyse synchronique, ne s'impose pourtant pas de façon absolue; il est évident que les deux points de vue ne peuvent pas coïncider toujours. Et ce n'est pas notre but principal de faire l'histoire de la langue, ni de nous ériger en autorité en matière historique.

En dernier lieu, il faut que nous disions quelques mots au sujet de la sélection hétéronexuelle en nombre. Comme on l'a vu, cette sélection est d'un caractère plutôt « jonctionnel »: entre les élargissements d'un nexus et le nexus lui-même, l'accord en nombre se fonde sur la sélection d'un morphème fondamental de nombre par un autre morphème de nombre, fondamental ou converti. Si le morphème sélectionnant est fondamental lui-même, on aura la parfaite réplique, dans l'ordre hétéronexuel, de la sélection jonctionnelle; s'il est converti, il présuppose d'abord un morphème fondamental de nombre dans le même nexus (homonexuel); la sélection hétéronexuelle ne s'établit que moyennant l'accord homonexuel, c.-à.-d. elle se base sur les présuppositions éventuelles hétéronexuelles du morphème sélectionné homonexuel. Ceci étant posé, la catégorie du nombre se laisse définir par l'ensemble de ses relations jonctionnelles et (homo)nexuelles. La sélection hétéronexuelle est soumise à une réserve: elle n'a rien à faire, comme telle, avec la sélection nexique (ou, si l'on veut, « internexuelle »), comme telle: même dans les cas où il n'y a pas sélection nexique, la sélection hétéronexuelle de nombre peut avoir lieu. C'est dire que celle-ci ne présuppose pas la sélection entre les nexus en question. Conséquemment, la sélection hétéronexuelle de nombre n'établit pas une nexie: il n'y a pas direction nexique entre deux, ou plusieurs, nexus concordant en nombre. Pour la définition de la catégorie du nombre, nous faisons donc, à bon escient, abstraction de cette espèce de sélection.

4.4. SINGULIER ET PLURIEL EN FINNOIS

Les observations faites jusqu'ici nous permettent maintenant d'envisager, dans une perspective d'ensemble, les rapports qui établissent la catégorie du nombre en finnois. En d'autres mots : il s'agit maintenant – le nombre des membres de la catégorie étant définitivement fixé à deux – de démarquer les frontières entre le singulier et le pluriel, en leur assignant à chacun sa place dans le réseau fonctionnel qu'est le système de la langue ; et, ensuite, d'attribuer à chacun de ces deux membres la part afférente du contenu total de la catégorie.

Dans une catégorie à deux membres il ne faut compter qu'avec une seule dimension d'opposition : les deux membres opposés sont polaires, et l'opposition est la plus simple possible.

D'autre part, l'expérience (et le bon sens) montrent qu'il faut au moins deux membres pour constituer une catégorie : l'un intensif, l'autre extensif¹. La question se pose donc de savoir lequel des deux membres doit être défini comme intensif, lequel comme extensif.

Pour répondre à cette question, on dispose de critères divers.

1°. D'abord, en vertu de la définition, le membre extensif « se répand » sur le domaine du membre intensif. Cette « participation », comme on peut la nommer, ne se laisse pas renverser.

Or, en finnois on rencontre les cas suivants de participation :

a. Il y a participation automatique avec les nombres cardinaux. Le sing. remplace le pluriel, sans que celui-ci soit pourtant simplement supprimé : le plur. *nuo* dans *nuo kymmenen minuuttia* (voir p. 87) prouve qu'il s'agit d'une vraie participation, non d'une substitution ordinaire.

b. Autres jonctions à participation sg. > pl.² : *eilinen Helsingin Sanomat* (p. 87), *rakas isä ja äiti* etc. (p. 92).

c. Le manque d'accord nexuel se laisse également interpréter comme une participation ; tandis que les cas du type sg. > pl. (*vanhat lähtee*, p. 96) fourmillent, le type pl. > sg. est plutôt rare (cfr. *väki tulevat*) et sujet à mainte restriction (p. 97).

¹ « La case / du diagramme représentant la division d'une zone sémantique donnée / qui est choisie comme intensive a une tendance à *concentrer* la signification, alors que les cases choisies comme extensives ont une tendance à *répandre* la signification sur les autres cases, de façon à envahir l'ensemble du domaine sémantique occupé par la zone » (*Cat.*, I, 112 ss.). – On remarquera que l'essentiel de la définition n'est pas dans le contenu des termes définis, mais dans leur opposition relative.

² Le signe > symbolise le terme extensif, le signe < le terme intensif ; sg. > pl. se lit : « le sing. participe au pluriel ».

Tous ces exemples semblent dénoncer le sing. comme le terme extensif de l'opposition numérique. Il est vrai que l'emploi poli de la 2^e pers. du plur. (au lieu du sing.) déroge à cette régularité ; mais ici il convient de rappeler ce que nous avons dit plus haut, à savoir que la 2^e pers. plur. « polie » n'a reçu droit de cité en finnois qu'au commencement de l'époque moderne ; elle est originaire d'un domaine linguistique étranger au finnois, à savoir de l'indo-européen moderne¹. Les catégories du nombre par ex. en suédois et en (proto-) finnois ne sont pas nécessairement (ou vraisemblablement) organisées de manière identique. Nous ne pouvons pas, à cet endroit, discuter la possibilité (c. q. la nécessité) d'admettre plusieurs systèmes hétérogènes coëxistant dans un même état de langue (cfr. les remarques pénétrantes faites à ce sujet par M. Anders Bjerrum dans son article *Verbal Number in the Jutlandic Law, TCLC V*, surtout p. 157) ; nous nous contenterons de signaler qu'en finnois moderne la participation pl. > sg. n'a pas triomphé complètement dans l'emploi poli : qu'on pense à la différence entre *olkaa hyvä* et *olkaa hyvät*, *olette saanut* et *olette saaneet*, etc. ; de plus, l'emploi du sing. à la 2^e pers. de l'impératif montre également que la politesse et le pluriel ne sont pas absolument solidaires. S'agit-il dans ces cas des restes d'un système primitif ? Nous laissons à la linguistique historique de répondre à cette question. Enfin, il faut se rappeler que, dans la flexion verbale, il s'agit d'un nombre converti ; son témoignage n'a pas la même valeur que celui du nombre « authentique », c.-à.-d. fondamental, des noms.

2°. L'expérience enseigne également que le terme intensif d'une opposition est d'ordinaire celui dont dépendent les syncrétismes (et déféctivations) éventuel(le)s.

Malheureusement, la langue finnoise ne se fait guère remarquer par l'abondance de ses syncrétismes – surtout pas sous la dominance du nombre. Aussi les syncrétismes de dominance numérique appartiennent-ils tous à des systèmes plus ou moins particuliers (comme, par ex., dans la flexion nominale proprement dite le syncrétisme universel nom./acc. sous la dominance du plur.).

Mais, si les syncrétismes dominés par le nombre sont peu sûrs en général, il est toutefois certain que le rayonnement du sing. comme facteur

¹ Comme tel, l'emploi de la 2^e pers. du plur. comme forme de politesse n'est naturellement ni indo-européen ni moderne, au sens exclusif de ces termes ; cp. l'appel de Damayanti à Nala : *bhītām ātvāsayata mām, nṛpate* 'j'ai peur : réconfortez-moi, mon prince' (*Nalopākhyānam*, 12 : 59).

dominant est beaucoup plus restreint que celui du plur. ; pour le singulier, les syncrétismes gén./acc. et nom./acc. de la flexion nominale sont les seuls exemples qu'on puisse invoquer, mais leur témoignage est tellement confus qu'on serait mal avisé d'en tirer des conclusions générales. Quant à la flexion « personnelle », les syncrétismes y font entièrement défaut.

Le bilan des syncrétismes se présente donc sous une forme peu encourageante. Ou n'est pas mieux partagé pour les défectivations, qui sont toutes conditionnées par des (groupes de) thèmes : plutôt que des catégories morphématiques, les défectivations relèvent donc de l'expression (défectivations « cénématiques »), et se déroberont à toute classification. Par conséquent, il n'est pas possible de ranger les défectivations dans le système de la langue : le seul cas où l'on puisse faire appel à celui-ci pour expliquer une défectivation, est celui des *pluralia tantum* (voir ci-dessus, p. 70) ; mais les défectivations proprement dites sont tellement rares, qu'il faut se méfier de tout effort d'établir une dominance générale pour toutes les défectivations. Si les défectivations nous sont peu utiles dans la détermination des fonctions participatives, elles pourront cependant nous aider à établir l'orientation de la catégorie, comme l'on verra.

Que les défectivations en nombre appartiennent toutes à des thèmes particuliers, on ne s'en étonne pas : pour qu'une défectivation se réalise dans un système particulier, il faut qu'on ait au moins trois membres dans la catégorie en question (système général) : une règle empirique dit qu'il n'y a défectivation qu'entre deux membres *homologues* (c.-à.-d. ou extensifs ou intensifs tous les deux) d'un paradigme. Or, en finnois, la catégorie du nombre ne comprend que deux membres, qui sont nécessairement hétérologues (autrement ils ne feraient pas une catégorie).

3°. Il nous reste de confronter les résultats provisoires obtenus avec les données sémantiques.

Le critérium de la participation nous autorise à considérer le sing. comme le terme extensif dans l'opposition numérique ; le plur. est donc intensif. Symbolisation :

: α pl.
: A sg.

(Le signe : indique la corrélation, la minuscule grecque le terme intensif, la majuscule le terme extensif).

Lorsqu'il s'agit de déterminer le contenu de la zone sémantique représentée par notre diagramme, il faut se souvenir de la circonstance que le membre intensif est celui qui caractérise la catégorie par rapport à son contenu (voir L. Hjelmslev, *Om numerus og genus*, p. 181). D'autre part,

on ne saurait se contenter de la conception populaire, selon laquelle le pluriel ne servirait qu'à marquer le fait qu'il s'agit de plusieurs (choses ou personnes), tandis que le singulier se restreindrait à en indiquer une seule. Évidemment, cette formule non seulement ne suffirait pas à expliquer l'opposition numérique, mais aussi, qui pis est, dans quelques cas elle en dénaturerait complètement le sens. Soit, par ex., d'un côté, l'expression sing. *kengät ovat jalassa* (voir p. 73), et, de l'autre, le *plurale tantum* *hääät* (p. 70): ici, l'opposition sémantique 'un': 'plusieurs', appliquée rigoureusement selon la conception « populaire » de l'opposition sing.: plur., nous donnerait le change sur ce qui se passe en réalité: c'est le sing. *jalassa* qui exprime la notion de « pluralité », tandis que le pluriel « lexical » de *hääät* ne signifie qu'une seule chose (évidemment, *hääät* peut aussi exprimer plusieurs « choses », comme on l'a vu plus haut). On peut donc affirmer que, pour ce qui est de la sémantique, le sing. tend à s'emparer des positions du plur.: il est extensif; le plur., au contraire, s'est barricadé dans ses propres tranchées, il est intensif. Ce caractère extensif s'harmonise bien avec ce que nous avons appelé (plus haut, p. 71) l'emploi « collectif » du sing. (ou, pour emprunter la terminologie de M. Ravila, l'emploi « général » ou « absolu »: « singular als absoluter Numerus », voir ci-dessus p. 75). Le pluriel de son côté, a (notamment lorsqu'il est défectif) une tendance marquée à réunir plusieurs notions isolées, sans toutefois compromettre l'existence individuelle de chacune d'elles: le pluriel finnois est donc un « pluriatif » plutôt qu'un « pluriel » au sens strict de ce mot. Ainsi, par ex., un outil se composant de plusieurs parties, une entreprise réussie par des efforts réunis, telle qu'une fête, une cérémonie religieuse ou profane, des « *talkoot* » (travaux communs non-payés), ou enfin un état émotionnel ou physique, s'expriment normalement par le pluriel (voir les exemples plus haut, p. 70).

L'opposition entre le plur. et le sing. des formes « pseudo-défectives » (voir p. 72) est de la même nature que celle entre le sing. « collectif » et son pluriel: cfr. *seura: seurat*, *ruis: rukiit* (voir p. 74): le singulier est expansif, tandis que le pluriel se concentre sur la part du domaine sémantique qui lui revient « de droit ».

L'opposition numérique des nombres cardinaux est instructive: le sing. d'un nombre cardinal sert à signifier plusieurs objets; mais le plur. des nombres cardinaux se rencontre aussi, bien que son emploi soit très limité: il exprime un pluriel dont la forme défective empêche l'emploi du sing. (les *pluralia tantum*, type *hääät*). En d'autres mots, le plur., même devenu « singulier », ne nie pas son caractère « pluriatif »: *yhdet hääät* s'em-

ploi pour 'un seul mariage'; le pluriel défectif lui-même, mis au pluriel, confirme ce trait: *kahdet häät* 'deux mariages' (voir p. 88); dans ces contextes, un nombre cardinal au sing. est tout à fait inconcevable.

Tandis que l'opposition numérique des noms de nombre n'a qu'un rendement modeste, les adjectifs comme *muutama* 'quelque', *moni* 'maint', *muu* 'autre' etc., sont d'un emploi plus souple: cfr.

bän otti muutaman askeleen 'il fit quelques pas' (non spécifiés), mais:

bän otti muutamat askeleet 'il fit quelques pas' (déterminés, par ex. les uns au pas, les autres au trot; aussi 'il fit quelques démarches' (au figuré)).

Comme on voit, le singulier exprime la « consistance compacte » (l'expression est de M. L. Hjeltslev, *o.c.*, p. 175); le pluriel est pluriatif, il exprime la « consistance discontinue » (*ibid.*, voir aussi les exemples cités par M. Hjeltslev, pp. 172 ss.).

La caractéristique structurale des rapports entre le sing. et le plur. en finnois confirme ce que l'analyse des fonctions sémantiques nous a déjà fait entrevoir: le pluriel est le terme « marqué » de l'opposition numérique; c'est sur lui que se concentre la notion du « nombre grammatical ». Par opposition, le sing. devient le membre « non-marqué ». Le pluriel est donc le « pivot » du système numérique finnois (cfr. *Cat.*, I, 101); d'autre part, par rapport à la catégorie sémantique de la consistance, le pluriel est le membre « expansif », c.-à.-d. non-concentré (ou, si, l'on veut, négatif) de cette opposition. D'où l'orientation suivante du système du nombre finnois:

÷ : α pl.
 : A sg.

(cfr. *Cat.*, I, 113).

Comme on l'aura noté, l'usage linguistique finnois est en équilibre avec le schéma de la langue: l'analyse sémantique et l'analyse fonctionnelle procèdent parallèlement (bien qu'en sens inverse). Par une coïncidence, sans importance pour l'analyse, mais assez répandue dans les langues pour se faire remarquer en grammaire générale, le plur. est aussi le terme « marqué », si l'on peut dire, au plan de l'expression: c'est lui qui reçoit les formants de nombre; le sing. s'exprime par zéro.

Post-Scriptum

Le présent travail paraît maintenant avec un délai de presque 3 ans, que personne ne regrette plus que l'auteur lui-même. Les mêmes circonstances peu favorables qui ont occasionné ce délai (notamment d'autres devoirs plus pressants) nous ont empêché de mettre notre livre à jour: nous nous en rendons compte, sans toutefois en faire trop de cas: c'est que nous pensons que notre travail, même dans l'état où il se trouve maintenant, peut être utile. Le délai ultérieur qu'entraînerait une mise à jour ne ferait qu'en réduire l'intérêt, sans en hausser l'importance scientifique.

Une seule exception est pourtant justifiée: il s'agit de l'article de M. Robert T. Harms: *The Finnish Genitive Plural*, dans *Language* 33.4 (1957), p. 533-37. Non seulement le présent auteur a, en quelque mesure, contribué à la naissance de l'article cité (voir p. 533, note 1), mais en outre il y a beaucoup de points, où les vues de M. Harms s'écartent des nôtres, telles que nous les avons présentées dans les pages qui précèdent. Il nous semble qu'une discussion des divergences signalées pourra intéresser les linguistes, et que nous aurions tort de reléguer nos opinions à l'ombre d'une correspondance privée.

Le problème que s'est posé M. Harms est celui-ci: avec combien de « morphemes » (au sens américain de ce mot: dans notre terminologie, les « morphemes » américains s'appellent *formants*) faut-il qu'on compte dans la description du génitif pluriel finnois? M. Harms envisage deux solutions: ou bien les formants sont des simples variations (liées, donc variétés, « allomorphs ») d'un « morpheme », ou bien il faut distinguer plusieurs « morphemes ». C'est la dernière solution qu'adopte M. Harms; la distinction doit se faire, dit-il, à l'aide des critères de « difference in form together with contrastive distribution » (p. 533). S'il y a « distribution complémentaire » entre des « morphs » ayant la même signification, il s'agit de variantes d'un même « morpheme ». Donc, pour déterminer lesquels des « morphs » sont en réalité des « allomorphs », M. Harms use du critérium de « meaning » (« morphs... which have a common element of meaning », p. 533); pour distinguer les différents « morphs » comme « morphemes » indépendants, il fait expressément abstraction de leur signification (p. 535).

A notre avis, il s'agit ici d'une certaine inconséquence de méthode. Avant de distinguer les « morphs », il faut avoir reconnu leur unité,

c.-à.-d. leur appartenance à un même morphème (dans notre sens, donc : un élément du contenu). Le seul moyen d'établir cette identité est, à notre avis, l'épreuve dite de commutation (voir p. 7 de notre travail) : donc, c'est elle qu'il faut mettre à la base de toute analyse morphématique. Autrement dit : il y a un grand nombre de désinences, qui sont en « distribution complémentaire », mais qui pourtant n'appartiennent pas à un même morphème (p. ex. désinences nominales et verbales). D'autre part, il y a des « morphs » sans distribution complémentaire, qui font partie d'un même « morphème » : p. ex. les deux variantes (libres, donc variations) du gén. pl. finnois : *-den/-tten*. La « distribution complémentaire » elle-même semble en outre recouvrir deux notions différentes chez M. Harms : il y a la répartition déterminée « phonologically » (c.-à.-d. phonétiquement, dans notre terminologie : cénématiquement) comme dans *-en*, *-den* contre *-ten*, p. 534, et dans *-in* contre *-ten*, p. 535 ; de l'autre côté il y a une distribution derrière laquelle se cache une différence usuelle (« difference in usage ») : en dernier ressort, celle-ci se doit à une nuance de sens, donc « meaning ». Il nous semble que M. Harms n'a pas entièrement réussi à éviter le critérium de « meaning » (anathème en linguistique américaine depuis Bloomfield), puisque la distribution elle-même qu'il invoque est, en partie, basée sur une différence de sens.

La méthode de M. Harms diffère de la nôtre surtout en ce que M. Harms commence son analyse par une énumération des désinences du génitif pluriel sans tenir compte de leurs rapports contrastifs et avec les autres cas et avec le singulier. Ainsi il n'y a pas question de distinguer les formants casuels du gén. sg. et du gén. pl., ou d'établir une correspondance entre, par ex., le *-t-* de la désinence *-ten* (gén. pl.) et le *-t* qu'on rencontre au nom. pl. (vue rejetée explicitement par M. Harms p. 537). Une description qui met en relief ce trait correspond mieux, selon nous, à la tendance typique du finnois à réaliser un maximum de régularité dans les expressions des systèmes casuels et numériques.

Quant à la distinction sémantique que nous avons établie pour les différents groupes de génitifs plur. finnois, il faut admettre que M. Harms a raison, lorsqu'il affirme qu'il y a une grande mesure de divergence individuelle et selon les thèmes (il s'agit ici des « noms à double thème » seulement, cp. § 1.12 de l'article de M. Harms) et selon les individus parlants. Nous n'avons malheureusement pas eu l'occasion d'approfondir nos recherches sur ce point ; il serait intéressant d'entendre les avis des linguistes finnois. Nous remarquons en passant que notre raisonnement, comme tel, n'est pas atteint : il faudra seulement en modifier les résultats

au besoin des recherches nouvelles. Il importe de noter que nous n'employons pas la notion de « double thème », comme le fait M. Harms pour *pien-* : *piene-*, *kysymys-* : *kysymykse-*, etc., les différentes formes des thèmes au gén. pl. (comme dans les autres cas) s'expliquant, d'une part en vertu d'implications cénématiques pures, d'autre part par les différentes formes que peut prendre le formant du pluriel *T* (à savoir, *t, d/tt*, zéro). Ainsi une forme comme *pienien* ne rentre pas dans le même groupe que *pienten* au point de vue de l'analyse de l'expression: ce sont uniquement les formants du pluriel qui en sont responsables, en ce que ceux-ci déterminent la répartition des variantes citées (*-T-*, resp. *-I-T-*, voir p. 115 de notre travail).

Pour ce qui regarde l'interprétation des formes *pappein*, *tallein*, etc., nous prenons également une position différente de celle de M. Harms. Comme on se rappelle, nous avons expliqué l'*-i-* des formes *isäin* etc. comme connectif après la variante *Z* du formant *T* (ci-dessus, pp. 29 ss.). Mais le type *pappein* (à gén. sg. en *-in*, donc *papin*, avec degré faible du consonantisme) ne se laisse pas expliquer de telle manière: c'est qu'il y a implication irrégulière *i* \supset *e* (et, le cas échéant, degré fort du consonantisme devant la diphtongue *-ei-*) devant la désinence du gén. *-n* (l'identification des formants du gén. au sing. et au plur. nous semble s'imposer). Nous avons dit (p. 30) qu'on peut assumer une analogie entre les thèmes à nom. sg. en *-i*, gén. sg. en *-e-n* et ceux à nom. sg. en *-i*, gén. sg. en *-i-n*. M. Harms, au contraire, propose d'assigner l'*-i-* de *pappein* etc. à la désinence du gén. pl., ce qui rend nécessaire l'introduction d'encore une variante de ce génitif: *-I'-n* (p. 536); en réalité, nous avons à faire à un « allomorph », dit M. Harms, puisque la variante est liée au type *pappi*, gén. sg. *papin*). Nous ne trouvons pas que la création de cet *I'* satisfait aux besoins de la simplicité, en ce qui regarde la description de l'effectif casuel finnois. D'autre part nous admettons volontiers que la solution de M. Harms l'emporte sur la nôtre par sa plus grande simplicité par rapport au classement des diverses formes du gén. pl. Reste toujours à expliquer, pourquoi l'*-i* final du thème *pappi* | *papi-* devient *-e-* devant l'« allomorph » *-I'-n* du gén. II (le degré fort *-pp-* devant *-e-I'-* corrobore ce que dit M. Harms (*ibid.*) sur les propriétés « morphophonématiques » différentes de cet *I'*, cp. l'instructif plur. *papein*, avec *I* formant du plur., et degré faible du consonantisme; voir aussi p. 30 du présent travail). L'anomalie, d'une façon ou d'autre, ne se laisse donc pas éliminer. Il convient de se rappeler que le but principal de la présente investigation a été, non pas la description exhaustive de l'effectif casuel finnois, mais

une analyse du nombre: vues dans cette perspective, les deux solutions sont équivalentes, puisque ni l'une ni l'autre ne considère l'*-i-* de *pappein* etc. comme l'expression du pluriel.

Il se peut que les deux points de vue se laissent réconcilier: en précisant que la variante zéro du « morphème » du pluriel (qui pour M. Harms est *I*, pour nous *T* dans les cas en question) entraîne l'implication cénématique $i \supset e$, et en profitant de la circonstance que l'on ne trouve jamais un *-i-* non alternant devant *Z*, on peut formuler la règle, selon laquelle le formant *T* se réalise au gén. comme *Z* après voyelle finale du thème; si celle-ci est *-i*, elle se change en *-e*. En formule: $(i \supset e)Z$ (*tallein*, *pappein*), de parfaite analogie avec $(i \supset e)I$ (*talleilla*, *papeilla* avec consonantisme faible devant la variante *i* du formant du pluriel *I*).

Somme toute, on peut affirmer que les divergences entre les points de vue de M. Harms et les nôtres se fondent sur des différences de méthode plutôt que sur des réalités linguistiques (pour autant que ces dernières ne dépendent pas de la description, qui naturellement est étroitement liée à la méthode qu'on a adoptée). La polémique aura été utile, si quelques-unes de ces différences ont été tirées au clair; on devra se rendre compte qu'une méthode n'est jamais exclusive, et qu'on pourra arriver à une description exhaustive, simple et cohérente par des voies très différentes.

Rungsted Kyst, avril 1960.

Index des abréviations et des termes techniques

Quelques-uns des termes les plus courants (comme morphème, formant etc.) ne sont pas définis explicitement. En général, les renvois ne valent que pour les définitions ou les précisions importantes.

Les abréviations sont citées avec les pages où elles sont expliquées.

- accord, 83
agglutinatif, 116
allomorph, 143
aspiraatio, 9
astevaihtelu, 8
autonomie, 49
base nue, 102
caractéristique, 105
Cat., 115
catalyse, 60
cénématique, 113
cénématique, 20
cénie, 113
collectif, 139
combinaison, 49, 102
commutation, 7
complémentarité, 49
concordant, 57
connectif, 10
connexion, 49
connotation, 65, 115
constellation, 49
constituant, 58
converti, 122
corrélation, 111
défectivation, 50, 118
détermination, 49
diftongi, 15
dissoluble, 50
distribution complémentaire, 30, 103
domination, 50
EK, 52
Essai, 20
expansif, 140
exposant, 105
extense, 105-106
extensif, 115
facultatif, 9
flexionnel, 116
fonction, 49
fondamental, 51, 122
formant, 141
fusion, 17
gouverné, 57
hétéronexuel, 106
homojonctionnel, 47
homonexuel, 106
homologue, 138
implication, 10
intense, 94, 106
intensif, 115
interdépendance, 49
jonction, 47, 83, 94, 105
kokonaissubjekti, 95
kongruenssi, 83
KP, 32
KR, 62
latent, 9
lauseenvastike, 109
marqué, 113
MC, 57
MP, 26
morphème, morpheme, 141
nexie, nexique, }
nexus, nexuel, } 83, 94, 105
NS, 34
osasubjekti, 95
OSG, 7
paradigmatique, 7, 49
participation, 136
pluratif, 139
predikaatintäyte, 64

- predikatiivi, 124
 predikatiiviadverbiaali, 64
 Rav., 74
 rection, 57
 relation, 50, 111
 Ros., 13
 Saar., 33
 Sauv., 31
 sélection, 49
 SK, 15
 SKL, 15
 SKO, 25
 SKRK, 9
 solidarité, solidaire, 10, 49
 spécification, 49
 spesies, 98
 supplétif, supplétivisme, 11, 34
 suspension, 50
 SV, 36
 syncrétisme, 50, 120
 syntagmatème, 7, 49
 thématique, 69
 THT, 51
 TS, 35
 univocité, 112
 US, 55
 variante, 31, 113
 variation, 31, 113
 variété, 27, 113
 Vir., 20
 yksipersonainen, 82
 YL, 58
 yleiskieli, 7

Index des principaux auteurs cités

- Andersen, D. 82
Bergsland, K. 70, 76
Bjerrum, A. 137
Bloomfield, L. 142
Cannelin, A. 95, 97
Cannelin, K. 11, 31, 79
Couturat, L. 112
Diderichsen, P. 57, 95, 133-134
Deans, H. 104, 115
Fink, F. N. 88
Hagfors, E. 79
Hakulinen, L. 9, 11, 27, 29, 33, 34, 41, 43, 44, 55-57, 68, 74, 116, 133, 134
Harms, R. 115, 141 ss.
Hjelmlev, L. 7, 21, 71, 82, 93, 102, 112, 113, 115, 117, 134, 138, 140
Hony, H. C. 90
Hurme, T. 20, 22
Ikola, O. 65, 100
Íz, F. 90
Jespersen, O. 117
Kannisto, A. 69, 83, 95-97
Lönrot, E. 69
Meillet, A. 84, 88
Monier-Williams, M. 75
Mazon, A. 75
Nielsen, K. 76
Nieminen, K. 25
Nyrop, K. 96
Penttilä, A. 65, 100
Ravila, P. 74-76, 97, 133-135, 139
Rosenqvist, A. 13, 15, 16, 29, 56, 68, 87, 109, 126
Saarimaa, E. A. 33, 52, 61, 63, 87, 91, 92, 97, 100, 101
Saussure, F. de 116
Sauvageot, A. 31, 66, 78, 83, 100, 103, 110, 115
Siro, P. 95, 108
Spang-Hanssen, H. 120
Setälä, E. N. 15, 20, 25, 31, 68, 76, 99, 104
Sadeniemi, M. 15, 65, 93, 100
Senn, A. 72
Tuomikoski, A. 104, 115

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Avant-propos	5
o. L'opposition de nombre en finnois	7
1. Les morphèmes de nombre et leurs formants	8
1.1. Morphèmes casuels de nombre	8
1.1.1. Thèmes nominaux	8
1.1.1.1. Formant T	8
<i>Nominatif</i>	9
<i>Génitif</i>	12
1.1.1.2. Formant I	15
<i>Translatif etc.</i>	15
<i>Illatif</i>	18
<i>Partitif</i>	20
<i>Instructif</i>	25
<i>Comitatif</i>	26
1.1.1.3. Génitif pluriel « mixte » (formants I+T)	30
1.1.2. Thèmes pronominaux	34
1.1.2.1. Thèmes non élargis	36
1.1.2.1.1. Sans supplétivisme	36
1.1.2.1.2. Avec supplétivisme	36
1.1.2.2. Thèmes élargis	37
1.1.2.2.1. Éléments libres	37
1.1.2.2.2. Éléments liés	38
1.1.2.2.3. Éléments « liés » et « libres »	40
1.1.2. Morphèmes personnels de nombre	41
1.1.2.1. Flexion verbale	42
1.1.2.2. Pronoms personnels	46
1.1.2.3. Personne suffigée	47
1.1.3. Conclusion	49
2. Fonctions paradigmatiques	49
2.1. Syncrétismes dans la catégorie du nombre	50
2.1.1. Sous la dominance de morphèmes de cas	50
2.1.1.1. Instructif	50
2.1.1.2. Comitatif	53
2.1.1.3. Adverbial	53

2.12. Sous la dominance de morphèmes personnels	59
2.121. Personne suffigée	59
2.122. La 2 ^e personne du pluriel comme forme de politesse	60
2.123. Le « passif »	62
2.2. Synchrétismes sous la dominance de morphèmes de nombre	66
2.21. L'accusatif finnois	66
2.22. Synchrétismes dans le système nominal, à l'exclusion des pronoms	68
2.3. Défectivations	69
2.31. Thèmes nominaux	69
2.311. Défectivation proprement dite	69
2.312. Défectivation « impropre »	71
2.32. Thèmes verbaux	82
3. Fonctions syntagmatiques	83
3.1. Accord jonctionnel	84
3.11. Jonctions à deux éléments	84
3.12. Jonctions à plusieurs éléments	91
3.2. Accord nexuel	94
3.21. Nexus simple	94
3.22. Nexus à plusieurs éléments	104
3.23. Nexus élargi	105
3.231. Syntagmes nominaux simples et jonctions	105
3.232. Unités plus larges (nexus, nexies)	106
3.2321. Caractéristiques intenses	107
3.2322. Caractéristiques extenses	107
3.233. Constructions infinitives et participiales	109
4. Conclusions	111
4.1. Les morphèmes et leur expression	111
4.11. Flexion nominale	111
4.12. Flexion verbale	116
4.2. Système	118
4.21. Nombre et cas	118
4.22. Nombre et personne	121
4.3. Processus	131
4.4. Singulier et pluriel en finnois	136
Post-Scriptum	141
Index des abréviations et des termes techniques	145
Index des principaux auteurs cités	147
Table des matières	148









*Acta Linguistica, Revue internationale de linguistique structurale, publiée avec le concours
d'un conseil international par Louis Hjelmslev.*

- Vol. I (1939), fasc. 1-3. Fasc. 1-2 épuisés, fasc. 3 cour. 5.—
Vol. II-III (1940-43), à cour. 15.—
Vol. IV sqq. (1944 sqq.), à cour. 20.—

Bulletin du Cercle linguistique de Copenhague.

- I-II (années 1934-35). Épuisés.
III-IV (années 1936-37), à cour. 2.—
V sqq. (années 1938-39 sqq.), à cour. 4.—

Travaux du Cercle linguistique de Copenhague.

- Vol. I. Études linguistiques 1944.
N. Bøgholm: On the Spenserian Style.
Aage Hansen: On the preservation of the Word-Identity.
Peter Jørgensen: Zu den sylterfriesischen Diphthongen *ia* und *ua*.
W. Thalbitzer: Uhlenbeck's Eskimo-Indoeuropean Hypothesis. (98 p.) Cour. 8.—
- Vol. II. *Holger Sten*: Les particularités de la langue portugaise. (80 p.) Épuisé.
- Vol. III. *N. Bøgholm*: The Layamon Texts. A Linguistical Investigation. (88 p.) Cour. 6.—
- Vol. IV. *Gunnar Bech*: Das semantische System der deutschen Modalverba.
Holger Sten: Le nombre grammatical. (60 p.) Cour. 6.—

EJNAR MUNKSGAARD A/S · COPENHAGUE

Travaux du Cercle linguistique de Copenhague.

- Vol. V. Recherches structurales 1949. Interventions dans le débat glossématique.
(308 p.) Cour. 20.—
- Vol. VI. *Knud Togeby*: Structure immanente de la langue française.
(282 p.) Épuisé.
- Vol. VII. *Gunnar Bech*: Zur syntax des tschechischen konjunktivs mit einem anhang
über den russischen konjunktiv. (132 p.) Cour. 20.—
- Vol. VIII. *Gunnar Bech*: Über das niederländische Adverbialpronomen *er*.
(32 p.) Cour. 4.50 Fl. 2.50
- Vol. IX. *Henning Spang-Hanssen*: Recent Theories on the Nature of the Language
Sign. (142 p.) Cour. 20.—
- Vol. X₁. *H. J. Uldall*: Outline of Glossematics, Part I. (92 p.) Cour. 20.—
- Vol. XI. La structure classique de la civilisation occidentale moderne: Linguistique.
(236 p.) Cour. 35.—
- Vol. XII. *Louis Hjelmslev*: Essais linguistiques. (276 p.) Cour. 30.—
- Vol. XIII. *Jacob Louis Mey*: La catégorie du nombre en finnois moderne.
(152 p.) Cour. 20.—
- Hors série*: Rapport sur l'activité du Cercle linguistique de Copenhague 1931—1951.
(68 p.) Cour. 6.—

NATURMETODENS SPROGINSTITUT
NORDISK SPROG- OG KULTURFORLAG
COPENHAGUE